SAGUENAYENSIA

La revue d'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Volume 36, No 4
octobre - décembre 1994

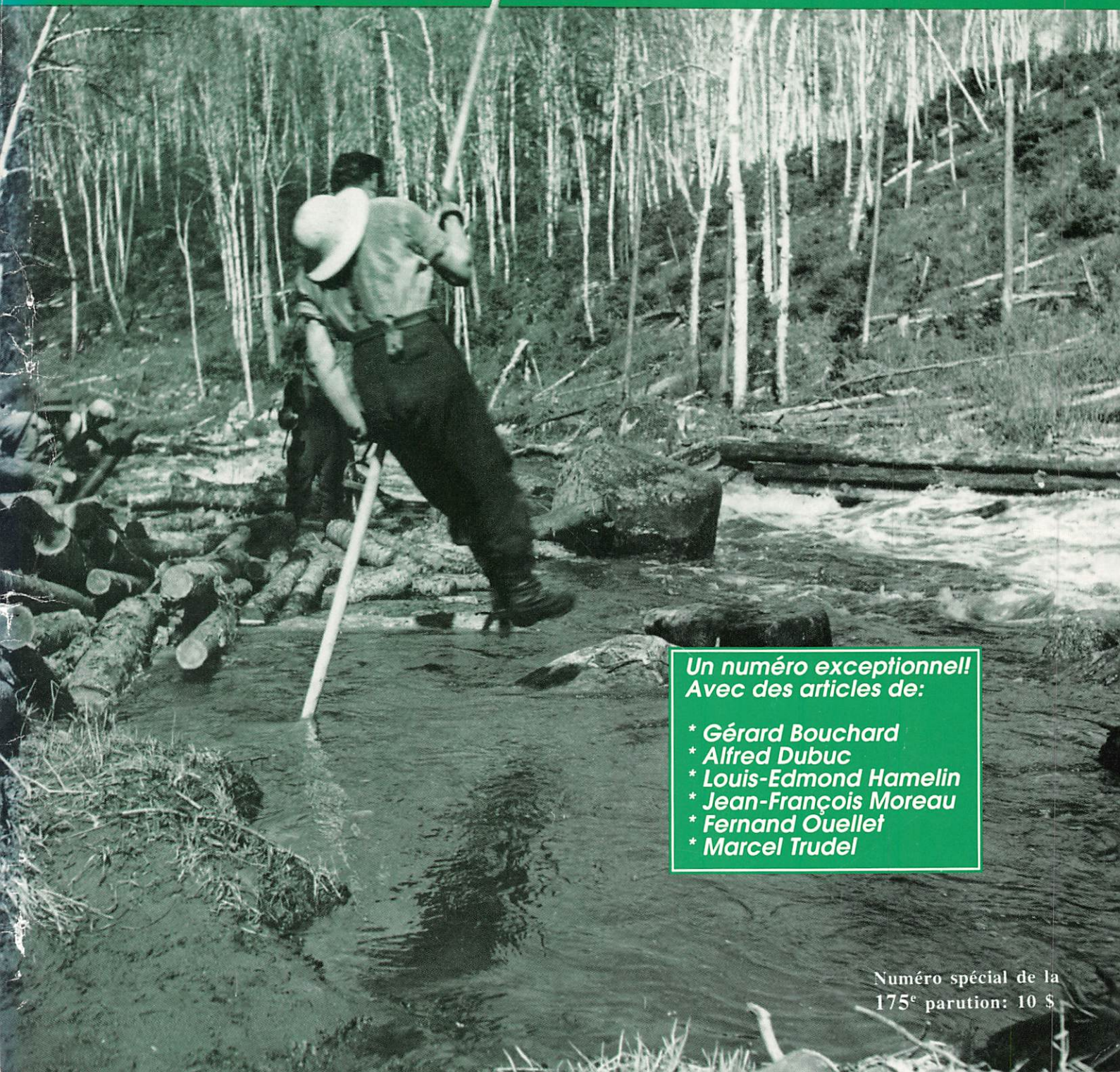

Un numéro exceptionnel! Avec des articles de:

* Gérard Bouchard
* Alfred Dubuc
* Louis-Edmond Hamelin
* Jean-François Moreau
* Fernand Ouellet
* Marcel Trudel

Numéro spécial de la 175e parution: 10 $

Merci à nos généreux donateurs

Membres honoraires

Mgr Jean-Guy Couture
Mgr Marius Paré
Mgr René Bélanger
M. Robert Bergeron
Me Marcel Claveau
Rév. Père Laurent Tremblay, o.m.i.

Membres à vie (500$ et plus)

M. Jean-Maurice Coulombe
M. Maurice Ouellette
M. Jean-J. Truchon
M. Paul-André Bergeron, C.A.
M. Georges-H. Perron
Mme Esther Villeneuve-Fréchette
M. Gérard Gaudreault
M. Rosario Desbiens
M. Roger Larouche
M. Paul-E. Lemieux
Mme Gertrude Tremblay
Dr Jean-Charles Claveau
M. René Tremblay
M. Réal Lévesque
M. Jean-Hugues Tremblay
Mme Annette S. Fortin
Me Claude Gauthier
M. Pierre-Eugène Laberge
M. Louis-Henri Harvey
Caisse populaire de Chicoutimi
Scierie Saguenay
Mme Antoine Gauthier
M. Bernard Pelletier
M. Patrick Lapointe
M. Paul Murdock
M. Gilles Rinfret
M. Gérard Tremblay
M. Roger Larouche
Abbé Jean-Paul Vincent
M. Alayn C. Larouche

Membres bienfaiteurs (50$ à 499$)

Dr Yves Savard
Mme Jeannine Dufour-Boucher
M. Rémy Roussel
M. Fernand Gagnon
Mme Laurette Angers
Dr Louis Bélanger
M. Aimé Gagné
M. Benoît Dumont
Dr François Tremblay
Mme Marie Dharmalingan
M. J.-Henri Bouchard
Mme Michelle Harvey
M. Daniel Giguère (Hydro-Québec)
Cabinet du recteur (UQAC)
Mme Rachel Bergeron
Dr Jean Mathieu
M. Desmond Hudson
Mme Antoinette Brassard

Membres corporatifs (1 000$ et plus)

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée (1985)
Soeurs du Bon-Pasteur (1986)
Ville de Jonquière (1986)
Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés (1986)
Fédération des caisses populaires Desjardins-Métabetchouan (1987)
Commission scolaire de Chicoutimi (1986)
Ville de Saint-Félicien (1987)
Entreprise d'électricité Grimard Inc. (1988)
Caisse populaire de Kénogami (1988)
Fondation Thomas-Léon Tremblay (1989)
Raoul Blackburn Ltée (1971) (1989)
Ville de Roberval (1989)
Ville de Dolbeau (1989)
M. Jean-Paul Tremblay (1989)
Les Augustines de la Miséricorde de Jésus-Jonquière (1989)
Ville de La Baie (1990)
M. Gilles Tremblay (Syndic) (1990)
M. Gilbert Gravel (1990)
M. Jacques Tardif (1992)
Fondation Mathew Ralph Kane (1992)
Fondation Asselin (1993)
Compagnie Impériale Esso (1993)
Ville de Chicoutimi (1993)
Le Groupe Riverin (1993)
Monastère des Augustines de la Miséricorde de Jésus (1994)

Membres de soutien (25$ à 49$)

Mme Olivette Babin
R. P. Laurent Tremblay, o.m.i.
Mme Marcelle Pannunzio
M. Paul-Émile Carrier
Me Jacques Riverin
Mme Raymonde Legault
M. Louis Gauthier
M. Jos-Henri Lavoie
M. Jean-Marc Patoine
M. Arthur Tremblay, sénateur
M. Ulric Blackburn
M. Wellie Tremblay
Dr Armand Gagnon
M. Marcel LeBlanc
M. Jean Gagnon
M. Claude Gagné
R. P. Albert Dumont
Mme Marthe Drolet-Delisle
M. Claude Bergeron
M. Gaston Blackburn, ptre
M. Joseph Gravel
M. Jacques Lambert
M. Alyre Martin
M. Laurent-Yves Simard
Fédération UPA (Saguenay—Lac-Saint-Jean)
M. Alyre-J. Picard
M. Fernand Gravel
Mme Hélène Savard-Jacob
Mme Jacqueline Beaulieu
Mme Élisabeth Murdock
M. Claude Potvin
Dr Guy Bouchard
M. Gérard Villeneuve
M. Raymond Lessard
M. Roger Côté
Dr Claire Saint-Pierre
Mme Jeannine Tardif-Hébert
M. Charles-Aimé Gauthier
Mme Geneviève Gagnon-Talbot
Domaine du Bel Âge
M. Thomas Donohue
M. Christian Allard
M. Claude Turcotte, pharmacien
Dr Richard Harvey
M. Charles-E. Tremblay
Mme Jeanne B.-Grenon
Mme Benny Beattie

La Société historique du Saguenay tient également à remercier ceux et celles qui donnent des montants moindres. Cependant, lorsque ces montants sont de 15$ ou 20$, nous fournissons un reçu pour usage fiscal.

Saguenayensia

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Fondée en 1959 par Mgr Victor Tremblay
Volume 36, numéro 4, octobre - décembre 1994, publié en décembre 1994

La revue *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par la Société historique du Saguenay, 930 Jacques-Cartier Est, C.P. 456, Chicoutimi, G7H 5C8. Tél.:549-2805. Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus. Port de retour garanti. Envoi de publication—Enregistrement no 0849.

La revue *Saguenayensia* est répertoriée dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique Française* et dans *Canadian Historical Review*.

La direction de *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte. Les articles parus dans *Saguenayensia* ne peuvent être reproduits, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de la Société historique du Saguenay. La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Le service d'archives de la Société historique du Saguenay est agréé par le ministère de la Culture du Québec depuis le 14 septembre 1990.

Dépôt légal:
4e trimestre 1994
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN0581-295X

Tarif d'abonnement:
Canada: 25$
Autres Pays: 30$
Le numéro: 6,25$

Ce numéro spécial: 10$

Couverture: *Draveur en action, printemps 1947. Myron Ehrenberg, photographe.*
Source: SHS, Fonds Price, F.Ph.64.1691.

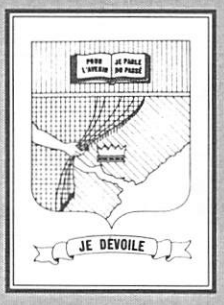

Sommaire

2 Éditorial

3 Bâtir un Canada sur l'axe Tadoussac-Baie d'Hudson plutôt que sur l'axe du Saint-Laurent?
par Marcel Trudel

8 La colonisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean... en perspective (1850-1911)
par Fernand Ouellet

28 Classe capitaliste, accumulation de capital et idéologie du progrès à Chicoutimi à la fin du XIXe siècle.
par Alfred Dubuc

43 La *Chasse-Gardée* des Kakouchaks: regards anthropologiques
par Jean-François Moreau

48 Le Saguenay: Une population? Deux régions? Trois nom?
par Gérard Bouchard

54 *Moyen Nord*: Notion et zone mondiale
par Louis-Edmond Hamelin

La Fondation Monseigneur-Victor-Tremblay Inc.
Conseil d'administration

Me Marcel CLAVEAU, président
M. Gilbert GRAVEL, 1er vice-président
M. Eddy LALANCETTE, 2e vice-président
M. Charles TREMBLAY, trésorier
M. Roland BÉLANGER, secrétaire
M. Pierre BERGERON, directeur
M. Jean-Claude BEAULIEU, directeur
M. Jean GAGNON, directeur
M. Jean LAFLAMME, directeur
M. Benoît LALANCETTE, directeur
M. Paul-E. LEMIEUX, directeur
M. Georges-Henri PERRON, directeur

Saguenayensia

Comité de l'édition

Directeur:
Roland Bélanger
Secrétaire:
Éric Tremblay
Membres:
Roland Bélanger, Dany Côté, Rina Fradette, Édith Gagné, Jérôme Gagnon, Érik Langevin, Évode Pelletier, Éric Tremblay, Gervais Tremblay
Collaborateurs extérieurs:
Sylvain Gaudreault, Université Laval
Jean-François Hébert, Université Laval

Assistant de production, graphiste:
Mike R. Villeneuve
Révision des textes et épreuves:
Roland Bélanger, Marc Gingras, René Laberge, Raymond Lemieux
Montage:
Mike R. Villeneuve
Publicité:
G.-H. Perron, Roland Bélanger.

Impression:
Imprimerie Commerciale Coop, Chicoutimi

La Société historique du Saguenay

Conseil d'administration:
M. Paul-E. Lemieux, président
M. Réal Lévesque, 1er vice-président
M. Alex Tremblay, 2e vice-président
M. Louis-Henri Harvey, trésorier
M. Rosaire Villeneuve, secrétaire
Mme Céline Beaulieu, directrice
M. Jean-M. Coulombe, directeur
M. Georges-Henri Perron, directeur

Conseillers:
Chicoutimi: M. Maurice Ouellette
Dolbeau: M. Joseph-A. Perron
Hébertville: Mme Annette Fortin
Métabetchouan: M. Denis Marcoux
Normandin: M. Gérald Bélanger
Roberval: Mme France Guay
Saint-Félicien: M. Guy Joncas

Archiviste:
Roland Bélanger

Assistant-archiviste:
Éric Tremblay

Personnel bénévole:
M. Albert Larouche

Éditorial

Ce numéro de Saguenayensia est très spécial. C'est le 175e d'une revue consacré à l'histoire régionale, et il est publié dans le cadre du 60e anniversaire de la Société. C'est une occasion magnifique pour rendre hommage à nos prédécesseurs, tant au niveau de la revue qu'à celui de la Société. Rares sont les sociétés et les revues d'histoire régionale qui ont une telle continuité et suscitent autant d'intérêt.

Pour ce numéro de Saguenayensia, notre archiviste Roland Bélanger, dont le dynamisme est connu, a fait appel à des historiens chevronnés et leur a laissé carte blanche sur le sujet et sur le ton de leur article. Plusieurs ont accepté de collaborer et vous trouverez leurs noms et leurs textes dans les pages qui suivent. Notre ami Roland a même réussi à en faire un numéro double, ce qui est merveilleux. Je remercie tous ces professionnels de l'histoire au Canada français qui nous honorent de leur collaboration gratuite et bénévole.

Leurs textes susciteront certainement bon nombre de réflexions salutaires chez tous nos lecteurs et lectrices.

Pour présenter ce numéro, Roland a demandé à son président d'écrire un éditorial et, là, les problèmes commencent. Je me sens un peu comme Mark Twain. Invité à prendre la parole à l'occasion d'un banquet, il commençainsi son discours: «Messieurs, Jules César et mort, Napoléon est mort, et moi, je me sens pas très fort».

Le physicien que je suis, plus habitué aux équations et aux formules qu'aux réflexions d'ordre historique, humain et philosophique, se sent vraiment très faible en compagnie de tous ces historiens de renom. De plus, il est un peu comme ces médecins de Molière qui n'étaient pas habitués à voir des visages. Changez le mot visages par l'expression le côté humain des choses et des événements et vous aurez compris pourquoi je ne me sens pas très fort.

Écrire un éditorial est quand même une responsabilité à laquelle je ne puis me soustraire, et Roland m'a ouvert une porte en me suggérant de m'appuyer sur des sommités qui, au hasard d'une page, écrivent une phrase ou un paragraphe choc qui nous marquent par l'effet profond qu'ils laissent en nous. Ces sommités sont des personnalités fortes, des avant-gardistes, qui ont des idées, ne craignent pas de les exprimer. Ils pourraient dire à la suite de Molière: «c'est mon idée et je la partage». Vous trouverez, en feuilletant les pages de ce numéro, quelques-unes de ces phrases choc avec leurs auteurs. Que vous soyez d'accord ou pas avec les vues exprimées n'a pas d'importance, nous les avons reproduites dans le but de susciter une réflexion en profondeur de votre part.

Et pour commencer, je m'appuierai sur un ethnologue québécois bien connu, Robert-Lionel Séguin. Les quelques articles et éditoriaux que j'ai écrits pour Saguenayensia vous auront probablement montré que l'histoire des moeurs est très importante pour moi. Voici ce qu'à écrit à ce sujet M. Séguin: « L'histoire de Rigaud, c'est bien plus que l'arrivée du premier desservant, la construction de la première église, l'érection civique de la paroisse, puis de la ville, la fondation du Collège et du Couvent, l'inauguration du Sanctuaire de Lourdes, l'ouverture de la première école, que sais-je encore? C'est surtout et avant tout l'histoire de l'homme, de ses joies, de ses peines, de ses aspirations, de ses convoitises, de ses espoirs, de ses déceptions, de ses misères, de ses réussites, de ses qualités et de ses défauts. Et chez cet homme, ce qui m'intéresse, c'est sa façon de vivre, de travailler, d'aimer, de souffrir, de s'amuser et, disons-le de pécher».[1]

Les deux aspects complémentaires de l'histoire locale ou régionale sont fort bien couverts par M. Séguin, l'un et l'autre n'étant pas sans revêtir une très grande importance. A chacun de vous de départager chacun, selon vos goûts.

J'aimerais rapprocher de cette citation une autre, prise dans un volume bien différent et où on ne s'attendrait pas à trouver une telle réflexion. Elle provient de la biographie de la célèbre couturière Coco Chanel, écrite par l'écrivain parpaillot Edmond Charles-Roux: «Et voilà que le destin de Gabrielle comporte, une nouvelle fois, l'un de ces moments singuliers, de ceux qui ne figurent dans aucun livre, l'Histoire ne retenant que ce qui met en branle de grandes masses humaines, pestes, guerres, invasions, villes incendiées, mais prêtant peu d'attention aux rencontres imprévisibles entre les êtres. Comme si l'Histoire n'était pas aussi la patiente addition d'images d'époque, chacune contenant sa modeste part de vérité, chacune donnant à voir quelque chose, parfois à peine plus qu'une poussière, de ce que fut ce temps-là. C'est cela aussi l'Histoire après tout».[2]

N'est-ce pas que c'est beau, et bien écrit, et qui montre ce que l'on peut dire et écrire quand on a du talent!

Et je termine ces réflexions reliées à la petite histoire, à l'histoire des moeurs par une réflexion choc, qui provient d'un des grands spécialistes de ce genre, le très célèbre Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, pour qui l'histoire devait «devenir l'histoire des peuples et non celle d'un petit nombre de chefs».[3]

[1]. Robert-Lionel Séguin, *Le vrai pays de Rigaud*, in *La vie quotidienne au Québec*, sous la direction de René Bouchard.
[2]. Mme Edmonde Charles-Roux, *L'irrégulière ou mon intinéraire Chanel*, Paris, Grasset, 1974.
[3]. Alfred Fabre-Luce, *Talleyrand*.

Au XVIIe siècle

Bâtir un Canada sur l'axe Tadoussac—Baie d'Hudson plutôt que sur l'axe du Saint-Laurent?

par
Marcel Trudel

Les premiers établissements du Canada se sont répartis de Québec à Montréal selon l'axe du Saint-Laurent: on peut penser que c'était dans la nature des choses. Pourtant, dans la première moitié du XVIIe siècle, il semble bien qu'on ait hésité. Ce Canada est peut-être venu près de se construire sur un axe autre que celui du Saint-Laurent, l'axe qui va de Tadoussac à la baie d'Hudson.

La fin première (non avouée) de la colonisation française au nord-est de l'Amérique étant le commerce de la fourrure. Ce commerce détermine en grande partie le lieu où l'on s'établit. Après l'échec de Cartier et de Roberval au milieu du XVIe siècle, les Français reviennent quand même dans le Saint-Laurent, conscients de trouver dans cette partie du continent une abondante ressource de fourrure. En quel lieu Chauvin de Tonnetuit, titulaire d'un monopole, va-t-il en 1600 fixer le centre de ses opérations? Il ne choisit ni Stadaconé, où les Français avaient déjà hiverné par trois fois, ni Hochelaga, le point le plus avancé qu'ils connaissent dans l'arrière-pays: deux endroits d'où les Iroquois s'étaient retirés, laissant la place vide. Chauvin de Tonnetuit opte pour Tadoussac, dans le pays des Montagnais, à l'embouchure de ce Saguenay qui avait fait rêver Cartier. Il y dresse la première «Habitation» depuis l'abandon de la région de Québec.

On ne pouvait douter qu'à Tadoussac on se trouvait à l'aboutissement d'un réseau de traite qui s'étendait fort loin vers le nord. Chauvin de Tonnetuit, Pont-Gravé qui l'accompagnait, et Du Gua de Monts, leur associé et bientôt titulaire d'un nouveau monopole, ne pouvaient ignorer la célèbre carte de Mercator, publiée en 1569: elle représente un Saguenay qui sort d'un lac où se déversent, venant du nord et de l'ouest, au moins trois affluents importants[1]. Les Européens n'étaient pas encore remontés, croit-on, jusqu'à ce lac, mais

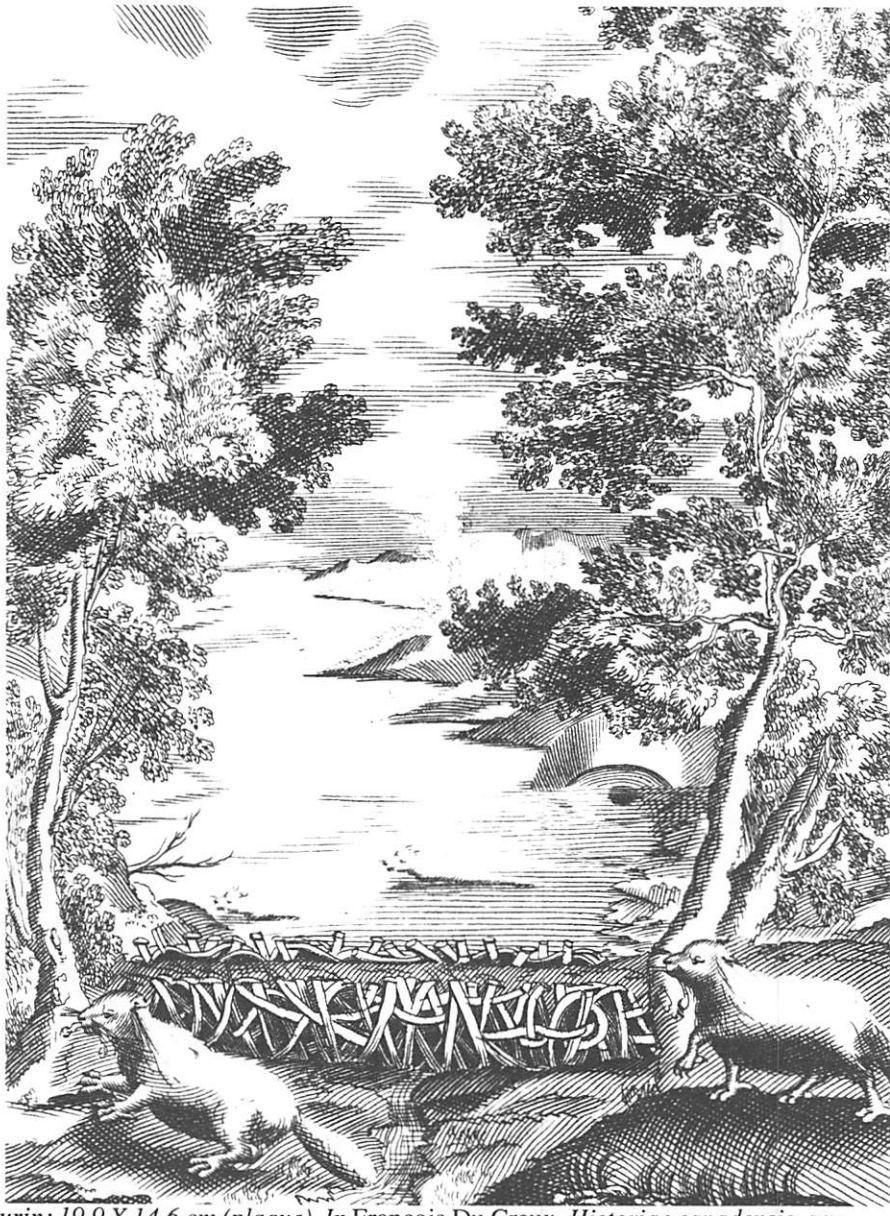

«Castors travaillant à un barrage; eau-forte et burin; 19,9 X 14,6 cm (plaque). In François Du Creux. *Historiae canadensis, sev Novae-Franciae libri decem, ad annum vsque Christi MDCLVI.* Parisiis: S. Cramoisy et S. Mabre-Cramoisy, 1664. p.51.»
«Au XVIIe siècle, la fourrure, surtout de castor et d'orignal, était à peu près la seule ressource exploitée en Nouvelle-France. On l'obtenait des Indiens contre des couteaux, des haches, des marmites et de la verroterie. Elle était ensuite vendue en Europe.»
Source: Rêves d'empires : Le Canada avant 1700, *p.272.*

ils avaient pu en obtenir des Montagnais une représentation suffisamment précise. Ce que les Jésuites confirmeront par une vue encore plus encourageante: le lac Saint-Jean est alimenté par dix rivières «qui servent de chemin, à quantité de petites Nations répandues dans ces grandes forests, qui viennent trafiquer avec les Sauvages qui habitent une partie de l'année sur les rives de ce lac»[2]. Il y avait donc là un immense bassin pelletier, dont Tadoussac était la porte de sortie.

On sait, de plus, chez les navigateurs, grâce à des cartes (celle de Michael Lok en 1582 et celle de Wytfliet en 1597[3]) qui illustrent les explorations anglaises de Davis et de Frobisher, qu'au-delà de ce bassin pelletier, s'étend une mer, elle-même servant de débouché à l'autre versant de ce bassin, cette mer dont Henry Hudson constate la présence en 1610. Or, selon une carte de Gerritsz qui sera publiée en 1612, puis copiée et intégrée par Champlain dans ses oeuvres[4], on peut exploiter cette portion du continent en remontant les cours d'eau qui alimentent le lac Saint-Jean, puis en descendant ceux qui se déversent dans la baie d'Hudson. On pouvait espérer canaliser vers Tadoussac toute la richesse de ce «paradis de la fourrure».

L'hypothèse d'un accès à la baie d'Hudson par le Saguenay est suffisamment connue très tôt, pour qu'en 1640 un Anglais, venu de la rivière Kennebec avec des Abénaquis, se présente à Québec pour en tenter la vérification. Inquiet d'une concurrence éventuelle, le gouverneur Huault de Montmagny n'eut rien de plus pressé que de le faire conduire à Tadoussac pour, de là, lui faire plutôt «rechercher l'Angleterre par la France»[5].

Encore fallait-il que les Montagnais laissent entrer les Français! Or, en bons marchands qui servaient d'intermédiaires aux Amérindiens de l'intérieur, ils n'étaient pas prêts à céder leur commerce. En 1608, des guides montagnais

Mappemonde / Gérard Mercator, (1512-1594), Duisbourg, 1569.
«[L]e nom «Saguenai» indique le pays entre les rivières Saguenay et Outaouais, avec, par rapport à celle-ci, l'explication suivante: «Hos fluvio facilior est navigatio in Saguenai» (par ce fleuve il est plus facile de naviguer jusqu'au Saguenay). Dans une autre note, concernant ;e grand lac Huron, on parle des habitants du Saguenay: «Hic mare est dulcium aquarum, cujus terminum ignorari Canadenses ex relatu Saguenaïe (n) aiunt.» (Celle-ci est une mer d'eau douce, dont les Canadiens disent, d'après le témoignage des Saguenéens, qu'on n'en connaît pas la limite.) À remarquer l'île désignée sous le nom de «y Bordet». D'après Monseigneur Victor, cette île «singulière, qu'on retrouve sur quelques autres cartes, déjà représentée sur la carte de Jean Alfonse [...] est ce qu'on a appelé plus tard «l'île de Chicoutimi», constituée par le bloc de terre encerclé d'eau par la rivière Chicoutimi, le lac Kénogami, la rivière au Sable et la rivière Saguenay. D'après ces détails, fournis sommairement par les Indiens, les cartographes ne pouvaient pas imaginer autre chose qu'une île dans la rivière Saguenay» (Cf. «Le Saguenay dans la cartographie de 1536 à 1600» par Victor Tremblay in Saguenayensia, *juillet-août 1963, pp.79-80).*

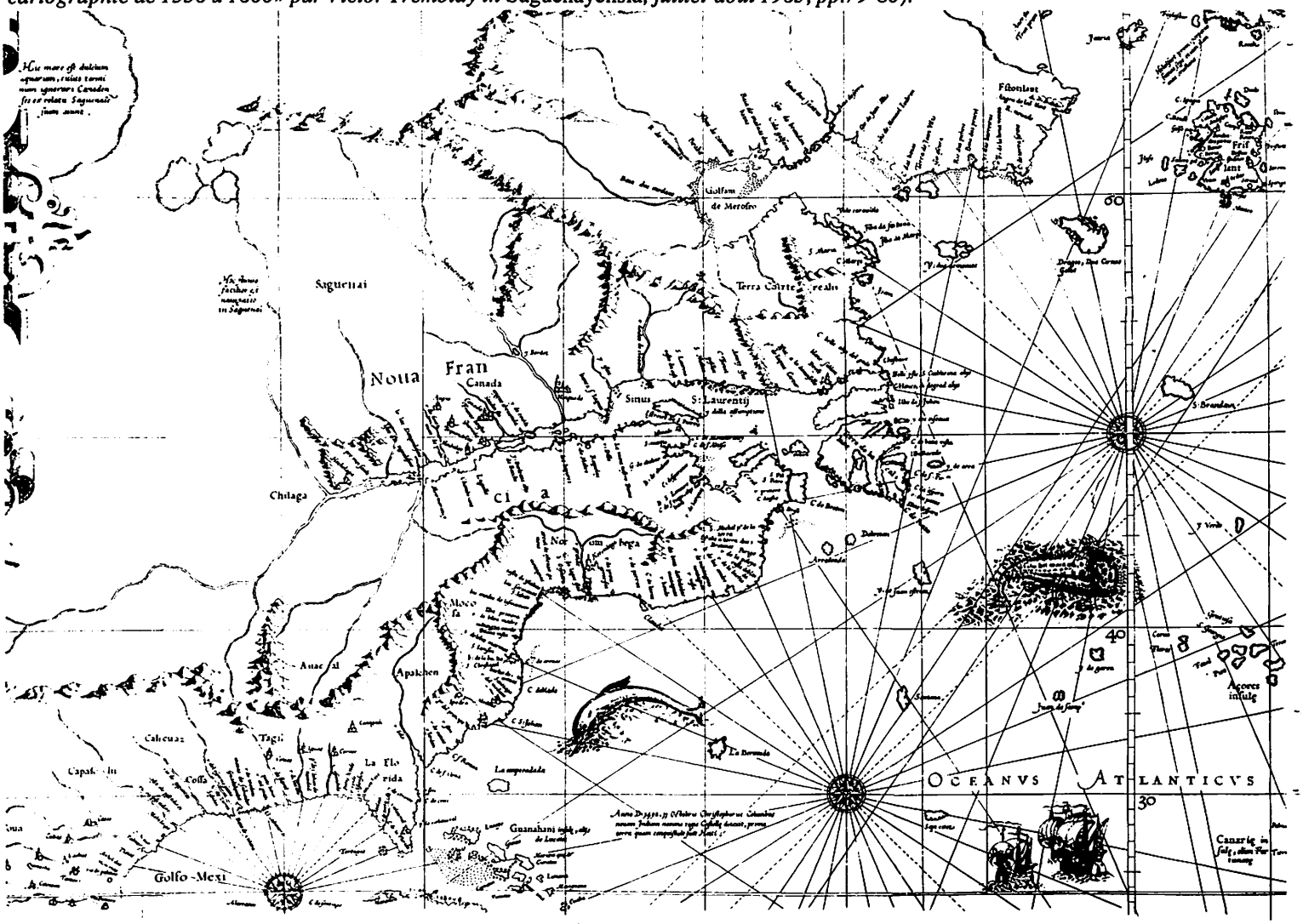

MAPPEMONDE DE GÉRARD MERCATOR — Duisbourg, 1569.

accompagnent Champlain jusqu'en amont de l'actuelle ville de Chicoutimi et lui font une description alléchante du réseau hydrographique: un grand lac (le lac Saint-Jean) dans lequel se déchargent trois rivières (nous reconnaissons la Péribonka, la Mistassini et l'Ashouapmouchouan); ils lui disent encore que des nations qui traitent avec les Montagnais, «voient une mer salée» à 40 ou 50 jours de Tadoussac. Champlain voudrait bien faire le voyage, mais on ne veut pas lui en montrer davantage[6].

Il y aurait un autre accès: par la rivière Saint-Maurice. Encore ici, toujours dévoués, les Amérindiens «promettent» en 1610 de conduire Champlain par cette voie jusqu'à la mer du Nord et de le ramener par le Saguenay[7]. Promesse de 1610 renouvelée en 1611[8], mais toujours promesse pour une année prochaine...

La rivière des Outaouais (alors appelée *rivière des Algonquins*) est une autre voie possible. Champlain la remonte en 1613; objectif: atteindre la baie d'Hudson où l'interprète Nicolas de Vignau dit qu'il se serait rendu par la même route, mais les Algonquins, voyant les Français tout prêts à découvrir les secrets du chemin, obligent Vignau, sous les menaces, à reconnaître qu'il a rêvé.[9]

La baie d'Hudson reste donc inaccessible aux Français: Algonquins (et avec eux Népissingues) de l'Outaouais, Attikamèques du Saint-Maurice, Montagnais du Saguenay, tous bloquent les trois voies d'accès.

Tadoussac demeure quand même en place et poursuit sa carrière de comptoir, mais Champlain qui, sur les ordres et avec l'argent de Du Gua de Monts, a établi en 1608 une Habitation à Québec, va la préférer à Tadoussac, dont il a une vue pessimiste: «peu de terre, sinon rochers et sables», «lieu le plus désagréable & infructueux qui soit en ce pays»[10]

Toutefois, le port principal de la colonie laurentienne, c'est pendant longtemps, non pas Québec, mais Tadoussac. Des débuts du siècle jusque vers son dernier quart, les navires, qui arrivent de France au printemps, jettent l'ancre dans l'excellent mouillage de la baie de Tadoussac, y débarquent passagers, bagages et marchandises, puis passent là tout l'été en attendant de reprendre la grande traversée. À l'arrivée, donc, des navires, on fait le transbordement dans les barques, et l'on remonte le fleuve, à rames et à voiles, jusqu'à Québec, 180 kilomètres en amont. Les passagers, humbles ou prestigieux, complètent ainsi leur voyage, sous le soleil ou sous la pluie: c'est le cas, par exemple, des Hospitalières et des Ursulines en 1639, de l'évêque Laval, du gouverneur Buade de Frontenac, de l'intendant Talon et de tant de nos ancêtres. Les autorités ont beau exiger que les navires se rendent à Québec, les capitaines préfèrent la sécurité de Tadoussac aux risques de la navigation si difficile dans l'archipel d'Orléans. Transbordement qui ne s'opère pas toujours d'une façon ordonnée, ce dont se plaint l'Ursuline Mère de l'Incarnation: «Comme nous ne recevons nos pacquets que peu à peu, nous ne faisons aussi nos réponses que par de petits mots par les chaloupes qui vont file et file aux grands vaisseaux»[11].

On imagine l'activité intense qui animait ainsi chaque année le port de Tadoussac, de la fin du printemps à la mi-automne: l'arrivée des navires de France et celle de toutes ces barques qui s'amènent de Québec pour assurer le transport fluvial (en 1662, Mère de l'Incarnation écrit: «toutes les chaloupes et barques de ce pays y sont allées»[12], le débarquement des passagers et des marchandises, leur mise à bord des barques, la présence de tous ces Montagnais descendus du Saguenay pour traiter leurs fourrures; puis, la saison finie, la descente de Québec à Tadoussac (encore sur des barques) de ceux qui rentrent en France, le chargement des fourrures et d'autres articles d'exportation. Pendant six mois, l'activité de la colonie se concentre quasi toute à Tadoussac: on se croirait dans la capitale.

Cependant, en cette longue période du XVIIe siècle, Tadoussac n'est pas que l'avant-port de Québec. Le blocus du Saguenay par les Montagnais prend fin en 1647: comme l'écrit la *Relation* de 1649-1650, «[c]es peuples qui cachoient jadis aux François les chemins des Nations où ils vont trafiquer, ne voulans pas mesme que nous en abordassions»[13]. C'est pour les Jésuites un vaste champ d'activité missionnaire, mais c'est surtout l'accès à l'immense bassin pelletier Tadoussac-baie d'Hudson. Tadoussac sera, des années durant, pour la colonie canadienne, la source de survie, grâce à la fourrure du nord (dont celle de la baie d'Hudson) qui descend à Tadoussac par les intermédiaires traditionnels.

Jusque-là, faute de pouvoir accéder à la baie d'Hudson par le Saguenay, par le Saint-Maurice ou par l'Outaouais, on avait concentré son attention sur la Huronie, plaque tournante du commerce des Grands Lacs. Or, depuis sa destruction par les concurrents iroquois, rien n'en pouvait plus devenir et même si on espérait beaucoup de la région des Grands Lacs (d'où, justement, des explorateurs comme Chouart des Groseilliers tentaient d'attirer la fourrure de la baie d'Hudson), la survie de la colonie n'était pas pour autant assurée. Sur l'Outaouais, la concurrence iroquoise bouchait les routes: aucun arrivage au Saint-Laurent en 1657, aucun en 1658, ni en 1659; celui de 1660 est une chance exceptionnelle, après trois ans de vaine attente; et le blocus de l'Outaouais reprend en 1661, et il se maintient en 1662[14].

Comment donc la colonie, dont tout le budget dépendait du seul revenu des fourrures, pourrait-elle subsister si l'on ne devait compter que sur les arrivages de l'Outaouais? Ce budget nécessitait, bon an mal an, une somme d'environ 50 000 livres. Celui de 1652, par exemple, se chiffre à 48 250 livres et comprend tout juste les articles essentiels auxquels s'est engagée la Communauté des Habitants, responsable de l'administration: les salaires des gouverneurs et autres fonctionnaires, les frais de défense et de navigation, les magasins pour les besoins de la population, le soutien de l'Église et des communautés religieuses[15].

Où prendre les 50 000 livres, puisque la traite des Grands Lacs ne donne plus rien ou presque? Dans la traite de Tadoussac, qui, par exemple, en 1648, avait produit à elle seule un profit de 40 000 livres[16]; et cette source, à la différence de celle des Grands Lacs, en était une annuelle, régulière, assurée. Elle est le seul recours important dans les difficiles années du conflit franco-iroquois: «les traites du côté du Sud» étant «presque anéanties», écrit Mère de l'Incarnation, il reste, du moins, «celles du

Nord»[17], entendant par là celles de l'axe Tadoussac-baie d'Hudson.

Donc pour ne plus attendre un revenu dont on ne pouvait jamais prévoir ce qu'il serait, le Conseil de la Traite (qui agit pour la Communauté des Habitants) décide en 1653 d'affermer la traite de Tadoussac, dont le domaine comprend, dans sa profondeur, le Saguenay avec toutes les rivières qui s'y déversent, c'est-à-dire, tout le bassin du lac Saint-Jean et ce qui vient, par intermédiaires, du versant hudsonien[18]. Le bail en est accordé pour trois ans à Louis Couillart de Lespinay, au montant annuel fixe qui était peut-être de 10 000 livres[19]. Toutefois, avec ces 10 000 livres annuelles que l'administration était, en principe, sûre de toucher, on ne couvrait encore qu'un cinquième du budget: il fallut donc couper de moitié sur la plupart des dépenses de la colonie, en réduisant le budget à quelque 20 000 livres[20]. Tadoussac en fournissant la bonne moitié, le reste venant du droit de quart que l'on percevait sur les fourrures traitées privément par les habitants. Tadoussac est alors le seul revenu «infaillible».

Tadoussac est de nouveau affermé en 1658 à une société d'exploitants constituée pour la circonstance, mais on ignore pour quel montant et dans quelle mesure Tadoussac sauve le budget de la colonie. Autre bail en 1659, dont le montant aussi nous est inconnu. Le gouverneur Voyer d'Argenson écrit, en parlant des «années dernières», qu'on n'avait pas les fonds nécessaires pour acquitter les charges ordinaires[21]: comme de 1657 à 1659 il n'était rien venu des Grands Lacs, on se demande comment la colonie aurait survécu, s'il n'y avait pas eu cette ressource de Tadoussac.

En 1660, il vient enfin des Grands Lacs une quantité étonnante de fourrures, grâce à un déblocage temporaire de l'Outaouais, et c'est d'autant plus heureux que, cette année-là, la ferme de Tadoussac n'avait pu être adjugée que pour 9 000 livres à une société de 43 personnes, dont cinq femmes[22]. Puis, la route de l'Outaouais se rebouche, il ne vient plus rien de ce côté ni en 1661, ni en 1662: Tadoussac devient de nouveau le seul principal recours pour le budget de la colonie, sans qu'on puisse préciser exactement dans quelle proportion. Il en est encore de même en

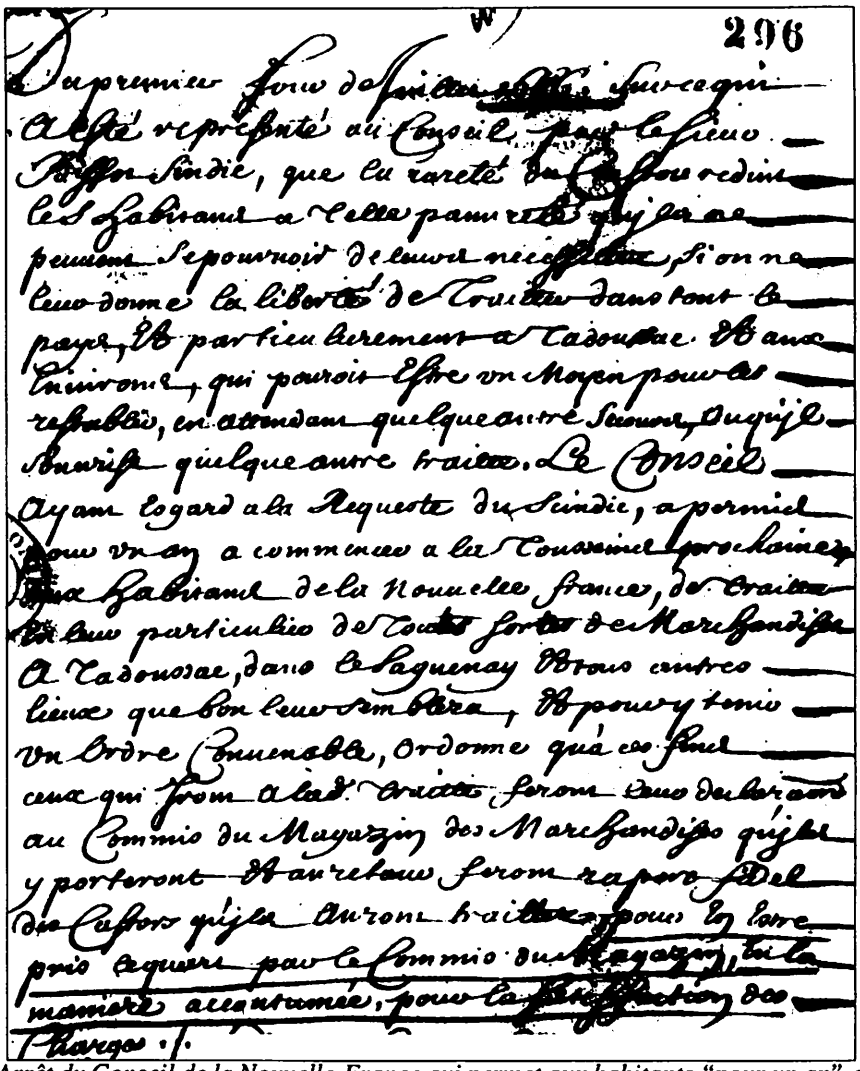
296

«Arrêt du Conseil de la Nouvelle-France qui permet aux habitants "pour un an" de faire la traite des fourrures où bon leur semblera, Québec, 1er juillet 1656.»
«La colonie reçoit peu de fourrures depuis que les incursions iroquoises ont éliminé certains fournisseurs (les Hurons) et semé la panique chez d'autres. C'est pourquoi on décide de permettre aux habitants d'aller eux-mêmes chercher les pelleteries dans les régions éloignées.»
Source: Archives nationales, Paris, France: Fonds des Colonies, série C11a, vol. 1, fol. 296 in Rêves d'empires: Le Canada avant 1700, *p.274.*

1663 et aussi en 1664: en ces deux dernières années cette fois, c'est tout le budget de la colonie, 50 000 livres, que l'on compte tirer de Tadoussac.

Certes, le fermage des années 1663 et 1664 subira quelques modifications; il n'en reste pas moins que tout le système économique reposait toujours sur la traite du Saguenay, à une époque où il ne venait plus rien des Grands Lacs. Comme les années qui avaient précédé, le Saguenay permettait d'acquitter les charges du pays, c'est-à-dire de maintenir en place des institutions civiles et religieuses: ce qu'entend Mère de l'Incarnation, quand elle écrit que si les marchands s'en vont faute de fourrures à traiter, toute la colonie devra se rembarquer avec eux[23].

C'est aussi l'époque où l'on s'applique à prendre effectivement possession de cet axe jusqu'à la baie d'Hudson. Ce que les Français, dont les Jésuites Druillettes et Dablon, tentent en 1661. Toutefois, parvenus au versant des eaux, là où commence le bassin de la baie d'Hudson, les explorateurs entendent dire que les Iroquois barrent la route, ces Iroquois qui connaissent bien l'importance de cet axe de pénétration et qui veulent, comme l'exprime la Relation, «y estre en mesme temps que nous». Il fallut revenir sur ses pas[24].

Puis, pendant quelques années, on

néglige l'entreprise, jusqu'au jour où l'on apprend que l'Angleterre, sur l'initiative d'un Français du Canada (Chouart des Groseilliers), fonde une puissante compagnie pour occuper ce bassin pelletier de la baie d'Hudson. On reprend donc la route en 1671, en suivant le même axe, dans l'espoir d'arriver les premiers et d'attirer toutes les fourrures du nord vers le Saguenay, ce qui aurait, en outre, l'avantage d'éviter le long détour par la rivière des Outaouais[25]. Cette fois, en 1672, on atteint par les terres la fameuse mer dont on rêvait depuis si longtemps, Malheureusement pour les Français, les Anglais sont déjà bien en place et les Mistassins, qui avaient l'habitude de venir en traite du côté de Tadoussac, trouvent plus commode de faire leur commerce avec des postes qui sont mieux à leur portée. Le Jésuite Albanel suit le même axe en 1673-1674 et atteint de nouveau la baie d'Hudson, mais à l'inverse de cet Anglais que Huault de Montmagny avait intercepté pour lui faire plutôt rechercher l'Angleterre en passant par la France, le gouverneur de la baie d'Hudson lui fit rechercher la France en passant par l'Angleterre[26]...

Les trois premiers quarts du XVIIe siècle avaient prouvé que la colonie pouvait compter sur les revenus du Saguenay plus sûrement que sur ceux, toujours aléatoires, que rapportaient les fourrures des Grands Lacs. On se rappelle la suite: les Anglais occupent la baie d'Hudson et, de ce fait, toutes les grandes voies de traite de l'intérieur. Trop uniquement préoccupée d'une expansion commerciale par la rivière des Outaouais et par les Grands Lacs, la Nouvelle-France du XVIIIe siècle en sera réduite à un long et étroit couloir économique, s'étirant difficilement du Saint-Laurent jusque vers la «mer de l'Ouest», situation qui rendra sa chute inévitable. On se prend à rêver sur le tour différent qu'aurait pris l'histoire si cette Nouvelle-France avait plutôt poussé dans la direction qu'elle avait prise au début du XVIIe siècle, celle d'un grand boulevard de commerce qui eût relié Tadoussac à la baie d'Hudson?

1 Carte reproduite dans Trudel, *Atlas de la Nouvelle-France*, p.60.
2 *Relation* de 1651-1652, dans *Relations des Jésuites* (éd. Thwaites), vol. 37: p.212.
3 La Carte de Lok est reproduite *ibid.*, p.62, et celle de Wytfliet, *ibid.*, p.66.
4 Carte reproduite *ibid.*, pp.78 et 82.
5 *Relation* de 1640, dans *Relations des Jésuites* cité, vol 18: p.234-236.
6 Champlain, *Oeuvres* (éd. Biggar), vol II: p.16-19.
7 *Ibid.*, vol. II, p.119.
8 *Ibid.*, vol. II, p.173s.
9 *Ibid.*, vol. II, pp.282-294, 296, 304s.; vol. III, pp.37; vol. IV, pp.181-193, 195.
10 *Ibid.*, vol. III, p.308.
11 Mère de l'Incarnation à son fils, 6 nov. 1662, dans *Correspondance* (éd. Oury), p.683.
12 *Loc.cit.*
13 *Relation* de 1649-1650, dans *Société*, vol. 35, p.274.
14 Voir là-dessus, Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III, tome 1, p.394.
15 Voir le détail de ce budget *ibid.*, vol. III, tome 1, 220m.
16 *Journal* des Jésuites, dans *Relations* cité, vol. 32, p.102.
17 Mère de l'Incarnation à son fils, 1er septembre 1652, dans *Correspondance* (éd. Oury), p.479.
18 Voir la dessus, Trudel, *op.cit.*, vol. III, tome 1, p.229.
19 Selon Lucien Campeau, *Les finances publiques de la Nouvelle-France*, p.120.
20 Trudel, *op. cit.*, vol. III, tome 1, p.230.
21 *Ibid.*, p.279.
22 *Ibid.*, vol. III, tome 1, p.279s.
23 Mère de l'Incarnation à son fils, 30 août 1650, dans *Correspondance* (éd. Oury), p.398.
24 Trudel, *op. cit., vol. III, tome 1, p.264.*
25 *Talon à Colbert, 10 nov. 1670,* dans le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec,* 1930-31, p.124.
26 Sur ce voyage, voir Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV: *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales* (sous presse).

Alain Gagnon
PDG

Les communicateurs p.s. Saguenay—Lac-Saint-Jean ltée

930 rue Jacques Cartier est
C P 874
Chicoutimi, Qc
G7H 5E8

(418) 543-5184

GRAVEL ET LEVESQUE INC.
ASSURANCES GÉNÉRALES

Pierre Levesque
CDA ASS

2106, Ste-Famille
C P 2367, Jonquière
Quebec, G7X 7X8
Tél.: (418) 547-6648

2939, Mgr-Dufour
Ville de La Baie
Quebec, G7B 1E7
Tel.: (418) 544-9371

J.-Euclide Perron
LIMITÉE

De père en fils...

Georges-Henri Perron, Ing. P.
Fernand Perron, L. Sc. C.
André Perron, Ing. P.
Denis Perron, Ing. P.
Gilles Perron, B.A.A., M.Sc.

...constructeurs au Saguenay depuis quatre générations.

CHICOUTIMI — TÉL.: 543-0715

La colonisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean... en perspective 1850-1911

La marche des Francophones dans l'Est du Canada et vers la Nouvelle-Angleterre.*

par Fernand Ouellet

Dans un livre riche de substance parlant du développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Camil Girard et Normand Perron écrivent:

> *L'ouverture du Saguenay à la colonisation n'est pas un phénomène isolé. Une série de facteurs économiques, sociaux et culturels favorisent, dans les premières décennies du XIXe siècle, la colonisation de nouveaux territoires. Parmi les facteurs externes susceptibles d'encourager le développement de régions périphériques, soulignons que l'Angleterre doit se tourner vers ses colonies, au début du XIXe siècle, pour s'approvisionner en bois.*[1]

Évidemment, il ne faut pas voir en cela une déclaration de déterminisme économique. Car la vision de l'agro-forestier, formulée par Normand Séguin dans son livre sur Hébertville,[2] même modifiée radicalement par la suite par son auteur,[3] leur paraît encore trop poussée: «Pour comprendre ce système [agro-forestier], disent-ils, l'accent doit être mis sur l'économie, ce qui rend difficile la saisie des motivations sociales et surtout culturelles qui permettent de comprendre la dynamique globale du peuplement».[4] Au contraire, pour eux et pour ceux qui mettent de l'avant le facteur *peuplement* par opposition à la mise en valeur des ressources, «le peuplement du Saguenay reste, pour l'essentiel, l'oeuvre de colons et de familles qui viennent pour la plupart de la région de Charlevoix»[5] et qui, de cette façon, perpétuent les stratégies élaborées par les premiers défricheurs de la vallée du Saint-Laurent. Ainsi se trouve affirmé par l'entremise de milieux populaires, issus presque entièrement d'une seule région d'une grande homogénéité ethnique et religieuse, le primat de la culture, affirmé et réaffirmé dans l'historiographie récente pour rendre compte des mouvements migratoires à l'échelle des pays et même du monde. Ainsi représentée, la migration apparaît avant tout comme l'expression spontanée du dynamisme expansionniste de la famille, en particulier de sa force génératrice.

Nous n'avons pas l'intention de résoudre pour de bon ces différences entre les oeuvres inspirées de l'historiographie de l'*exploitation* des années 1970 et les monographies suscitées par les *perspectives culturelles* des années 80-90. Ce qui nous intéresse autant, sinon plus, que ces oppositions, à vrai dire idéologiques, c'est de tenter de départager jusqu'à un certain point le typique et l'original. Mais comment arriver, même approximativement, à ce résultat, sans essayer de reconstruire le cadre général dans lequel se déroulent, le plus souvent enchevêtrés dans leurs caractères et significations, ces entreprises, ces mouvements ou ces gestes collectifs plus ou moins spontanés de colonisation? Qu'il s'agisse de déplacements internes ou d'émigration, distinguer, selon le contexte, les raisons de partir et celles qui inspirent le choix d'un nouveau lieu de résidence, paraît essentiel.

Ce cadre général, sans être limité aux territoires de colonisation, est d'abord centré sur les régions où la colonisation fut, à un moment ou à un autre, un aspect dominant du paysage. Ainsi, nos chiffres ne tiennent pas compte des marges, parfois assez substantielles, de colonisation dans les comtés composés en grande partie d'anciens peuplements.

I
La trajectoire est-ouest du premier peuplement de la vallée du Saint-Laurent aux XVIIe et XVIIIe siècles

Les premiers colons qui vinrent s'établir dans la vallée du Saint-Laurent, où la terre était d'une extrême abondance, le firent d'abord autour de petits noyaux urbains, puis progressèrent sous l'effet de facteurs multiples le long du fleuve vers l'amont et l'aval. Mais ces mouvements ne disent pas l'orientation majeure du peuplement qui s'imposa, peu à peu, selon une direction est-ouest, en bordure du Saint-Laurent. C'était à cet endroit que, tout considéré, se trouvaient les meilleurs sols, que l'accès au terroir était le plus aisé et que les communications avec l'extérieur et l'intérieur étaient les plus faciles. Ce fait était d'ailleurs reconnu par l'encadrement seigneurial qui, lui aussi, épousait les deux rives du fleuve et de ses affluents. Donc, pas question, comme cela se fit plus tard au Saguenay—Lac-Saint-Jean en franchissant les Laurentides, de faire un saut à l'intérieur des terres vers le nord ou vers le sud au-delà de la frontière seigneuriale pour y planter des communautés rurales. Sans doute était-il impérieux d'obtenir des lots, là où la qualité du sol était la plus élevée. Mais cette considération ne l'emporta à court et à moyen termes que pour une minorité d'individus puisque la région de Montréal, la plus favorisée à cet égard, ne devint la plus attrayante qu'avec le temps. Ainsi, la trajectoire est-ouest fut-elle celle qui, une fois considérés le rôle et les intérêts en la matière, État, seigneurs et censitaires, domina finalement l'orientation de la prise de possession

du sol par les colons. C'est un fait qu'illustrent les données du tableau 1, aussi bien que celles qui démontrent que l'accélération de la colonisation au sud de Montréal vint bien après celle des paroisses situées sur la rive nord du fleuve. Déjà, malgré les conditions propices à une marche sans obstacles de la colonisation, on peut être certain qu'il ne s'agit pas aussi d'un simple *mouvement des familles.*

Tableau 1
La trajectoire est-ouest du peuplement rural: Nouvelle-France, Québec et Bas-Canada

	1667	1732	1765	1784	1831
Dist. de Québec	65,9	50,0	47,6	38,3	26,3
Dist. de Trois-Rivières	14,7	10,3	11,6	11,8	13,0
Dist. de Montréal	19,4	39,7	40,0	49,9	60,7
Total	100	100	99,2	100	100

Sources: Recensements. Voir aussi F. Ouellet, «Ruralization, Regional Development, and Industrial Growth before 1850» in J. BARBIER (ed.), Economy, Class, and Nation in Quebec, *Toronto, Copp Clark, 1991, 129p. Il s'agit du territoire couvert en gros par les anciens districts de l'époque française.*

Dans ce contexte de libre accès à la terre, cette progression et son rythme relativement lent furent commandés, pour une large part, par la croissance démographique, les besoins de la famille rurale en terres et les considérations économiques. Car, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, malgré des pressions localisées sur le terroir seigneurial, la terre de bonne qualité et accessible resta abondante et relativement à bon marché. Il faut dire que les seigneurs, bien que dirigeant le mouvement, n'avaient pas encore intérêt à trop intervenir pour en limiter l'accès et entraver ce processus. Au XVIIe siècle, l'immigration avait été un facteur déterminant de la croissance démographique. Mais, par la suite, à défaut d'un tel moteur, la croissance naturelle, si vigoureuse qu'elle doublait la population tous les vingt-cinq ou trente ans, continua de donner une solide impulsion à la prise de possession du terroir seigneurial.

Sachant que les humains se reproduisent alors avec une telle force, créent des familles et multiplient les solidarités parentales, il serait tentant de se laisser séduire par le discours, fondé jusqu'à un certain point pour l'époque qu'ils étudient, que Jacques Mathieu et Alain Laberge, les deux directeurs de l'édition des *Aveux et dénombrement 1723-1745*, tiennent dans leur avant-propos:

> *L'hypothèse principale qui émerge de ces premières analyses est à l'effet qu'au-delà des impératifs de la géographie physique et de certaines sensibilités manifestes des seigneurs, l'occupation et l'aménagement des terres obéissent directement aux connaissances qu'en ont les habitants et à des pratiques sociales qui se fondent sur les situations et les stratégies de famille.*[6]

Pourtant, à faire le tour, même rapidement, de ces documents, le lecteur ne peut qu'être frappé par l'importance et la grande variété des écarts qui existaient alors, quant à l'étendue des censives, d'une seigneurie à une autre et à l'intérieur du même fief. Dans ces conditions, comment peut-on arriver à penser, à moins de croire à une sorte de béatitude paysanne, que toutes ces variations ne reflétaient ou même ne reproduisaient d'abord que des différences dans la dimension des familles? Un peu comme si la culture pouvait exister sans substrat économique. En raisonnant ainsi, on oublie que le besoin de terres, qu'il soit dicté par la nécessité d'établir les fils ou par des considérations plus étroitement économiques, est de toute façon un besoin économique. Car la famille paysanne était plus qu'un lieu où on croissait: une activité économique s'y exerçait qui, en plus d'être dirigée vers la subsistance de ses membres, devait, même quand elle ne produisait pas de surplus faisant directement l'objet d'un commerce, satisfaire aux exigences des clercs, des seigneurs et des marchands. Le statut économique de la famille quant à la propriété foncière, à la production agricole, aux troupeaux et aux autres biens n'était pas le même et immuable pour tous, encore moins lorsqu'il y eut un marché extérieur pour le blé des seigneuries. Cette société de la Nouvelle-France était inégale et la mesure de l'égalitarisme paysan fut toujours relative, celui-ci s'effaçant avec le temps.[7] Ainsi, toute détérioration de l'équilibre existant à un moment donné, qu'elle fût occasionnée par des conditions économiques défavorables à court ou à plus long terme, ou par des pressions démographiques sévères ou, encore, par le simple mécanisme de la *transmission des patrimoines*, ne pouvait que peser lourdement sur les décisions de se déplacer individuellement ou en groupe sur le territoire ou d'émigrer.

À propos des implications des pratiques attachées à la transmission du patrimoine, notamment celle de la redistribution, Sylvie Dépatie met le doigt sur certains problèmes inhérents dont la dimension économique est si évidente en tout temps mais tellement indissociable des circonstances changeantes dont nous parlons, qu'on ne saurait ni l'exclure du champ culturel ni même la reléguer au second plan. À ce sujet, elle écrit:

> *La presque totalité des transmissions analysées donne lieu à une redistribution, au moins partielle, des avoirs familiaux. La conséquence de cette redistribution qui se répète à chaque génération est bien connue: elle défavorise l'accumulation foncière, gêne le développement du capitalisme agraire en créant un endettement permanent et renforce les bases de l'économie familiale. L'héritier établi sur l'exploitation familiale doit la racheter en tout ou en partie de ses co-héritiers, ce qui l'empêche d'investir dans son développement. Quant aux héritiers défavorisés, ils doivent s'installer sur des terres de moindre valeur, souvent même sur des terres non défrichées[...] Par ailleurs, la mesure de l'efficacité de la reproduction montre que l'égalitarisme en matière de transmission ne conduit pas au nivellement des fortunes mais que, au contraire, il permet, voire accentue, les écarts économiques à chaque génération.*[8]

Il faudrait peut-être dire que «ce jeu de l'égalité» ne donne évidemment lieu qu'à une apparente équité, puisque la majorité des cas de transmission crée, selon l'expression de Dépatie, des «exclus». Cela est vrai mais on doit, cependant, s'étonner du quasi-silence des historiens sur les éternels conflits autour des héritages, certainement plus fréquents, pour ne pas dire plus féroces lorsque la terre se fit rare.

Car les changements dans le rapport *population/terres disponibles* et *conditions économiques*, sources évidentes accrues de marginalisation pour un grand nombre, ajoutaient sérieusement aux difficultés que recélaient les pratiques traditionnelles en matière de transmission du *patrimoine*. La saturation de plus en plus généralisée de l'espace agraire seigneurial et ses séquelles économiques eurent donc pour effet de multiplier les contraintes qui pesaient sur l'habitat. Sans compter le changement de comportement qui se précise, vers la fin du XVIIIe siècle, chez les seigneurs, dont le caractère négatif ne fait que s'étendre par la suite, et qui était le résultat des pressions sur la terre et des conditions économiques.

En concentrant ainsi l'attention sur les campagnes, on serait porté à oublier que les villes étaient des centres commerciaux, entretenant de nombreux rapports avec elles. Elles possédaient aussi leur propre physionomie démographique: une population flottante croissante en temps de guerre, un pourcentage plus élevé dans toutes les couches sociales de gens nés hors du pays, une natalité plus faible accompagnée d'une mortalité plus forte. Sans compter qu'elles étaient le centre du pouvoir de l'État et des élites, des lieux où les classes dirigeantes étaient surreprésentées, exerçaient pleinement leur rôle, et où l'accès à l'école, à la lecture et à l'écriture était plus répandu et facile.[9]

Il est vrai que, jusqu'en 1830, les villes se développèrent moins rapidement que les campagnes, où les marchands urbains recrutaient le plus gros de la main-d'oeuvre saisonnière qui oeuvrait dans la traite, prenait part aux expéditions de pêche dans le Golfe, étant, au surplus, active dans l'exploitation forestière et la construction navale. Il y avait donc, parmi ces familles agricoles, une longue tradition de va-et-vient saisonnier, comportant parfois de longs déplacements entre le secteur agricole, les lieux de pêche et les autres activités. (*Notons en passant que, parce que les recensements donnent seulement l'occupation première d'un individu, ils ne permettent pas de vraiment mesurer ce phénomène saisonnier*).Cette tradition saisonnière prit davantage de relief lorsque l'exploitation forestière devint, plus particulièrement au Nouveau-Brunswick et au Québec, l'activité commerciale et industrielle dominante. Ajoutons que ce mouvement de la population vers les campagnes avait contribué à la progression des zones de haute natalité et, du même coup, à l'accroissement de l'analphabétisme.

On comprend qu'au début du XIXe siècle, les réalités économiques, démographiques, sociales et culturelles devinrent tellement enchevêtrées et contraignantes que cette paysannerie francophone et catholique, où fermentait plus qu'autrefois la pauvreté, se trouvait de plus en plus dans l'impossibilité de se mouvoir à son aise et à son rythme sur un terroir seigneurial devenu trop étroit. Les campagnes devenaient maintenant des foyers de prolétarisation, déjà si considérables en 1831, qu'on ne saurait les expliquer adéquatement par le dynamisme agricole, même associé à une certaine version de la *proto-industrialisation*.[10] Comme le recensement de 1831 n'indique que les occupations des chefs de maisonnée et non les journaliers qui habitent avec la famille, les pourcentages de 21% pour les journaliers des seigneuries rurales du district de Montréal, et de 11% pour celles de Québec, doivent être considérés, même tels quels, comme substantiels. Il en est ainsi des dimensions de la terre notées au recensement qui portent sur des ensembles consolidés, dont les parcelles qui les composent ne sont pas énumérées. Néanmoins, le tableau suivant reste révélateur de ces inégalités dans la paysannerie qui contribuent à engendrer un prolétariat appelé, selon les circonstances, à se gonfler et à se dégonfler à des degrés divers par l'émigration.

En 1851, alors que l'industrie manufacturière avait à peine débordé les principaux centres urbains, ce prolétariat rural était devenu énorme, représentant 41% de la main-d'oeuvre active. Sachant cela, ne doit-on pas se demander, si on veut parler de stratégies paysannes d'une façon réaliste, quels étaient les choix de cette catégorie sociale: la subdivision des terres, la prolétarisation accrue des fils sur place, la colonisation des régions périphériques et des terres marginales, la prolétarisation pour de bon en milieu urbain, l'émigration vers les États-Unis ou les autres provinces canadiennes? Admettons que tout cela, en multipliant les raisons de partir, a pu donner un dur coup aux façons de penser en matière de transmission des biens. En tout cas, nous sommes plutôt loin d'un ensemble de pratiques culturelles qui ne faisaient que des heureux ou des résignés!

Afin de mieux estimer le poids et la signification de chacune de ces alternatives, il faut d'abord se rappeler que, eu égard au flot migratoire, le Québec de 1850 se trouvait dans une situation qui rappelait celle des Maritimes, mais qui était diamétralement opposée à celle des États-Unis et des provinces canadiennes situées à l'ouest de ses frontiè-

Tableau 2
La répartition de la terre dans la partie rurale des régions de Québec et Montréal en 1831

	Québec		Montréal	
Arpents	Nombre	%	Nombre	%
0-50	3 260	24,2	8 718	35,1
51-100	5 213	38,7	10 434	41,9
101-200	3 649	27,0	4 555	18,3
201 et +	1 361	10,1	1 151	4,6
total	13 483	100,0	24 858	100,0

Sources: Recensements nominatifs de 1831. Voir pour chiffres, F. Ouellet, Le Bas Canada..., *288.*

res. Dans l'ancien district de Québec à cette date, la population (la ville de Québec exclue) était née au pays dans une proportion de 94,4%, francophone dans une proportion de 78,7%, et catholique dans une proportion de 97,8%. Dans celui de Trois-Rivières, ces pourcentages respectifs étaient de 90,4, 78,9 et 83,4, alors qu'à l'ouest de cette région (la ville de Montréal exclue), ces chiffres allaient comme suit: 87,5, 75,3 et 78,3%. Hors les villes et les cantons qui recevaient encore des immigrants, le Québec était beaucoup moins, qu'un quart de siècle plus tôt, un lieu d'immigration. Il était devenu principalement un foyer d'émigration. L'Ontario, au contraire, était née de l'immigration, continuait de s'y alimenter abondamment, tout en servant de lieu de transit pour les immigrants qui allaient plus loin vers les États-Unis ou l'Ouest canadien. À cette date, seulement 58% de sa population était née au Canada, 2,8% était francophone et 18,1% était catholique. Alors que les mouvements de population en Ontario ressemblaient à ceux qui avaient eu cours dans la vallée du Saint-Laurent aux XVIIe et XVIIIe siècles, ceux des Canadiens français s'apparentaient davantage à ceux des émigrants pauvres d'Irlande ou d'Écosse.

Le Québec rural de cette époque ne fut pas seulement un centre de fermentation pour les migrations colonisatrices internes et l'émigration vers l'extérieur, mais il le fut aussi pour alimenter le processus d'urbanisation qui se précise alors. Le fait est que la croissance naturelle resta, malgré une certaine baisse de la natalité et de la mortalité après 1880, très vigoureuse. À vrai dire, ces déplacements furent surtout générés par les anciennes paroisses dont la population, selon les recensements, ne s'accrût dans leur partie rurale que de 32% de 1851 à 1911. Pendant ce temps, celle des régions ouvertes à la colonisation fut multipliée par 4,7, alors que celle des agglomérations de caractère urbain le fut par 6,8. Ces quelques chiffres en disent long sur le brassage démographique de l'époque.

II
La progression de la colonisation par les Francophones catholiques dans l'Est du Québec 1851-1911

Les mouvements de colonisation des régions périphériques issus des difficultés économiques, des pressions démographiques et de la pauvreté qu'ils engendrèrent, coïncidèrent grosso modo avec la montée rapide de l'économie forestière partout, mais surtout au Nouveau-Brunswick et au Québec. Car, ces pressions accélérèrent le développement d'une main-d'oeuvre abondante et à bon marché, d'autant plus abondante en l'occurrence au Québec que la traite des pelleteries à partir de Montréal était en déclin. Il est vrai que les promoteurs forestiers avaient pu décourager l'accès à la propriété foncière dans les zones à vocation forestière. Mais, on ne peut l'oublier, la main-d'oeuvre forestière était saisonnière, géographiquement fort mobile, et pouvait se recruter aussi bien dans les familles d'agriculteurs vivant dans la plaine que dans celles voisines du lieu de travail. Ces rapports entre l'exploitation de la forêt et l'agriculture étaient d'ailleurs complexes, et engagaient d'une façon ou d'une autre toutes les catégories sociales. Les entrepreneurs forestiers n'hésitèrent pas à créer eux-mêmes leurs propres fermes pour se ravitailler: ce fut le cas, entre autres, de Price au Saguenay, de Wright à Hull et des marchands de bois anglophones dans la seigneurie de Papineau à la Petite-Nation.[11] Pour faire fonctionner l'économie forestière, on avait donc besoin de producteurs agricoles et ceux-ci, selon la dimension de leur famille et la nature de leur exploitation agricole, pouvaient produire des surplus pour ravitailler les chantiers, fournir des animaux de trait à cette fin et des travailleurs. Excepté le groupe plutôt limité des professionnels du travail en forêt et les gros cultivateurs, le cycle forestier, à cause de la variété de ses opérations, n'était donc pas vraiment incompatible avec le cycle agricole, phénomène si évident au niveau de la famille paysanne.

1. La poussée sud-nord au Nouveau-Brunswick

Pour mieux comprendre ce tournant, marqué pour une large part par l'émergence de ce grand commerce, lié à la construction navale, il faudrait partir de la Nouvelle-Écosse, y inclure l'Ile-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve, pour ensuite remonter le Nouveau-Brunswick. À propos de celui-ci, nous nous contentons de quelques aperçus destinés à éclairer l'orientation du peuplement vers certains points de rencontre à la frontière des États-Unis et du Québec. Disons d'abord que l'expansion extraordinaire de l'économie forestière accompagnée qu'elle fut, là aussi, d'une prise de possession de la terre et d'une expansion de l'agriculture, déclencha une énorme accélération de la croissance démographique, certainement attribuable à une substantielle immigration.[12] Là aussi, comme dans les autres colonies, le développement de ces activités, sans compter la pêche, devait éventuellement se traduire en mouvement d'urbanisation et d'industrialisation.[13] Un taux annuel de croissance de 4,9% de 1805 à 1851, bien que radicalement inférieur à celui du Haut-Canada (8,9% par an de 1784 à 1851), ce grand point de rencontre pour les immigrants, était cependant fort supérieur à celui déjà substantiel du Québec: 2,9% pendant les années 1805-1851.

La forte contribution des Acadiens

Tableau 3
Progression des Francophones, des catholiques et des Irlandais dans les comtés à concentration francophone du Nouveau-Brunswick

	p.c.-f./p.totale*	p.cath./p.totale*	p.irl./p.totale*
1871	40,6%	58,0%	19,9%
1881	41,7%	57,2%	17,6%
1891	43,0%	60,0%	
1901	50,1%	62,7%	13,6%
1911	54,1%	65,8%	11,6%

** Population canadienne-française, catholique, irlandaise, celle des comtés à concentration francophone; population totale, celle des comtés à concentration francophone.*
Sources: Recensements.

francophones à cette poussée démographique, alors qu'il y eut ralentissement après 1851 sur le plan de la province, ne se démentit pas jusqu'en 1911 au moins. En 1840, les comtés où ils étaient déjà concentrés représentaient 30,4% de la population de la province; en 1911, ce pourcentage s'élevait à 50,2%. De 1871 à 1911, leur taux annuel de croissance (2,17%) dépassa largement celui de la population de ces comtés (1,27%) où ils étaient devenus majoritaires en 1901 et où, à cette date, se trouvaient 96,6% des Francophones de la province et 80,2% des catholiques. Le tableau suivant vise à éclairer le contexte dans lequel se déroule leur progression.

Cette vigueur démographique des Acadiens était moins le fait de l'immigration que le résultat de leur croissance naturelle. D'ailleurs, leur croissance reflétait en partie les progrès de la commercialisation de l'agriculture, de l'urbanisation, de l'industrialisation et de l'alphabétisation qui eurent lieu dans la province. Les Acadiens suivirent donc la voie empruntée par leurs compatriotes de la même région et de la province, mais ils procédèrent plus lentement qu'eux. Cela explique les écarts substantiels qui existaient entre eux et les autres groupes ethniques à la fin du siècle. En 1901, les habitants et les catholiques de la province étaient urbanisés dans des proportions de 20,9 et 14,7% respectivement, alors que le taux des Francophones du Nouveau-Brunswick n'atteignait pas encore les 4%. À Moncton même, leur présence dans la ville dépassait à peine le cinquième de la population. En 1871, comparée à la structure des occupations sur le plan provincial, celle des comtés à forte concentration acadienne indiquait une plus forte représentation de cultivateurs, de travailleurs non spécialisés et de professionnels. Il ne fait pas de doute qu'à l'intérieur de leur propre milieu, ils étaient, dans l'ensemble, moins bien partagés que ceux qui les entouraient. Le fait d'avoir suivi d'aussi près le mouvement de colonisation contribua certainement à ralentir la transformation rapide de leur profil. Avaient-ils le choix? En tout cas, leur présence était certainement plus marquée parmi les petits et moyens producteurs agricoles et les travailleurs des industries primaires que parmi les ouvriers des manufactures. En 1901, la population de ces comtés, où eux-mêmes constituaient 50,1% des effectifs (voir tableau 3), était fortement sous-représentée quant au nombre d'établissements industriels, au nombre des employés, au total des gages payés et à la valeur de la production. Il va de soi, en l'occurrence, que le profil démographique, économique, social et culturel de cette population acadienne était plus traditionnel que celui de l'ensemble: plus rural, plus agricole, peut-être, avec une natalité et une mortalité générale plus élevées, une mortalité infantile énorme par rapport au reste de la population, et une fréquentation scolaire plus basse. Pas surprenant que leur pesanteur démographique n'ait pas eu son équivalent dans les milieux d'affaires.

2. Le Bas-du-Fleuve vers la Gaspésie

Ces mouvements de population sud-nord, qui contribuèrent à donner un caractère français et catholique dominants à une portion substantielle du territoire, rencontrèrent, sans pourtant se confondre avec elles, des poussées similaires, parties des paroisses québécoises situées sur la rive sud du Saint-Laurent, à l'est de Québec. Celles-ci poursuivirent leur avance jusqu'en Gaspésie, où elles empruntèrent les vallées du Témiscouata et de la Matapédia. Encore là, l'expansion de l'économie forestière et la saturation démographique dans les paroisses les plus anciennes, avec ses séquelles économiques, stimulèrent la marche de la colonisation. Comme presque toujours, la décision de partir n'avait pas été facile, puisqu'elle avait été généralement dictée par des considérations démographiques et économiques qui n'incluaient pas l'espoir d'un grand profit. À vrai dire, personne ne croyait aller au Klondyke! Partir seul ou en groupe, apparenté ou non, dans une direction spécifique recommandée ou non par un prêtre, par des parents, des amis ou des connaissances, donnait seulement l'apparence d'un événement purement culturel à un déplacement forcé qui, de toute façon, avait un caractère et des implications économiques. Car, pour la plupart des paysans, l'idéal traditionnel était de se reproduire sur place et d'établir les fils dans les environs, ou pas trop loin. Dans ce cas, les coûts pour les exclus étaient plus supportables. Par contre, pour cette raison et pour d'autres, tout déplacement au loin avait un caractère grave, que n'avaient pas au même degré les déplacements de proche en proche ou sur de courtes distances. Ce que dit Louis Lavallée, cité par Yves Landry et Réal Bates à propos des pratiques entourant le partage des biens, se justifie bien davantage quand, héritages ou non, la conjoncture contribuait à multiplier le nombre de partants:

«Quel que soit le mode retenu pour transmettre les biens, les exclus du système étaient plus nombreux que les bénéficiaires qui demeuraient les seuls à qui la transmission des avoirs immobiliers permettait de s'établir».[14]

Comme en Acadie, le mouvement qui va vers l'est ou vers l'intérieur des terres à partir des comtés de l'Islet et Kamouraska, entre autres, eut cette allure spontanée et progressive des mouvements de famille. Notons qu'en 1851 ces comtés étaient parmi ceux qui, dans le district de Québec, avaient le plus fort contingent d'ouvriers semi- et non-spécialisés ou, ce qui revient à peu près au même, de gens parmi les plus susceptibles de vouloir des terres. Dix ans plus tard, cette catégorie sociale s'était, relativement parlant, dégonflée sous l'effet des départs.

Dans une étude récente, Gérard Bouchard et Jeannette Larouche notèrent, à propos du profil ethnique et culturel des immigrants du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qu'une «très grande homogénéité caractérisait le flux migratoire»[15] vers cette région. C'est un fait qui est aussi attesté par la poussée migratoire vers Rimouski et Témiscouata. L'homogénéisation ethnique et religieuse existait au départ et devint encore plus complète qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Une différence existe cependant entre ces deux expériences migratoires. C'est que, dans Rimouski et Témiscouata, la poussée colonisatrice, à l'exemple de ce qui se passait à la même époque chez les Acadiens, devait aboutir, en se poursuivant, à transformer le caractère d'une région encore plus éloignée pour la rendre beaucoup plus française et catholique. Il s'agit de la Gaspésie.

Car, après 1760, celle-ci avait été sous le contrôle d'un groupe d'entrepreneurs en pêcheries, majoritairement anglophones, dont les plus considérables furent les membres de la famille Robin du Jersey. À cette époque, la

péninsule était vouée presque essentiellement à la pêche et se trouvait être, en pratique, une dépendance de Jersey. Ses liens avec Québec étaient plutôt ténus[16], se faisaient souvent par le biais de la main-d'oeuvre saisonnière, engagée par des marchands francophones et autres de Québec et du Bas-du-Fleuve. Les premiers colons permanents avaient été amenés par les Robin auxquels se joignirent, plus tard, des Loyalistes. La population originelle était donc anglophone. Mais, le développement de l'économie forestière et les pressions démographiques dans le Québec s'y répercutèrent, surtout après la guerre de 1812. Les immigrants, désireux d'avoir des terres, commencèrent à affluer du Bas-du-Fleuve, faisant passer la population à 6425 en 1825 et à 10 312 en 1831. Jusqu'en 1851, la population doubla et aura doublé à nouveau en 1881. En 1831, le taux de masculinité pour le groupe des plus de quatorze ans était de 183,5. Il devait tomber pour l'ensemble de la population à 109,6 en 1851, et à 107,3 trente ans plus tard. Dans Rimouski et Témiscouata, la croissance démographique continua son ascension rapide jusqu'en 1881, 120,5% pendant les trente années précédentes, avant de ralentir considérablement par la suite. Après 1851, le taux de masculinité déclina de 104,8 à 102,6, ce qui était à peu près normal pour une région rurale qui voyait émerger quelques villes.

Sur ces deux territoires, il y eut accroissement du produit de la pêche, disons presque uniquement en Gaspésie, pour l'exportation, inférieur cependant à la croissance démographique, et expansion de la production agricole et de l'exploitation forestière. En 1871, en Gaspésie, les métiers de la mer l'emportaient, mais les agriculteurs n'étaient pas très loin derrière; le pourcentage d'artisans et d'ouvriers non spécialisés était appréciable, ainsi que celui des professionnels et des propriétaires de commerces et d'industries. Dans Rimouski-Témiscouata, les cultivateurs étaient sur-représentés mais, immédiatement après, venaient les ouvriers non spécialisés; les autres catégories (artisans, professionnels et affaires) étaient plus étoffées qu'en Gaspésie. En 1901, dans ces deux régions, il y avait eu une certaine industrialisation. En Gaspésie, en comparaison avec Rimouski-Témiscouata, ces entreprises, surtout celles liées aux pêcheries, donnaient du travail à une plus forte proportion de la population (15,6% contre 2,8%), notamment à plus de femmes, de garçons et de filles. Les gages étaient un tiers de ce qu'ils étaient à Rimouski et la valeur de la production par établissement s'y chiffrait aux trois cinquièmes. Alors que la Gaspésie entrait plus lentement dans le mouvement d'urbanisation, Rimouski et Témiscouata, certainement aidés par le chemin de fer, étaient à peine en arrière du district de Québec de ce point de vue. Au total, en ces lieux comme dans l'ensemble du district de Québec, les Francophones avaient participé à la fois à la colonisation et au mouvement d'urbanisation mais, comme au Nouveau-Brunswick, ils étaient restés plus ruraux que les catholiques de toutes autres origines et que les Anglophones. Et ils avaient aussi une natalité et une mortalité générale et infantile plus élevées qu'eux, étant aussi moins instruits.

3. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean: un bond vers le nord

Le cas de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean est, à certains égards, original. Il s'agit d'une poussée de colonisation faisant fi de l'obstacle géographique, et lancée à partir d'une autre région qui conserve une sorte d'emprise sur le développement démographique de sa colonie jusqu'au XXe siècle. Martine Hamel raconte qu'au cours des premières décennies du peuplement, 80% des immigrants, surtout des couples mariés, provenaient de Charlevoix[17]. Gérard Bouchard et Jeannette Larouche vont plus loin en établissant, à partir d'un échantillon de dix paroisses situées au Lac-Saint-Jean que, de 1840 à 1911, trois sur cinq des couples mariés à l'extérieur de cette région étaient originaires de Charlevoix. En somme, un beau test pour l'hypothèse du mouvement des familles[18].

Notons cependant que, selon les chiffres de Martine Hamel, la plupart des couples d'émigrants de cette région émigrèrent ailleurs qu'au Saguenay. Étant donné l'homogénéité de provenance des pionniers, Martine Hamel n'a pas de difficulté à suggérer que ce mouvement migratoire vers le nord s'inscrit «dans la foulée de stratégies de reproduction familiale déjà bien ancrées dans les comportements».[19] En disant cela, elle se trouve à affirmer en même temps que les motifs de leur départ étaient d'abord culturels. Pourtant, dit-elle, nombre d'émigrants de Charlevoix «membres de la même famille» partaient vers la ville pour «trouver du travail». Si partir, seul ou accompagné, pour trouver des terres et du travail n'est pas une motivation économique, on peut se demander, sans pour cela vouloir la rendre exclusive, ce qu'est une motivation économique. D'ailleurs, elle raconte aussi, à la suite de Gauldrée-Boileau, qu'à «partir du moment où il n'est pratiquement plus possible d'acheter des terres [pour établir les fils], et que celles disponibles se transigent à des prix trop élevés, certaines familles optent pour l'émigration vers la périphérie, dans les territoires non défrichés». Bien plus, à son avis, la propension à émigrer n'est fonction ni de l'âge des conjoints, ni du grand nombre d'enfants chez les parents des émigrants, ni, nécessairement, de la taille de la famille partante. Ce qui est significatif, dit-elle, c'est le rapport *taille de la famille superficie de terre disponible*. Et elle ajoute: «Les difficultés sont présentes dans tous les milieux, soit parce que les terres ne sont plus disponibles à des prix abordables ou que leur qualité fait problème». En lisant ce constat de causes économiques, on ne peut que se demander si le souffle vital n'est pas aussi présent dans le besoin de *survivre économiquement et moralement* que dans celui de *se reproduire*? Le fait de quitter sa paroisse, sa région ou son pays en famille n'est qu'une façon de le faire, et il ne permet pas de préjuger des motifs des migrants.

Il est bien établi que la colonisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'est produite en conséquence de la saturation de l'espace agricole dans Charlevoix, de la grande abondance des terres et du potentiel agricole et forestier du nouveau territoire. Il est vrai que les couples furent les principaux agents du peuplement initial, mais les célibataires furent aussi présents parmi les immigrants. Aussi, le taux de masculinité n'était pas tellement différent de ce qu'il était dans d'autres régions de colonisation: 108,6 en 1851 et 107,9 trente ans plus tard, déclinant comme il le fit ailleurs. Ce déséquilibre temporaire n'empêcha pas une augmentation très rapide de la population, attribuable vers la fin du siècle moins à l'immigration qu'à la force exceptionnelle de

Tableau 4
Croissance des Francophones et des catholiques

	Rimouski*		Gaspésie*		Sag.—L.S.J.*	
	Fr.	Cath.	Fr.	Cath.	Fr.	Cath.
1851	96,0%	98,1%	49,2%	75,4%	97,9%	73,1%
1861	96,9%	98,7%	55,2%	75,8%	95,1%	91,5%
1871	95,7%	98,5%	63,4%	79,4%	99,4%	86,7%
1881	95,6%	98,6%	68,1%	80,8%	97,2%	90,5%
1891	95,7%	98,9%	54,9%	82,2%	97,6%	93,1%
1901	96,3%	98,8%	72,2%	83,5%	97,9%	91,7%
1911	97,5%	99,1%	74,7%	84,2%	98,7%	94,9%

** Population francophone et catholique de chaque région par rapport à la population totale de la même région. Rimouski inclut aussi la Témiscouata.*
Sources: Recensements.

la croissance naturelle. À ce sujet, Bouchard écrit: «L'âge au mariage y était bas et la fécondité exceptionnellement élevée, supérieure même à celle des Huttérites.[20] Entre 1850 et 1911, le taux annuel de croissance des Francophones du lieu fut de 3,06 contre 0,50 pour les non-Francophones de la région et 2,06 pour les Francophones montréalais. Il était aussi très supérieur à celui de leurs compatriotes de langue française de la Gaspésie et de Rimouski-Témiscouata.

Le mouvement de peuplement et d'occupation du sol par cette population presque totalement française se fit d'est en ouest «d'une façon presque linéaire», dit Gérard Bouchard. À chacune des étapes de ce mouvement, les colons allèrent d'abord vers les meilleures terres. Les plus accessibles d'abord. Puis, dans un autre temps, ils répétèrent le même geste d'ensemble. De sorte qu'en 1901, la prise de possession des sols les plus favorables à l'agriculture avait à peu près été complétée. C'est à cette date que s'accélère la colonisation des zones aux sols médiocres et pauvres situées près des coupes forestières.

Le profil démographique des Saguenayens était depuis longtemps encore plus traditionnel qu'ailleurs. Cette coloration était, selon Gérard Bouchard, aussi présente dans les pratiques agricoles.[21] Disons cependant que les écarts, si on en juge par les données du recensement de 1861, n'étaient pas aussi marqués que nous serions portés à le croire. Il est vrai que la récolte était inférieure à ce qu'elle était dans Charlevoix, ou même dans Rimouski et Témiscouata. Par contre, les différences, quant à la valeur moyenne des fermes, étaient assez considérables relativement à Charlevoix, mais elles étaient à peu près nulles par rapport aux deux autres comtés. Évidemment, entre 1860 et 1911, une certaine urbanisation s'était produite, et une certaine diversité au plan des occupations, visible au départ, s'était poursuivie. En 1871, la classe artisanale était relativement peu nombreuse, comme l'étaient les professionnels et les propriétaires de maisons d'affaires, mais les cultivateurs étaient sur-représentés, alors que le pourcentage des ouvriers non-spécialisés était seulement un peu au-dessous de la moyenne du district de Québec. En 1911, l'agriculture avait elle-même évolué vers l'industrie laitière. Le chemin de fer, reliant la région avec l'extérieur, avait été construit et, à la veille de la transition qui devait associer l'exploitation forestière à la pulpe et au papier, une activité industrielle était même apparue. Comparée à ce qui se passait dans les autres régions de l'Est du Québec, dont il est question ici, la situation n'était pas si pénible. Les gages étaient ceux qu'on trouvait dans les régions où régnaient les industries primaires.

Il est vrai qu'au plan de la fréquentation scolaire, la région souffrait mal la comparaison avec l'extérieur mais, à la fin du siècle, des progrès avaient été faits et de nombreux aménagements institutionnels étaient en cours, ce qui la rapprocherait du modèle québécois francophone.

III
La marche des Francophones vers l'Ouest

Localement, les poussées de colonisation par les Francophones à l'ouest de la ville de Québec ont pu emprunter une direction nord, comme cela s'est vu de Charlevoix vers le Saguenay—Lac-Saint-Jean et en Mauricie, ou sud, comme cela s'est produit lorsque des immigrants venus d'Écosse et d'autres, originaires de la seigneurie de Lauzon, s'établirent dans le canton de Winslow.[22] N'empêche que l'orientation majeure du peuplement suivit une trajectoire est-ouest pour s'étendre à l'Ontario, au Mid-Ouest américain, aux Prairies canadiennes et à la Colombie Britannique. Il suffira, pour le moment, de suivre la marche de ces migrants francophones et catholiques de la ville de Québec jusqu'aux confins de l'est et du nord ontariens.

1. Les Cantons de l'Est: une reconquête?

La colonisation des territoires situés derrière les seigneuries au sud du fleuve avait été amorcée à la fin du XVIIIe siècle par des immigrants américains, venus s'installer en des endroits bien connectés avec leur lieu d'origine. Il s'agit des cantons de Missisquoi et de Stanstead, et de la seigneurie de Saint-Armand. À cette date, on avait décidé

Tableau 5
Activité industrielle dans quelques régions en 1901

	Gaspé	Charl.	Rim.-Tém.	Chic.
Production per capita ($)	37,0	24,0	17,0	21,0
Employés/entreprises (nbre)	3,4	1,8	2,2	3,6
Gages/employés ($)	72,0	196,0	187,0	109,0
Production par entreprise ($)	817,0	996,0	1 381,0	1 487,0
Employés/population (%)	15,6	4,3	2,8	5,2

Sources: Recensement de 1901.

de ne plus concéder de seigneuries et on procédait rapidement au découpage de ces régions en cantons, dont on destinait les terres aux éventuels surplus de population des seigneuries et aux immigrants d'origine britannique.

Déjà, à la veille de la guerre de 1812, les politiciens canadiens-français réclamaient la conversion de ces terres en seigneuries et leur usage exclusif pour les fils de la *nation canadienne*. Ainsi, dès cette époque, pouvoirs et idéologies adverses s'affrontèrent pour le contrôle des lieux de colonisation, et ces conflits durèrent jusqu'à ce que la tenure féodale fût abolie en principe en 1854.

Pendant tout ce temps, à la suite de l'immigration massive des îles britanniques après 1815, des Anglophones s'établirent en grand nombre dans ces cantons, pendant qu'à divers endroits des Francophones débordaient peu à peu la frontière de leur seigneurie. Comme de raison, la population de l'ensemble des cantons au nord et au sud de la frontière seigneuriale augmenta plus rapidement que la population rurale des seigneuries. De 1831 à 1851, le pourcentage de la première par rapport à la seconde s'éleva de 16,2 à 22,9%.[23] En 1851, Francophones et Anglophones, bien qu'inégalement concentrés dans les cantons de la région de Montréal (45,2 et 55,7% respectivement), avaient tous deux le plus gros de leurs effectifs sous tenure anglaise à cet endroit. Ainsi, d'essentiellement urbains qu'ils étaient au lendemain de 1760, les Anglophones, sous l'effet de l'immigration, s'étaient donné, pour trois quarts d'entre eux, des racines rurales et agricoles.

Quand Alexis Tremblay et Thomas Simard avaient créé, à La Malbaie, la *Société des Vingt-et-Un* pour aller s'établir au Saguenay en 1838, leurs objectifs premiers étaient l'exploitation de la forêt. En fait, ils étaient «les agents inavoués de William Price, grand marchand de bois de Québec, qui achète toute la production de bois des sociétaires».[24] Ces individus, des notables, ne voulaient manifestement ni sauver la nation, ni répandre la culture française et catholique. Mais il en fut autrement par la suite parmi les promoteurs de la colonisation.

L'idéologie de la colonisation, présente dans les conflits antérieurs entre les *partis Canadien et Patriote* et leurs adversaires, devient plus spécifique au milieu de la décennie 1840-50. Elle tenait alors à une prise de conscience plus vive encore de la part des clercs, de la petite bourgeoisie francophone et des politiciens des conséquences négatives des pressions démographiques et de l'émigration vers les villes et, surtout, vers les États-Unis. Redonner de l'élan à la vocation agricole des Canadiens français, les sortir du dénuement et, du même coup, répandre la culture française et catholique, tel était l'idéal mis de l'avant par les agents de la mystique agraire agitant le slogan: «Emparons-nous du sol!» Les sociétés de colonisation, qui se perpétuèrent jusqu'au XXe siècle, devinrent ainsi l'instrument privilégié de ceux qui avaient épousé cette cause. Dans Charlevoix, Québec et Portneuf, l'Islet et Kamouraska, des sociétés furent mises sur pied à cette fin et eurent, jugées par leurs résultats à court terme, des réussites mitigées.[25] La plus controversée de ces initiatives et, peut-être, une des moins viables fut, en raison des rivalités entre Papineau, Lafontaine et l'évêque Bourget, la *Société pour la colonisation des Cantons de l'Est*. Vu par les définisseurs d'idéologies, le mouvement de la colonisation de ces régions par les Francophones eut, plus consciemment sans doute que ce fut le cas en Gaspésie, l'apparence d'une *reconquête*.

Remarquons qu'il y eut toujours des nuances sérieuses, pour ne pas dire assez souvent fondamentales, entre les motivations des élites et celles, beaucoup plus concrètes, des colons. Avoir une terre pour soi et ses enfants ou avoir du travail pour survivre ou faire vivre sa famille étaient les motifs principaux des migrants vers les lieux de colonisation ou les villes ou, encore, vers celles-ci en attendant, vainement peut-être, d'avoir un lot: le reste pouvait donner lieu à bien des accommodements, quand il ne venait pas en surcroît. Vers 1850, la terre était abondante dans les cantons, bien que, plus souvent qu'autrement, de qualité marginale. Arrivés les premiers, les Anglophones avaient quand même eu la possibilité d'occuper une portion substantielle des meilleures terres parmi les mieux situées. Aussi, les nouveaux colons n'avaient-ils pas toute la liberté de manoeuvre nécessaire pour faire un établissement profitable.

L'histoire que raconte J.I. Little, à propos de la colonisation du canton de Winslow par des Écossais et des Francophones, où la terre était plutôt médiocre, n'est pas unique. En effet, les deux groupes avaient quitté le lieu où ils habitaient, les uns l'Écosse, et les autres les paroisses au sud de la ville de Québec, pour des raisons économiques et démographiques similaires. À l'intérieur de chacun de ces groupes, des individus étaient tenus par des liens de parenté ou autres mais, ultimement, ils n'étaient pas «simply [part of] voluntary process in chain migration»;[26] «Both groups were, selon Little, involuntary exiles, in a sense, with little choice but to leave their native parishes once the wheat and potato crops began to fail».[27] [*Ils ne faisaient simplement pas partie d'un développement concerté dans l'immigration à la chaîne. Selon Little, et dans un certain sens, les deux groupes furent des exilés forcés qui eurent pour unique choix de quitter leurs paroisses d'origine lorsque les récoltes de blé et de pommes de terre se mirent à chuter.*] Aussi arrivèrent-ils en même temps mais séparément sur ce terroir isolé, peu hospitalier, et ils y formèrent des communautés séparées pour l'essentiel qui, ultimement, eurent des destins opposés.

Little minimise jusqu'à un certain point les contrastes réels qui existaient entre ces deux communautés: l'une, francophone et catholique, et l'autre, écossaise et protestante. En voyant les choses de près, il apparaît aussi que les Francophones se mariaient plus jeunes, ne contrôlaient pas les naissances, avaient des familles plus nombreuses, affichaient un taux de mortalité générale et infantile plus élevé. Leurs terres étaient plus petites, leur production agricole, bien que de structure similaire à celle de leurs voisins, était plus modeste, et ils dépendaient davantage de l'exploitation forestière qu'eux. Pas étonnant que leur bourgeoisie ait été plus faible, qu'ils aient été moins instruits «[and] had only a slightly higher ratio than total population in labouring and semi-skilled occupations».[28] [et aient eu une part à peine plus élevée que l'ensemble de la population dans les métiers manuels et ceux requérant un minimum de spécialisation.] Bien qu'incapable d'absorber toute sa croissance naturelle, la communauté fran-

cophone survécut assez bien, combinant agriculture et travail saisonnier. La communauté écossaise, au contraire, se délesta régulièrement d'une portion substantielle de ses effectifs qui allèrent soit vers Montréal, soit ailleurs au Canada. Après 1870, un déclin de la population s'ensuivit, prélude de l'extinction de cette communauté en moins d'un demi-siècle.

Tableau 6
Taux comparatifs d'urbanisation pour les habitants des cantons de l'Est et de la région de Montréal en 1851 et 1901
% de la polulation totale de même catégorie

	1851		1901	
	Cantons	Dist. de Mtl	Cantons	Dist. de Mtl
Total	3,7	17,4	27,6	54,4
Francophones	3,4	13,4	25,9	51,0
Autres	3,8	27,4	31,7	64,2

Sources: Recensements du Canada

Dans l'ensemble des Cantons de l'Est, le dénouement fut sans doute moins dramatique pour les Anglophones qu'à Winslow. Car, ils y avaient des châteaux-forts où ils étaient concentrés, bien enracinés dans toutes les activités économiques, jouissant d'un niveau d'instruction parmi les plus élevés dans la province et une structure démographique plus moderne. Il n'en reste pas moins qu'en termes absolus, temporairement de 1861 à 1871, et pour de bon après 1871, cette population ne cessa de décliner jusqu'en 1911 au moins. Cette chute fut surtout visible sur le plan de la population rurale anglophone qui, de 1851 à 1911, perdit 17,7% de ses effectifs. Le mouvement de colonisation par les Francophones avait donc été mené vigoureusement puisque, pendant ces 60 ans, leur nombre s'était multiplié par 3,8 dans les campagnes. À mesure que cette poussée de prise de possession de la terre s'était répandue, porteuse d'une immigration féminine équilibrante, le taux de masculinité, qui se chiffrait à 121,0 au début de la période, baissa rapidement pour atteindre 104,6 trente ans plus tard. On comprend que bien des Anglophones, au courant du discours nationaliste, aient pu voir dans ce déclin le fruit d'une conspiration nationaliste canadienne-française et catholique. C'est dans ce contexte que fut publié à Huntingdon, en 1908, le livre de Robert Sellar au titre percutant: *The Tragedy of Québec The Expulsion of its Protestant Farmers.* Cette oeuvre exprimait un sentiment de crainte largement répandu, suite au discours des propagandistes de la colonisation, qui semblait confirmé par l'avance de la colonisation française et catholique dans les Cantons de l'Est, dans l'Outaouais et en Ontario. Elle eut donc une influence significative sur le courant qui amena la législation ontarienne de 1913 sur la langue dans les écoles.

Pourtant, pas plus que les colons francophones ordinaires n'étaient venus dans les cantons pour en chasser les Anglophones, ceux-ci n'avaient, en général et d'abord, quitté ces lieux pour de simples raisons culturelles. N'oublions pas, entre autres, que les Cantons de l'Est avaient été aussi impliqués dans le mouvement d'urbanisation et d'industrialisation, dont Montréal était le moteur. Francophones et Anglophones, bien qu'inégalement, avaient participé à ce mouvement vers la ville, où ils étaient allés pour toutes sortes de motifs, parmi lesquels le besoin d'avoir un emploi était probablement en tête de liste. En effet, en 1901, les établissements industriels, surtout présents en milieu urbain, donnaient du travail à 5,6% de la population de la région ou à 21,1% de la population urbaine, 16,8% des emplois allant à des femmes. La valeur de la production industrielle per capita y était de 61$, et les gages par employé, de 281$. Ils étaient donc beaucoup plus élevés dans l'est de la province et chez les Acadiens.

Ainsi, aux yeux des animateurs de l'oeuvre de colonisation et d'une certaine élite anglophone, cette évolution représentait, selon le cas, une victoire ou une menace. D'autant plus, pour plusieurs d'entre eux, que, de 1851 à 1911, la progression des catholiques, de 44 à 77% de la population totale, avait même été supérieure à celle des Francophones: de 36 à 75%. Le tableau suivant éclaire le double caractère de ce mouvement qui, à la même époque, se répandit sur la rive nord du fleuve.

Tableau 7
Reconquête et Conquête de nouveaux territoires par les Francophones
Pourcentage de la population totale

	Québec		Ontario
	Cantons de l'Est	Outaouais	Est et Nord
1851	36,1	30,5	7,3
1861	50,5	35,7	8,9
1871	58,6	42,9	14,2
1881	61,7	49,0	16,6
1891	67,8		17,6
1901	70,6	53,8	20,7
1911	74,7	60,5	25,0

Population francophone d'une région par rapport à la population totale de la même région.
Sources: Recensements du Canada. Pour l'ensemble de l'Ontario, voir F. Ouellet, «Évolution de la présence francophone en Ontario: une perspective économique et sociale» dans C. Jaenen (éd.), Les Franco-Ontariens, *Ottawa, PUO, 1993, 128-199.*

2. Une victoire sur les Anglophones! L'Outaouais québécois

Sur la rive nord du fleuve, on assiste à une évolution similaire. Pour la saisir complètement, partant de Québec vers l'Ouest, il aurait fallu faire un crochet vers le nord en remontant le Saint-Maurice, où colonisation et exploitation forestière furent, comme ailleurs, intimement mêlées à la mar-

che du peuplement vers l'intérieur[29]. Plus loin à l'amont, il aurait aussi fallu bifurquer, arrivé à Montréal, vers le nord et se diriger vers les territoires pris en charge par le curé Labelle. À cet endroit, dans le nouveau comté de Labelle, la population, aux quatre cinquièmes francophone, triple pendant la première décennie du XXe siècle. Mais force était de nous limiter de ce côté et du côté des cantons rattachés à des comtés formés en gros d'anciennes paroisses pour aboutir à l'Outaouais québécois.

Parmi les régions où peuplement et exploitation forestière eurent des rapports étroits, l'Outaouais québécois vient peut-être au premier rang. En tout cas, il s'agit d'un endroit qui fut au coeur de l'exploitation du bois équarri dès le milieu de la première décennie du siècle. C'est d'ailleurs là que Philemon Wright, dans le canton de Hull, et les Papineau, à la Petite-Nation, avaient eu leurs établissements, qu'ils développèrent en s'appuyant résolument sur les ressources de la forêt.[30]

Le premier était un entrepreneur venu des États-Unis avec un contingent de colons, qui s'intéressa d'abord à l'agriculture en créant ses propres fermes, modèles pour le temps, et qui réorienta immédiatement ses activités en fonction de la forêt lorsque le commerce du bois prit de l'ampleur. Il eut donc besoin de recruter des colons et des journaliers en nombre croissant pour satisfaire ses besoins en main-d'oeuvre. De leur côté, les seigneurs Papineau cherchèrent à attirer des colons, des Francophones en majorité, venus seuls ou en famille, avec des connaissances ou non, parfois de fort loin, pour avoir des terres, des emplois ou les deux. Claude Baribeau a démontré que, pendant les années 1815-1854, les conjoints nés hors de la seigneurie de la Petite-Nation étaient très hétérogènes quant à l'origine géographique, ethnique ou religieuse: 37 venaient de l'extérieur des Canadas (33 d'Irlande), 48 de 9 localités rurales de l'est du Haut-Canada (22 Anglophones), 12 des trois villes bas-canadiennes (7 de Montréal), 124 (10 Anglophones) de 55 paroisses rurales des trois districts bas-canadiens, dont les conjoints provenaient de 41 localités rurales du district de Montréal[31]. Par sa diversité d'origine, le peuplement de la Petite-Nation se situe à l'opposé de celui de la Mauricie, du Saguenay, de Rimouski et du Témiscouata.

Une fois établis sur des lots comme censitaires, ces individus constituèrent aussi une main-d'oeuvre saisonnière au service des entrepreneurs anglophones, à qui les seigneurs avaient loué des réserves forestières. En 1851, le taux de masculinité dans cette région, où régnait une population flottante substantielle, s'élevait encore à 121,6. Trente ans plus tard, il était descendu à 107,5.

D'Argenteuil, le mouvement de colonisation s'était donc étalé vers l'ouest en suivant la vallée de l'Outaouais sur les traces de l'économie forestière. Le premier peuplement de ce territoire fut à dominance anglophone; dans un premier temps, des colons d'origine américaine s'y fixèrent, puis, après 1815, ils cédèrent le pas aux immigrants des îles britanniques, parmi lesquels les Irlandais furent de plus en plus nombreux. En 1851, ceux-ci formaient les deux cinquièmes de la population de la région. Mais, à cette date, les Canadiens français progressaient beaucoup plus vite que les autres groupes pris ensemble. Entre 1851 et 1911, leur taux de croissance, presque égal à celui des Francophones des Cantons de l'Est (2,00% en moyenne par an contre 2,07%), surclassa les Anglophones et les catholiques de langue anglaise dont les taux furent de 0,82% et 0,64% par an respectivement. Avec le temps, au nord de l'Outaouais, comme dans les autres régions analysées, la catholicité tend de plus en plus à se confiner aux Francophones: en 1851, la moitié des catholiques étaient francophones; soixante ans plus tard, ce pourcentage atteignait 81,6%. Ce phénomène se retrouve cependant en Ontario, dans la portion de l'est retenue pour cette étude et le nord.

Sur cette partie du territoire québécois, la participation des Francophones à l'oeuvre de colonisation possède une certaine originalité, puisqu'il s'agit de la seule région de colonisation du Québec où les Francophones étaient sous-représentés en milieu rural. En 1881, ils étaient urbains dans une proportion de 25,3%, et les autres avaient seulement 12,9% des leurs dans les villes; vingt ans plus tard, l'écart s'était encore creusé entre les deux groupes, passant de 12,4 à 20%. Arrivés les pre-

Tableau 8
Le mouvement est-ouest des catholiques

	Québec		Ontario
	Cantons de l'Est	Outaouais	Est et Nord
1851	44,2	61,5	31,8
1861	58,5	59,0	34,6
1871	63,0	62,6	34,9
1881	66,2	66,7	34,3
1891	71,9		35,8
1901	73,5	69,8	37,6
1911	77,2	74,2	36,2

Population catholique de chaque région par rapport à la population totale de la même région.
Sources: Recensements du Canada.

Tableau 9
Avance et recul relatifs des Irlandais

	Québec		Ontario
	Cantons de l'Est	Outaouais	Est et Nord
1851	8,2	21,8	19,8
1861	4,2	14,0	14,1
1871	13,2	35,1	38,1
1881	10,7	30,1	35,6
1891			
1901	7,3	27,5	28,8
1911	5,3	22,8	23,9

Population irlandaise de chaque région par rapport à la population totale de la même région.
Sources: Recensements du Canada.

miers, les protestants et les Anglophones catholiques paraissaient les mieux pourvus en terres et, sans doute, tenaient-ils à en contrôler l'accès. Le taux d'urbanisation relativement élevé des catholiques et celui très faible des anglicans le suggèrent fortement. En 1901, la hiérarchie urbaine se présente comme suit: Anglophones 15,6%, anglicans 18,7%, population en général 26,4%, catholiques 32,9% et Francophones 35,6%.

Tableau 10
Taux moyens annuels comparés de croissance de la population par régions 1851-1911

	Ontario Est-Nord	Ontario Province	Québec Province
Francophones	4,45	2,93	1,45
Autres	2,01	1,58	1,04
Total	2,41	1,36	1,36
Catholiques	2,65	1,64	1,39

Sources: Recensements.

Dans l'Outaouais, un taux d'urbanisation supérieur à celui des Cantons de l'Est n'allait pas sans une participation substantielle au courant d'industrialisation qui entraîne alors la province. Mais ce n'est pas d'abord en tant que patrons d'entreprises forestières ou manufacturières que ces migrants francophones peu instruits avaient été entraînés dans ce processus. Bien qu'encadrés par des dirigeants laïcs et ecclésiastiques: petits commerçants, professionnels et clercs masculins et féminins, leur contribution principale à l'industrialisation se fit plutôt sur le plan de la main-d'oeuvre non spécialisée, même à la Petite-Nation, où ils avaient eu facilement accès à la terre.

3. L'avance francophone dans l'est et le nord ontariens

Le parallélisme de l'avance francophone dans l'Ouest du Québec et en Ontario est frappant. Il l'est non seulement pour le territoire-témoin ontarien choisi pour éclairer cette tendance, mais même pour l'ensemble de l'Ontario. Moins de 30 000 Francophones (2,8% de la population) en 1851 et 200 000 (8% de la population) en 1911. En 1851, ils étaient à peu près également répartis entre l'est, d'une part, et le centre et le sud-ouest, d'autre part. De chaque côté de cette division, ils avaient des points de concentration, où leurs effectifs étaient regroupés et où ils pouvaient se donner ou acquérir des élites et développer leurs propres institutions; mais, ailleurs, ils étaient presque partout présents en petits groupes, très souvent minuscules. En 1881, un seul comté de l'Ontario n'avait pas son Francophone; soixante ans plus tard, aucun.

S'il en est ainsi, comment peut-on n'assigner que des motifs culturels et familiaux à des déplacements qui donnèrent lieu à une telle diversité de concentration et de profils? Il ne fait pas de doute, bien qu'ils aient contribué à son expansion par le geste d'émigrer, que ces Francophones n'étaient pas venus en Ontario principalement pour sauver ou faire rayonner la culture française et catholique, ainsi que son sens unique de la famille. Ces colons, généralement pauvres et peu instruits, étaient d'abord à la recherche de terres et d'emplois dans la construction des chemins de fer, dans les manufactures et les industries primaires. Gagner «sa pitance et celle de sa famille» était un motif bien valable en l'occurrence.[32] À long terme, leur attrait pour le centre et le sud-ouest ontariens, bien que variable à court et à moyen termes, se maintiendra. Entre temps cependant, leur va-et-vient fut principalement dicté par le besoin de terres, particulièrement dans les régions où ils pouvaient combiner, en raison de l'accès plus facile aux terres, agriculture et travail en forêt. Le voisinage du Québec était un atout mais certainement pas le plus important.

C'est donc une route qui, venant du Québec au sud de l'Outaouais et au nord du fleuve, tendait à se rapprocher de la vallée de l'Outaouais pour ensuite se diriger vers le nord-ouest, que les colons francophones ont privilégié de 1851 à 1911.[33] Ils avaient en quelque sorte repris la voie des *voyageurs* et des *engagés pour la traite*. À vrai dire, ce n'était pas le seul tracé à leur disposition, puisque une grande partie de l'espace ontarien était ouverte aux défricheurs. Mais cette direction était celle qui cadrait le mieux avec leurs antécédents: 69% d'entre eux contre 39% des autres étaient, dit Gail Cuthbert-Brandt à propos des premiers colons de Sudbury, des travailleurs non spécialisés.[34] Ainsi, en 1851, le taux de masculinité pour la province était de 110,2 (102,2 pour le Québec), et de 108,1 sur le parcours francophone est-nord. En 1881, ce taux avait été abaissé à 103,1 (99,6 pour le Québec) dans le premier cas et à 104,8 dans le second.

Comme sur la rive nord de l'Outaouais, les premiers défricheurs de l'est ontarien étaient des Américains, auxquels se substituèrent, après 1815, des immigrants des îles britanniques. Dans les années 1830, Irlandais et Écossais catholiques avaient fourni de plus en plus de colons à cette région. Au milieu du siècle, cependant, les deux tiers de la population de nos comtés-témoins étaient des protestants. Si, à partir de ce moment, l'accroissement de la catholicité n'augmenta que peu, il faut l'attribuer à des arrivages, pendant la décennie 1860-70, d'Irlandais protestants qui, au même moment, firent aussi sentir leur présence dans les Cantons de l'Est et l'Outaouais québécois (mettre en rapport les tableaux 7, 8 et 9).

Cependant, comme partout ailleurs, la croissance de la population canadienne-française fut, par une marge considérable, plus rapide que celle des autres groupes ethniques.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec une pareille performance, ces Canadiens français n'aient cessé, durant ces soixante années, de gagner du terrain sur les autres groupes. Dans un premier temps, ils le firent en immigrant et, par la suite, la haute natalité fit le reste. Chad Gaffield a bien montré ce processus pour le comté de Prescott en insistant sur le fait que, de 1871 à 1901, la proportion des Francophones natifs de l'Ontario était passée de 48 à 71% [35]. Gail Cuthbert-Brandt l'a aussi fait pour Sudbury: de 1883 à 1892, 79% des immigrants francophones étaient originaires du Québec; mais, vers 1912, 45% de leurs effectifs venaient de l'Ontario et seulement 37% du Québec.[36] Comme cela s'était produit dans l'Outaouais québécois et les Cantons de l'Est, ils étaient arrivés plus tard que les autres et c'est pourquoi leurs choix

Tableau 11
Augmentation de la population francophone et anglophone dans les quatre comtés de l'est ontarien. 1851-1911

	Francophones		Autres	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
1851-1881	26 081	400,0	21 681	55,4
1881-1901	19 335	56,2	-219	-0,4
1901-1911	7 390	14,5	-6 428	-11,9

Les comtés en question sont Prescott, Russel, Glengarry et Stormont.
Sources: Recensements.

Tableau 12
Taux d'urbanisation comparatifs en 1901 en pourcentage

	Ontario		Québec
	Est-Nord	Province	Outaouais québécois
Population totale	36,6	41,7	26,4
Francophones	38,4	38,4	35,6
Autres	33,6	42,0	15,6
Catholiques	37,8	45,0	32,9
Anglicans	39,8	55,2	18,7

Population urbaine de chaque groupe dans chaque région par rapport à la population totale de chaque groupe dans chaque région.
Sources: Recensements.

Tableau 13
Aperçu comparatif de l'activité indutrielle en 1901

	Ontario	
	Est-Nord	Province
Employés par entreprise (nbre)	6,0	5,2
Employés/population (%)	5,7	7,6
Employés/population urbaine (%)	16,5	18,2
Main d'oeuvre féminine/employés (%)	15,0	21,2
Gages annuels par employé ($)	262	299
Valeur de la production/entreprise ($)	8 012	5 573
Valeur de la production/population ($)	76	61

Sources:Recensements.

de terres furent plutôt limités, tant du point de vue de la location que de la qualité.[37]

Dans les comtés les plus francophones de l'est, tels que ceux de Prescott, Russel, Stormont et Glengarry, où ceux-ci devinrent majoritaires, les choses se passèrent en gros comme dans les Cantons de l'Est. Dans un premier temps, avant 1851, la population anglophone augmenta en flèche; puis, de 1851 à 1881, elle ne s'accrut que de 55%, pour ensuite amorcer un déclin qui se poursuivit jusqu'en 1911. On peut dire que, dès 1881, elle cessa complètement d'absorber sa croissance naturelle. En 1851, les Francophones étaient engagés dans un processus apparemment similaire (voir tableau 11): d'abord, une croissance spectaculaire de 400% jusqu'en 1881; puis, une croissance modérée qui ne leur permettait plus de digérer tous les surplus de naissances sur les décès, et qui devint encore plus modeste après 1911. N'empêche que la population francophone continua de croître numériquement jusqu'en 1940 au moins. Notons qu'en 1871, Prescott et Russel avaient la plus forte proportion d'ouvriers non-qualifiés dans l'est.

Ces surplus de population, alimentés par une robuste croissance naturelle, ne prirent pas tous spontanément la route du nord-ouest derrière une économie forestière en expansion. Car, avant de repartir à la recherche de terres ou de nouveaux emplois, ils vécurent temporairement ou pour de bon en milieu urbain, où ils étaient sur-représentés. Tout cela est trop complexe et chargé de contraintes pour être mis au seul compte du *mouvement intrépide et spontané des familles*, comme le fait Chad Gaffield,[38] ou du simple exclusivisme en matière de *transmission des biens.*

En tout cas, la prolétarisation en milieu urbain apparaît aussi comme une solution acceptable pour ces individus ou ces familles animés du désir de survivre ou de mieux vivre avec ou sans terres. Toujours est-il qu'en suivant ou en précédant les autres Ontariens, ils avaient été de plus en plus nombreux à aller dans cette direction, au point qu'en 1901, près de 40% d'entre eux vivaient dans une agglomération urbaine de petite ou moyenne taille. Bien que surtout présents parmi les ouvriers non spécialisés, ils étaient répartis dans toutes les occupations et les divisions en classes ne leur étaient pas non plus étrangères.[39]

Les choses se passèrent de cette façon parce que leur route était parsemée non seulement d'industries primaires, à main-d'oeuvre masculine prépondérante, mais aussi de manufactures qui faisaient appel à une gamme plus variée de travailleurs. Le tableau suivant démontre que la voie qu'ils suivaient n'était pas sans opportunités, ni aussi éloignée qu'on pourrait le croire de l'Ontario, en voie de modernisation. Évidemment, ils n'étaient ni avantagés par leur taux de natalité et de mortalité générale et infantile élevé, ni par leur niveau d'instruction. Mais, sur ce plan aussi, ils suivaient à leur façon et à leur rythme la marche de la province. C'est une conclusion qui se dégage des chiffres sur leur familiarité croissante

avec la ville et la manufacture.

Ainsi, en 1911, les Francophones ontariens avaient fait leur nid en Ontario et entrepris, malgré leur dépendance partielle à l'endroit des Québécois francophones, de reconnaître ce qui leur était spécifique. Désormais, pas plus que les Acadiens, ils ne sauraient être confondus avec les autres groupes de langue française.

Tableau 14
Proportion des Francophones dans chaque catégorie de population

	Totale	Rurale	Urbaine	Montréal	Québec
1851	75,2%	81,2%	57,7%	45,1%	58,8%
1871	78,0%	82,4%	64,5%	52,8%	68,5%
1881	79,0%	82,1%	69,6%	55,9%	74,4%
1901	80,2%	86,8%	73,1%	56,3%	82,8%
1911	80,1%	91,9%	68,6%	54,8%	86,5%

Sources: Recensements.

IV
La marche des Francophones vers les villes du Québec et de la Nouvelle-Angleterre

Le foyer principal de tout ce brassage démographique se trouvait donc dans les anciennes paroisses seigneuriales. En 1851, celles-ci regroupaient environ 62% de la population de la province, alors que moins d'un cinquième des effectifs démographiques se trouvait dans les zones de colonisation (telles que définies ici) et seulement 11% dans Québec et Montréal. Un demi-siècle plus tard, ces régions anciennes avaient perdu du terrain au profit des dernières: 31% de la population de la province en territoire de colonisation et 16,7% dans les deux villes principales.

L'option de la colonisation des régions périphériques et des terres plus marginales pour les exclus de la transmission des biens, les victimes de la prolétarisation et, disons-le, d'un certain morcellement des terres, n'était donc que partielle et temporaire. Car, ainsi que nous l'avons vu, la colonisation, pour ceux qui voyaient leur avenir dans cette direction, permettait pour un temps le libre accès à la propriété foncière, mais aboutissait au cul-de-sac de la saturation du terroir. Il est vrai que les liens qu'elle entretenait avec l'économie forestière étaient eux-mêmes porteurs d'urbanisation et d'industrialisation, mais, aussi longtemps que la transition vers la pulpe et le papier ne sera pas avancée, les retombées de ces rapports furent limitées et échelonnées. A elle seule, la colonisation ne suffisait donc pas à résoudre, si ce n'est temporairement, le problème de la suraccumulation de main-d'oeuvre à bon marché dans les campagnes seigneuriales.

Cet excès de bras en milieu rural ne fut donc pas à l'origine du processus d'urbanisation et d'industrialisation, qui prit forme entre 1830 et 1850 dans les Maritimes et la vallée du Saint-Laurent. Car l'entrée dans l'âge industriel fut davantage suscitée par des forces externes des deux côtés de l'Atlantique. Hors ce qui se passait en Grande-Bretagne, il faut mentionner les répercussions de la poussée industrielle en Nouvelle-Angleterre et les bénéfices qu'apportèrent à Montréal l'expansion démographique et économique du Haut-Canada. Mais, à elle seule, à défaut de stimulants internes suffisants, cette pression externe ne fut jamais assez puissante pour permettre d'absorber tous les surcroîts de population engendrés par la saturation du terroir et la faiblesse de l'économie rurale. C'est pour cette raison que l'émigration vers la Nouvelle-Angleterre devint une option majeure pour les gens sans terres et appauvris du Québec.

1. Vers les villes québécoises

Serge Courville a soutenu que le Bas-Canada avait connu, après 1815, une urbanisation accélérée suscitée par le dynamisme de l'économie rurale seigneuriale. Il y avait, dit-il, à peine 25 villages en 1760, seulement 49 en 1815, mais *206 en 1831*. Ces agglomérations étaient, dit-il, des lieux où foisonnaient maintenant les petites industries liées à un secteur agricole *subitement devenu performant*. Pourtant, ce nombre de 25 villages en 1760, à vrai dire minimal, n'étonne pas, pas plus que celui de 206 en 1831, à condition qu'on les mette en rapport avec la croissance démographique. Pour se rendre compte de ce fait, il suffit de constater que, de 1760 à 1830, le nombre de villages, comme la population, s'est multiplié par huit: *25 x 8 =200 villages en 1831 (206 selon Courville).*[40]

En somme, une progression normale et non accélérée, pour qui veut bien admettre (Courville le fait un peu) que le total de 49 villages pour 1815, selon Bouchette, ne reflète pas la réalité. Il semble cependant, d'après les chiffres de Courville, que la population de ces agglomérations a augmenté substantiellement pendant ces années. On s'attendrait donc, si on suit son raisonnement, à ce que les Francophones aient été sur-représentés dans ces villages. Pourtant, il n'en est rien. Car, du début du siècle à 1831, les immigrants de langue anglaise qui arrivèrent au port de Québec, n'étaient plus seulement des membres de la gentry et de la classe professionnelle et marchande, ils se recrutaient en majorité parmi les artisans, des individus aux antécédents agricoles et des travailleurs non qualifiés. Un nombre croissant de ces immigrants se portèrent acquéreurs de terres dans les seigneuries, les cantons, et ils occupèrent une place disproportionnée dans les villages en tant que marchands, professionnels, seigneurs et ouvriers spécialisés. C'est d'ailleurs dans ces communautés que s'accumula, pour une bonne part, le prolétariat rural francophone.

Évidemment, les villes étaient le lieu principal où se regroupaient ces immigrants britanniques: une minorité seulement optant pour le Bas-Canada et les autres, ceux qui n'étaient pas en transit pour les États-Unis ou l'Ouest canadien via le Haut-Canada, s'arrêtèrent dans cette province. Dans la ville de Québec, la proportion des Anglophones qui, déjà en 1818, atteignait 27,9% de la population, s'éleva à 44,5% en 1831; à Montréal, de 1821 à 1831, cette montée fut encore plus spectaculaire: de 36,6% de la population en 1821 à 52,8%, dix ans plus tard. En 1842, dans cette métropole des deux Canadas, les Anglophones dominaient numériquement les classes laborieuses,

fournissant 55% des artisans et 53% des journaliers.[41] Il est bien évident que ces Anglophones des milieux populaires ralentirent jusqu'à un certain point, par la concurrence qu'ils exerçaient quant aux salaires et aux qualifications, l'exode du prolétariat francophone vers les villes les plus importantes. C'est à Montréal que ces freins étaient les plus efficaces.

Ainsi, en 1851, au moment où la tendance majeure se renverse en faveur de l'urbanisation, les Anglophones constituaient un quart de la population du Bas-Canada, 47,7% de celle des trois villes les plus importantes, et ils étaient sur-représentés dans les plus petites agglomérations urbaines. Au total, leur taux d'urbanisation était deux fois et demi supérieur à celui des Canadiens français. Tout cela est capital si on veut mieux comprendre le processus d'urbanisation des Francophones sur le plan des milieux populaires.

Ce qui se dégage clairement de ces pourcentages, c'est la progression universelle, quoique inégale, des Francophones et, par le fait même, des catholiques, sur le territoire québécois. Cela se comprend puisque leur taux de croissance dans les villes était de 4,13% par an contre 3,97% pour les autres et, dans les campagnes, de 0,65% par an contre 0,51%. Pourtant, leur seul lieu de surreprésentation se trouvait dans le monde agricole et, vers la fin du siècle, dans la ville de Québec qui devint pour de bon, de ce point de vue, leur capitale. En milieu urbain et, surtout à Montréal, ils demeuraient fortement sous-présents, bien avant 1831, même dans la classe ouvrière. Dans la métropole, hors le clergé, certaines professions et occupations spécifiques, ils l'étaient partout, y compris la classe ouvrière et particulièrement parmi les ouvriers des manufactures. En 1851, seulement 3,9% des Francophones de la province et 14,3% des autres vivaient à Montréal; en 1911, ces pourcentages respectifs étaient de 7,7 et 25,6%.

À vrai dire, l'urbanisation des Francophones s'était d'abord opérée vers les villages, les petites et moyennes villes. Mais, précisons qu'elle se fit beaucoup plus lentement par le biais des plus grandes villes. Notons, à titre de confirmation de ce dire, que leur sur-représentation dans les villes en dehors de Montréal ne fut acquise définitivement qu'en 1871.

Ainsi, excepté dans la ville de Québec vers la fin du siècle, la classe ouvrière canadienne-française était davantage concentrée dans les endroits où régnaient les industries primaires, une structure économique moins diversifiée, des salaires plus bas, une production industrielle de moindre valeur et un pourcentage moins élevé de main-d'oeuvre féminine. Le tableau suivant essaie de mettre en lumière les conséquences de ce genre de répartition géographique de main-d'oeuvre.

Ces mouvements de populations campagnes-villes furent dictés par les problèmes et les changements économiques, notamment la saturation du terroir, les exclus du partage des biens, par le regroupement de la propriété foncière, au profit de cultivateurs mieux intégrés au marché et le début d'une mutation dans la technologie agricole. Ajoutons à cela l'existence d'une demande croissante de main-d'oeuvre industrielle dans les agglomérations urbaines. Ceci dit, les migrants pouvaient toujours se déplacer seuls ou en famille pour aller seuls ou en groupe rejoindre des membres de la famille, des connaissances ou vivre seuls. Tout cela n'élimine aucunement les raisons économiques qui les incitaient ou les forçaient à partir, aussi bien que la dimension culturelle de l'opération. Il faut aussi signaler le fait que le facteur contrainte n'empêcha jamais les individus d'exercer leur jugement quant aux meilleures directions à suivre pour survivre ou vivre. À cet égard, la marche vers la ville n'est différente ni de la colonisation, ni de l'émigration vers les États-Unis.

Tableau 15
Les francophones et non francophones dans les villes et villages en dehors de Montréal

	Non francophones		Francophones		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
1851	54 383	49,2	56 205	50,8	110 588
1871	34 713	26,2	97 608	73,8	132 421
1881	43 420	21,1	162 496	78,9	205 916
1901	85 167	19,1	359 482	80,9	444 649

Sources: Recensements.

2. L'attraction des villes américaines

Les émigrants qui prirent la route de l'Ontario, du Mid-Ouest américain et de l'Ouest canadien, avec peu d'espoir de retour, voulaient avant tout des terres. Mais, une forte proportion d'entre eux furent contraints de se fixer en milieu urbain pour un temps indéfini ou pour toujours. Au contraire, pour l'immense majorité de ceux qui se dirigèrent vers la Nouvelle-Angleterre, la solution à leur problème était simplement de trouver du travail dans les manufactures de textile, de laine et de chaussures. En 1901, seulement 7,3% d'entre eux, dit Vicero, s'étaient faits cultivateurs ou ouvriers agricoles. Leur rêve était certainement de revenir au pays, mais combien d'entre eux le réalisèrent?

Le mouvement d'émigration du Québec francophone vers les États-Unis avait débuté modestement vers 1825[42] et il s'est poursuivi jusqu'au XXe siècle. Encore, dans les années 1840-50, il s'agissait d'un faible courant que Vicero estime à 8800 individus et à 12 600 pendant la décennie suivante. Il mentionne aussi que les effectifs francophones de l'Illinois, un ancien peuplement, s'élevaient, disait-on, à 8000 en 1850 et à 20 000 en 1859.[43]

Évidemment, le problème de la mesure de ce phénomène qui prit vite un caractère massif, a suscité nombre de travaux, dont les plus récents sont ceux de Yolande Lavoie, de Gilles Paquet et de Wayne R. Smith. Pour sa part, Lavoie[44] évalue l'ensemble du mouvement migratoire à 965 000 personnes avant 1930, dont 700 400 pour les années 1850-1911. Paquet et Smith sont beaucoup plus enthousiastes puisqu'ils estiment cette saignée à 1 347 655 individus avant 1940, et à 866 554 pour la période 1850-1910.[45] Ainsi, la seule émigration aux États-Unis aurait dévoré, selon Lavoie, 52,3% et, d'après les deux autres, 64,7% du surplus des naissances sur les décès canadiens-

Tableau 16
Population et activités industrielle par régions en 1901

	Régions			
	Colonisation	Peuplements Anciens	Montréal-Québec	Total
Population par régions				
Population totale (%)	31,2	52,0	16,7	99,9
Population urbaine (%)	16,9	41,1	42,0	100
Industries par régions				
Nbre d'établissements (%)	42,9	44,0	13,1	100
Nbre d'employés mâles (%)	29,9	34,7	35,2	99,8
Nbre d'employés féminins (%)	11,3	34,9	53,7	99,9
Valeur des gages (%)	20,6	30,8	48,6	100
Valeur de la production (%)	16,1	31,2	52,6	99,9
Structure des industries				
Employés/Établissement (nbre)	3,2	3,9	15,3	
Val. de la production/Établissement ($)	2 500	4 719	26 783	
Val. de la production/ Population ($)	49	57	297	
Gages par an/Employés ($)	198	240	324	
Employés féminins/Employés (%)	9,2	23	30,2	
Employés/Population (%)	6,3	4,6	16,9	
Employés/ Population urbaine (%)	29,1	14,8	16,9	

Sources: Recensements de 1901.

français de la période. Si cela est le cas, on peut se demander comment une population ainsi réduite dans son recrutement, en voie d'acquérir un certain profil urbain, aurait pu maintenir au Québec même un taux annuel de croissance de 1,73%? D'ailleurs, où peut-on, sur le continent nord-américain, trouver les enfants de cette masse énorme d'émigrants prolifiques? Nous pensons que ces chiffres sont beaucoup trop élevés. D'autant plus que l'émigration vers les autres provinces canadiennes fut quand même substantielle.

Pour tenter d'éclairer cette question, nous avons comparé, pour les années 1851-1911, la croissance de la population francophone, selon les recensements, avec celle qui émerge d'une utilisation des surplus cumulés des naissances sur les décès francophones. Pour tenir compte du différentiel entre le profil francophone et le catholique d'une autre origine (pourcentage différent dans la population et caractère plus urbain des catholiques d'une autre origine), nous avons pondéré, en le réduisant, le nombre de naissances et décès par un pourcentage variable d'une décennie à l'autre égal à 5,6% pour l'ensemble. Ainsi calculé, le taux de croissance de cette population s'établit par accroissement naturel à 1,73% par an et, selon les recensements, à 1,73%. On peut donc anticiper, à condition que les données vitales soient assez exactes, un solde négatif égal à l'émigration nette des francophones québécois dans presque toutes les directions.On doit cependant interroger les données vitales pour les années 1891-1901.

Tableau 17
Croissance de la population francophone du Québec selon la croissance naturelle et selon les recensements, 1851-1911

	Croissance naturelle	Recensements	Solde cumulé
1851		669 887	
1861	849 967	847 992	-1975
1871	1 065 808	929 817	-135 991
1881	1 287 096	1 073 120	-213 976
1891	1 516 434	1 200 000*	-316 434
1901	1 735 593	1 322 115	-413 478
1911	2 008 802	1 605 339	-403 463

* *Estimation pour 1891. J. Henripin et Yves Peron, «La transition démographique de la province du Québec» dans Hubert Charbonneau,* La population du Québec. Études rétrospectives, *Montréal, Boréal Express, 23-44.*

Ce chiffre de 403 463 net, bien que sous-estimant jusqu'à un certain point le volume de la migration, nous semble néanmoins plus près de la réalité. Ajoutons aussi qu'il y eut plus de départs que ce total ne l'indique, puisqu'il y eut de nombreux départs qui furent compensés par des retours. Ceux-ci furent sans doute beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit! Cette façon de voir les choses cadre mieux avec les mesures auxquelles Vicero arrive pour la Nouvelle-Angleterre.

Tableau 18
Immigration et population francophone en Nouvelle-Angleterre

	Population		Immigration nette		Croissance naturelle	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1840	8 200					
1840-50			8 800		2 380	29,0
1850	19 380	136,0				
1850-60			12 600	43,2	5 440	28,1
1860	37 420	93,1				
1860-70			52 700	318,2	9 880	26,4
1870	103 500	176,6				
1870-80			65 750	24,8	38 850	37,5
1880			102 800	56,3	54 100	25,9
1880-90			102 800	56,3	54 100	25,9
1890	365 000	82,4				
1890-00			106 300	3,4	102 700	28,1
1900	573 000	56,9				
1910*	613 996	7,1				
Total	*1840-1900:*		*348 950*		*213 270*	

Sources: R.D. Vicero, «Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900» Ph.d. Thesis, University of Wisconsin, 1968.
* *Leon Truesdell,* The Canadian Born in the U.S.A, *New Haven, 1943.*

Pour arriver à présenter plus clairement les résultats obtenus par Vicero, nous avons mis ensemble deux séries de données: l'une portant sur l'immigration nette des Francophones en Nouvelle-Angleterre, qu'ils viennent de Québec, des Maritimes ou d'ailleurs, et l'autre sur les effectifs recensés de la population, ce qui inclut aussi ceux des Maritimes.

L'émigration vers la Nouvelle-Angleterre est différente non seulement de celle dirigée vers les territoires de colonisation, mais aussi de celle vers Montréal. Car l'accès à Montréal, en raison de la diversité des industries et de la forte concurrence des ouvriers anglophones et des immigrants, était d'une façon plus difficile pour les prolétaires ruraux francophones, qu'il ne l'était pour ces mêmes individus aux villes de la Nouvelle-Angleterre. Il y avait là une concentration exceptionnelle d'industries similaires, qui faisaient appel à une main-d'oeuvre abondante, non qualifiée, recrutée aussi bien chez les hommes que chez les femmes et les enfants dans une proportion plus forte qu'ailleurs. Cette situation était éminemment favorable à la prépondérance de familles complètes parmi les émigrants. C'est pour cette raison que la question de la pénurie initiale de femmes parmi les immigrants, si jamais elle se posa à cet endroit, fut vite résolue. En tout cas, elle l'était entre 1880 et 1900, précisément au moment où l'expansion de l'émigration vers la Nouvelle-Angleterre était à son maximum. Cette conclusion se dégage des graphiques préparés par Bruno Ramirez sur la composition par sexes et âges de la population canadienne-française pour ces années.[46]

Dans sa monographie sur les émigrants de Berthier vers les États-Unis, leur destination favorite, semble-t-il, Ramirez écrit: «L'afflux massif sur les marchés du travail américain [de la population migrante de Berthier doit être perçu comme le résultat direct du processus de marginalisation et de prolétarisation]»[47] Dans son analyse des motifs de départ, l'auteur met donc l'accent sur l'économique. Les migrants, dit-il, se recrutent chez les propriétaires de terres de moins de 50 acres, qui forment un tiers des fermes du comté, et chez les journaliers, qui sont aussi en grand nombre. Donc, la pratique d'une agriculture marginale et des emplois locaux intermittents furent principalement à l'origine de ces déplacements. Ceci est d'ailleurs confirmé par d'autres auteurs, tels François Weil et Yves Roby. À ce sujet, Ramirez est spécifique:

> *Ces données semblent dessiner les grandes lignes d'un cycle de prolétarisation en oeuvre dans la socioéconomie agricole de Berthier, qui transforma un nombre croissant de fils d'agriculteurs en journaliers permanents et donna également naissance à une génération où on était journalier de père en fils. Bon nombre d'entre eux, pour échapper à la pauvreté et à ce cycle de misère, durent de plus en plus quitter la paroisse pour tenter leur chance ailleurs* [...] [48]

Il insiste aussi sur le fait que ces petits propriétaires conservèrent assez souvent leur ferme, l'hypothéquèrent pour s'établir ailleurs et revinrent en assez grand nombre à leur lieu d'origine. De cette façon, de 1878 à 1900, 1183 familles quittèrent Berthier pour les États-Unis, mais 499 (42,2%) d'entre elles y retournèrent pour de bon ou, peut-être, pour aller ailleurs.

Ces émigrants pauvres, peu instruits, faisant partie de familles nombreuses, déjà sujets à des taux fort élevés de mortalité, pouvaient espérer améliorer leur sort, mais pas du jour au lendemain. D'autant plus que ces familles devaient compter sur le travail des femmes et des enfants. Yves Roby écrit à ce sujet: «Les Franco-Américains occupaient, dans l'ensemble, les emplois les plus modestes et les moins bien rémunérés».[49] Plus que d'autres,

ils étaient obligés de mettre à contribution leurs filles et leurs enfants pour, selon les cas, survivre, dépasser le seuil de l'indigence et même atteindre à une certaine aisance. C'est ce que démontre François Weil en les comparant aux Irlandais.[50] Alors que les Irlandaises recherchaient des emplois de domestiques, les filles francophones préféraient travailler à l'usine. Il en était ainsi des garçons et des enfants. On comprend que le niveau de la mortalité générale et infantile, déjà élevé à l'origine, le soit resté ou ait monté. Il en est ainsi de leur niveau d'instruction qui, comparé à celui des autres groupes ethniques, se situe juste au-dessus de celui des Italiens, des Portugais et des Polonais, mais au-dessous de tous les autres.[51] Vers la fin du siècle, en raison de la concurrence de ces immigrants plus pauvres et moins instruits qu'eux et des changements technologiques, les Francophones éprouvèrent plus de difficultés à trouver du travail pour leurs enfants et leurs filles.

Avec le temps, comme en Ontario, ces immigrants prirent racine en Nouvelle-Angleterre, suscitèrent leurs propres élites, créèrent leurs propres institutions et développèrent le sens de leur propre identité. La proportion de ceux qui étaient nés dans le pays d'accueil (54,7% en 1910), s'était accrue par rapport à ceux qui étaient nés au Québec. À telle enseigne que leur culture s'était imprégnée, jusqu'à un certain point, de la culture américaine.

Ce tour d'horizon, incomplet, entre autres, parce qu'il ne touche que partiellement les Acadiens et met de côté l'Ouest, permet néanmoins d'éclairer un peu mieux le contexte qui préside aux déplacements des Francophones sur le territoire et l'originalité de chaque mouvement. Le tableau suivant y contribue, à condition aussi qu'on n'oublie pas qu'en 1921, il y avait en plus 189 663 Francophones dans les Maritimes qui avaient aussi leur propre identité.

Tableau 19
Croissance de la population canadienne-française 1851-1911

	1851	1881	1911	Croissance Taux annuel
Québec	669 887	1 073 520	1 605 339	1,45%
Ontario	27 079	102 743	202 387	2,84%
Ouest		13 761	82 877	
N.-Angleterre	19 380	208 100	613 996	4,76%
Total	716 346	1 398 124	2 504 599	2,13

Sources: Tableaux précédents.

Conclusion

On a dit, avec raison, mais le plus souvent sans pousser plus loin l'interrogation, que la colonisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean n'était pas un phénomène isolé. Quelques exceptions, bien sûr, à ce langage un peu trop concis, notamment le livre *Les Saguenayens*,[52] dans lequel les auteurs, afin de mieux tester l'hypothèse de la *transition démographique*, procèdent à de fructueuses comparaisons avec d'autres régions du Québec. Ici, quitte à déborder le territoire québécois, nous avons voulu aller un peu plus loin dans cette démarche, afin de mieux faire ressortir la signification de ces entreprises.

Il ne fait pas de doute que les mouvements de colonisation du XIXe siècle s'insèrent dans un contexte différent de celui qui avait présidé à la première phase du peuplement de la vallée du Saint-Laurent, qui se clôt vers 1800, alors qu'il existait à proximité du fleuve une grande abondance de bonnes terres, et que les villes se développaient moins vite que les campagnes. À cette époque, la marche et le rythme du peuplement furent influencés par des considérations économiques et autres; néanmoins, les choses se déroulèrent d'une façon relativement libre, mettant en évidence, si on veut, le besoin de la famille en terre et l'aspect culturel du mouvement de ses membres. L'interventionnisme des seigneurs était encore assez limité et la commercialisation de l'agriculture incitait généralement ceux-ci à donner accès à la terre plutôt qu'à le restreindre. Comme il était relativement facile d'établir les fils dans les environs, même le manque d'équité en matière de transmission des biens n'entrava pas sérieusement ce processus.

Mais, dès le début du XIXe siècle, la saturation du territoire seigneurial se produit à un rythme accéléré et multiplie les contraintes sur la paysannerie. Dès lors, les exclus de la transmission des biens et les petits propriétaires aux productions marginales doivent faire face à des choix plus graves que simplement se reproduire sur place et faire la transmission dans le voisinage. Se prolétariser sur place apparaît alors comme une solution adoptée par un grand nombre; à vrai dire, aléatoire, mais en attendant quoi? Se rendre dans les villes bas-canadiennes pour avoir du travail, y faire face à la concurrence des immigrants britanniques ou, encore, émigrer vers les villes manufacturières américaines, constituaient certainement un mouvement onéreux et lourd de conséquences. Ou, encore, se déplacer de plus en plus sur de longues distances vers la périphérie pour y poser le geste colonisateur n'était pas non plus de tout repos. Comment, dans ces conditions, ne pas insister sur les contraintes économiques et démographiques (poids accru de pratiques discriminantes en matière d'héritages, de manque de terres et de pauvreté) lorsqu'il s'agit d'expliquer la décision de partir? Que les migrants s'informent auprès des parents ou de connaissances pour choisir une destination et, qu'enfin ils planifient leur itinéraire au mieux, confèrent certainement une rationalité et un caractère culturel à leur déplacement. Mais ces précautions n'éliminent aucunement l'ingrédient économique de leur démarche.

Cette marche des Francophones vers les régions périphériques et, dans une large mesure, les terres marginales, fut grandement facilitée par l'émergence de l'économie forestière qui, de toutes sortes de façons, associait la famille du colon à son fonctionnement. D'ailleurs, ceci arriva, comme la chose s'était produite dans le passé avec le commerce des pelleteries. Au Nouveau-Brunswick, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, au Saguenay—

Lac-Saint-Jean, dans les Cantons de l'Est, en Mauricie, dans le nord de Montréal, en Outaouais, l'Ontario est et nord, cette association agriculture-forêt eut un sens pour ces individus généralement pauvres, peu instruits et vulnérables. D'autant plus que c'est grâce à ces rapports, qui se diversifièrent avec le temps, que ces communautés régionales en formation ont fait leurs premiers pas dans l'univers urbain et industriel.

Ces colons, bien que francophones et catholiques, n'étaient pas allés au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en Mauricie et dans le Bas-du-Fleuve pour y sauver la culture française, son ferment catholique, sa vocation agricole et son sens presque unique de la famille, mais d'abord pour survivre et, si possible, améliorer leur sort. Admettons qu'il s'agit d'un besoin aussi vital que celui de se reproduire et transmettre. Pas plus, d'ailleurs, que ces défricheurs n'ont progressé, comme ils l'ont fait là où la colonisation anglophone était antérieure (au Nouveau-Brunswick, en Gaspésie, dans les Cantons de l'Est, l'Outaouais et l'Ontario) pour assimiler ou en chasser les Anglais et les protestants. Le fait est qu'ils avaient ces traits culturels et bien d'autres, et ils ont contribué, par leur présence, surtout là où ils étaient regroupés, à l'émergence d'identités régionales qui, entre autres, incluaient à leurs yeux l'appartenance à un groupe ethnique et à la religion catholique. Bientôt, être Acadien, Franco-Américain ou Franco-Ontarien, ce ne fut plus tout à fait la même chose qu'être Québécois francophone. Qu'en fut-il du *Royaume du Saguenay à l'intérieur du Québec?*

Mais, derrière les mouvements de colonisation, il y eut des élites et des idéologues qui assignèrent, à eux et aux autres, une mission et des objectifs quant à l'expansion de la culture française, catholique, la haute natalité et les vertus de la ruralité. Ce furent eux, clercs et laïcs, dont le discours exaltait la marche rayonnante de la culture et faisait la promotion des idées de conquête et de reconquête. Ce furent eux aussi qui, jusqu'à un certain point, organisèrent de l'intérieur et de l'extérieur la prise en charge de ces communautés par des membres de leurs classes, importèrent ou les aidèrent à créer leurs institutions.

Il ne fait pas de doute que cette marche par étapes successives des Francophones et des catholiques au Nouveau-Brunswick et dans l'Est du Québec a pu susciter quelques remous. Mais, autrement chargée de sens était, sans compter la percée vers la Nouvelle-Angleterre, la trajectoire est-ouest suivie par les mouvements de colonisation à partir de l'ouest de la ville de Québec à travers les Cantons de l'Est, l'Outaouais québécois, l'est et le nord de l'Ontario. C'est dans le contexte de cette avance continue francophone et catholique que le livre de Robert Sellar, *The Tragedy of Quebec The Expulsion of its Protestant Farmers*, prend tout son sens. Le sentiment qu'il existait au Québec une conspiration, animée de noirs desseins de reconquête et de conquête des campagnes, même au-delà du Québec, par les forces françaises et catholiques, avait fait son chemin depuis assez longtemps en Ontario. La conviction qu'il existait un péril démographique et culturel s'était même implantée en des lieux où s'exerçait le pouvoir. Comme cela arrive souvent, les législations discriminatoires sur les écoles et la langue, et, dans le cas présent, celle de 1913 incorporée dans le Règlement XVII, sont avant tout le fruit de la peur fondée ou non.

En vérité, autant les francophones avaient eu l'air d'avoir été entraînés dans des expériences de colonisation par les visées impérialistes de leurs élites, autant ils donnèrent l'impression d'être allés vers les villes du Québec, de la Nouvelle-Angleterre et d'ailleurs à l'encontre de la volonté affirmée de ces mêmes dirigeants. Il ne faudrait pas croire que ces migrants ne furent aucunement touchés par le discours nationaliste et clérical des classes dirigeantes, ou qu'ils remettaient vertement en question leur pouvoir.

On peut, sans crainte de se tromper, appliquer le même raisonnement aux Anglophones qui ont semblé fuir certaines régions du Québec et la route est-nord de l'Ontario pour échapper à la poussée francophone. N'oublions pas que, pour les uns et les autres, cette évolution s'engagea au moment où se préparait l'entrée dans l'univers urbain et industriel qui, assez rapidement, attira ces territoires dans son sillage. Pour les Canadiens français ordinaires impliqués dans ces mouvements, l'exode vers la ville était, au même titre que la colonisation, une réponse à la prolétarisation de membres de la famille rurale et à l'appauvrissement de certaines catégories de cultivateurs. Ainsi, la marche des migrants vers la ville prochaine ou lointaine, de même que la campagne, relève, pour une bonne part, de la même problématique. À propos de l'émigration vers les États-Unis, les contemporains en ont grossi les «méfaits» et les effectifs. Ces exagérations ont été perpétuées, voire grossies, jusqu'à aujourd'hui, soit pour en faire voir les conséquences négatives sur la nation, soit pour faire éclater la rationalité et l'intrépidité des ancêtres. Les chiffres que nous proposons sur l'émigration sous-estiment quelque peu l'ampleur du mouvement, mais ils nous semblent un peu plus raisonnables.

Notons enfin que la progression des Francophones catholiques n'était pas confinée aux régions de colonisation, mais qu'elle s'accomplissait dans les régions d'ancien peuplement, celles qui fournissaient le plus de migrants vers les villes et les terres neuves. Cela aussi fut une source d'inquiétude ou de glorification pour ceux qui scrutaient de près l'avance française et catholique.

* Ce texte émerge de la recherche menée grâce à la Bourse Killam. Merci à notre collègue Le Goff pour la lecture de ce texte et ses fructueuses suggestions.

1 Camil Girard et Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-St-Jean*, Québec, IQRC, 1989, p.117.

2 Normand Séguin, *La conquête du sol au XIXe siècle*, Québec, Boréal Express, 1977, 295p.

3 Normand Séguin et René Hardy, *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Boréal Express, 1984, p.205.

4 Girard et Perron, *Op. cit.*, p.135.

5 *Ibid.*, 129, 140f.

6 Jacques Mathieu et Alain Laberge, *L'occupation des terres dans la vallée du St-Laurent. Les aveux et dénombrements, 1723-1745*, Québec, 1991, p.XXXII.

7 F. Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structuraux et crise*, Ottawa, PUO, 1976, pp.226, 282, 288. D'ailleurs, les chiffres qu'Allan Greer donne dans son livre, *Peasant Lord and Merchant: Rural Society in Three Rural Parishes, 1740-1840*, Toronto, 1885, pour les années 1765 et 1831, le démontrent également.

8 Sylvie Dépatie, «La transmission des patrimoines dans les terroirs en expansion: un exemple canadien au XVIIIe siècle», *RHAF*, 1990, pp.196, 198.

9 Charbonneau-Desjardins-Guillemette-Landry-Légaré-Nault, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIIe siècle*, Montréal, PUM, 1987, p.160. Les pionniers, disent-ils, étaient «un peu plus instruits que leurs contemporains français».

10 F. Ouellet, *Op. cit.*, 286f.; *Economy, Class and Nation in Québec. Interpretive Essays*, Toronto, 1991, 139p.
Pour la proto-industrialisation, Serge Courville, «Un monde rural en mutation: le Bas-Canada dans la première moitié du XIXe siècle», *HS/SH*, 1987, 237-258; voir aussi sur le même thème, *RHAF*, 1988, 167-192.

11 Pierre-Yves Pépin, *Le Royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, 1969, p.38; Claude Baribeau, *La seigneurie de la Petite-Nation, 1801-1854: rôle économique et social du seigneur*, Hull, 1983; F. Ouellet et Benoît Thériault, «Philemon Wright», *DBC*, vol. VII.

12 Graeme Wynn, *Timber Colony. A Historical Geography of Early Nineteenth Century*, Toronto, 1981, 224 p.; T. W. Acheson, *Saint John. The Making of a Colonial Urban Community*, Toronto, UTP, 1993, 314p.

13 Bill Parenteau, «The Woods Transformed: The Emergence of the Pulp and Paper Industry in New Brunswick, 1918-1931», *Acadiensis*, 1992, pp. 5-43; T.W. Acheson, «New Brunswick Agriculture at the End of the Colonial Era: A Reassessment», *Acadiensis*, 1993, pp.5-27; B. Craig, «Le développement agricole de la haute vallée de la rivière St-Jean en 1860», *Journal of the Canadian Historical Association*, 1992, pp.13-26.

14 Yves Landry et Réal Bates, «Population et reproduction sociale à l'île d'Orléans aux XVIIe et XVIIIe siècles», *RHAF*, 1992, 404p.

15 Gérard Bouchard et Jeannette Larouche, «Dynamique des populations locales: la formation des paroisses rurales au Saguenay (1840-1911)», *RHAF*, 1988, 376p.

16 Rosemary E. Ommer, *From the Outpost to Outport. A Structural Analysis of the Jersey-Gaspé Cod Fishery, 1767-1886*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 245p.; Roch Poisson, *Pêcheurs et marchands à Gaspé au XIXe siècle*, Ottawa, 1984, 148p.; Fernand Ouellet, «Développement et sous-développement en milieu colonial pré-industriel», *Acadiensis*, 1992, pp.146-168.

17 Martine Hamel, «De Charlevoix au Saguenay: caractéristiques des familles émigrantes au XIXe siècle», *RHAF*, 1993, p.8.

18 Bouchard et Larouche, *Op. cit.*, p.378.

19 M. Hamel, *Op. cit.*, pp.15-24.

20 Bouchard et Larouche, *Op. cit.* p.366. Voir aussi Christian Pouyez et Yolande Lavoie, *Les Sagueneyens*, Montréal, PUM, 1983, 385p.

21 Bouchard, «L'agriculture saguenayenne entre 1840 et 1950: l'évolution de la technologie», *RHAF*, 1990, p. 353-381.

22 J. Little, *Crofters and Habitants. Settler Society, Economye and Culture in a Quebec Township, 1848-1881*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's UP, 1991, 365p.

23 F. Ouellet, «Ruralization, Regional Development, and Industrial Growth before 1850» in J. Barbier (ed.), *Economy, class and Nation in Quebec*, Toronto, Copp Clark Pitman Ltd., 1991, p.129.

24 Girard et Perron, *Op.cit.*, p.120.

25 N. Séguin, *Op.cit*, p.87-116.

26 J.I. Little, *Op.cit.*, p.25.

27 *Idem.*, p.42.

28 *Idem*, p.155.

29 N. Séguin et R. Hardy, *Op.cit.*; Séguin-Hardy, Verreault-Roy, *L'agriculture et Mauricie, 1850-1950. Dossier statistique*, Montréal, Boréal Express, 1984, 175p.

30 Ouellet-Thériault, Philemon Wright, *DBC*, VII; C. Baribeau, *Op.cit.*, ch.III.

31 Baribeau, *Op. cit.*, p.42-43.

32 Gail Cuthbert-Brandt, «"J'y suis, j'y reste". The French Canadians of Sudbury», Ph.D. Thesis, 1976, York University, p.45.

33 Gaëtan Gervais, «L'Ontario français (1821-1910)» et F. Ouellet, «Évolution de la présence française en Ontario: une perspective économique et sociale» in C. Jaenen (éd.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, PUO, 1993, p.50-198.
Ce territoire comprend les comtés de Prescott, Stormont, Russel, Dundas, Glengarry, Ottawa, Carleton, Lanark, Renfrew, Hastings, Muskoka, Algoma et Nipissing.

34 Gail Cuthbert-Brandt, *Op.cit.*, p.45-49.

35 Chad Gaffield, *Language, Schooling, and Cultural Conflict. The Origins of French-Language Controversy in Ontario*, McGill-Queen's University Press, Kibgston-Montreal, 1987, 53ff.

36 G. Cuthbert-Brandt, *Op.cit.*, 45ff.

37 F. Ouellet, «Évolution de la présence francophone...» in C. Jeanen (éd.), *Op.cit.*, p.159-166.

38 Gaffield, *Op.cit.*, ch. II.

39 Nous avons discuté ces rapports villes-campagnes en Ontario dans «L'évolution de la présence francophone...», p.127-199.

40 Serge Courville, *Entre ville et capagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, PUL, 1978, p.13-39.

41 F. Ouellet, «Ruralization, Rural Development...» in J. Barbier (ed.), *Op.cit.*, 126, 153f.; F. Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840*, 280f.

42 F. Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides, 1966, 2288, 348f., p.473-77.

43 R.D. Vicero, «Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900, A Geographical Analysis», Ph.D., University of Wisconsin, 1968, pp.108, 121, 131f.

44 Yolande Lavoie, *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Montréal, PUM, 88p.

45 Gilles Paquet et Wayne R. Smith, «L'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, 1790-1940: problématiques et coups de sonde» in *Actualité économique*, 1983, vol 59, p.423-453. La méthode utilisée de solde des naissances catholiques sur les décès n'aboutit pas à une mesure de l'émigration des Canadiens français aux États-unis mais à une mesure de celle des catholiques en toutes directions.

46 Bruno Ramirez, *Par Mont et par Vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, Montréal, Boréal Express, p.143, 149.

47 Ramirez, *Op.cit., p.42.*

48 Ramirez, *Op.cit., p.23.*

49 Yves Roby, *Les Franco-Américains de la Nouvelles-Angleterre, 1776-1930*, Montréal, Septentrion, 1990, p.233.

50 François Weil, *Les Franco-Américains*, Paris, Belin, 1989, p.46- (?)

51 Weil, *Ibid.*, p.165.

52 Pouyez et autres, *Op.cit.*, voir No 20.

GÉNÉALOGIE

À la suite d'une enquête récemment effectuée par la Société historique du Saguenay, et démontrant un vif intérêt pour le sujet, la SHS réorganise son département de généalogie à cet effet.

Vous pouvez désormais contacter M. Yves Truchon pour toutes demandes concernant la généalogie au local de la SHS ou par téléphone au 549-2805.

Anciens numéros de

Saguenayensia

La revue d'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Procurez-vous les anciens numéros de la revue... tandis qu'il en reste!

$5 jusqu'au volume 32, numéro 3.
$6,25 pour les suivants.
$500 pour la collection complète (excluant les numéros épuisés).

Présentement épuisés:

1959	Volume 1, numéro 1,
	Volume 1, numéro 5,
1960	Volume 2, numéro 4,
1961	Volume 3, numéro 3/4 (double),
1962	Volume 4, numéro 6,
1971	Volume 13,. numéro 4,
	Volume 13, numéro 5,
1972	Volume 14, numéro 1,
	Volume 14, numéro 2,
1974	Volume 16, numéro 1,
1976	Volume 18, numéro 3/4 (double),
1977	Volume 19, numéro 2,
1978	Volume 20, numéro 1,
	Volume 20, numéro 2,
1979	Volume 21, numéro 1,
	Volume 21, numéro 2,
	Volume 21, numéro 4,
1980	Volume 22, numéro 3/4 (double),
1981	Volume 23, numéro 3,
	Volume 23, numéro 4,
1982	Volume 24, numéro 1,
1983	Volume 25, numéro 1,
	Volume 25, numéro 2,
1984	Volume 26, numéro 3,
	Volume 26, numéro 4,
	Volume 26, numéro 5,
1986	Volume 28, numéro 4,
1988	Volume 30, numéro 2,

Note: Le numéro d'avril - juin 1994 (nouvelle maquette) devrait indiquer Volume 36, numéro 2.

Classe capitaliste, accumulation de capital et idéologie du progrès à Chicoutimi à la fin du XIXe siècle*

par
Alfred Dubuc
Département d'histoire, UQAM

La ville de Chicoutimi est devenue, durant la dernière décennie du XIXe siècle, le lieu d'un surgissement d'initiatives nombreuses dans le domaine économique: en moins de cinq ans, de 1893 à 1898, on a vu le développement d'une entreprise de téléphone, d'une manufacture de lainages, d'une compagnie privée de l'aqueduc, de la Compagnie Électrique et, finalement, de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi (à l'avenir: C.P.C.), qui intégrera presque toutes les autres et deviendra le noyau d'un vaste empire industriel et financier.

J.-E.-A. Dubuc, à l'époque de son arrivée à Chicoutimi
Source: Archives du Séminaire de Sherbrooke.

Un tel surgissement ne pouvait être ni spontané, ni l'effet du hasard; il provenait d'une certaine accumulation de capital, de la formation d'un embryon de classe capitaliste et, plus profondément, de la diffusion d'une nouvelle mentalité de changement, de progrès. J'ai cru que, pour mieux comprendre le mouvement de développement économique que Chicoutimi connaîtra à partir des années 1890, il fallait d'abord s'interroger sur ce qu'on peut appeler les «conditions préalables»[1].

Le jeune gérant de la succursale de la Banque Nationale[2], arrivé à Chicoutimi en octobre 1892, qui avait participé à ce mouvement de gestation pour finalement décider de quitter la Banque et de joindre à plein temps la C.P.C., expliquait à l'abbé P. Hudon, curé de Saint-Siméon, quelques jours avant de quitter la succursale bancaire, les facteurs qui lui paraissaient avoir été déterminants dans la formation de la C.P.C.; en réponse à une question que l'abbé lui avait posée (que nous ne connaissons pas, mais que nous pouvons deviner), J.-E.-A. Dubuc écrivait, le 23 février 1898:

Révérend Monsieur,
Pour vous donner mon opinion d'après l'expérience que j'ai acquise depuis deux ans que je travaille à cette entreprise de la pulpe dans le Saguenay, il vous faudrait, ce qui est plus difficile que d'avoir la matière première, il vous faudrait dis-je quelques hommes de votre place avec un peu de capitaux et capables d'inspirer aux capitalistes étrangers cette confiance. C'est chose rare en campagne et avant que la pulpe puisse s'exploiter sur une grande échelle dans cette partie de la Province de manière à amener ici des Anglais ou des Américains, il nous faut trouver un débouché pour l'hiver. Il nous faut être en communication avec les steamers d'Europe 12 mois de l'année,

Veuillez me croire ...[3]

Un débouché permanent sur la navigation de haute mer apparaissait à ce moment comme une condition indispensable au succès de l'entreprise naissante; nous savons, toutefois, qu'il fut possible de s'accommoder de la navigation saisonnière sur le Saguenay. Les deux facteurs sur lesquels il insistait, rares et difficiles à trouver, à ce qu'il écrivait, étaient l'accumulation préalable du capital et l'existence d'un embryon de classe capitaliste. Ce groupe d'hommes et de femmes d'affaires de Chicoutimi avaient accumulé des capitaux en tirant profit d'innovations technologiques appliquées à des activités traditionnelles et avaient décidé d'utiliser ces capitaux dans des activités nouvelles; ces hommes et ces femmes étaient motivés par un esprit nouveau, une mentalité de progrès et de développement.

Telles seront les deux parties de mon exposé:

1. Une classe capitaliste et l'accumulation du capital;
2. Une mentalité de progrès.

Chicoutimi, en 1909. Au premier plan (à droite), le Château Saguenay, sur la rue Racine, au coin de Salaberry (en face de l'Hôtel Chicoutimi). Photo ANQC, Fonds Vincent Dubuc (Album 2).

1
Une classe capitaliste et l'accumulation du capital

Déjà, dix ans auparavant, en 1882, alors que la ville ne comptait qu'environ 2 000 habitants, l'abbé Eugène Lapointe avait trouvé à Chicoutimi, à son arrivée, une société très hiérarchisée qu'il a décrite dans ses mémoires:

> *Il y avait à Chicoutimi dans ce temps-là (1882), deux classes bien distinctes et assez éloignées l'une de l'autre, celle des ouvriers et celle des bourgeois*[4].

Ce clivage est indicateur d'accumulation de capital. L'activité de la scierie des Price, au Bassin, s'était maintenue, à travers les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, malgré la baisse de l'activité forestière dans le Bas-Saguenay, mais grâce aux aménagements du Haut-Saguenay qui permettaient de «flotter» les arbres et les billots coupés dans la région du Lac-Saint-Jean jusqu'au moulin de Chicoutimi, pour qu'ils y soient sciés avant d'être exportés en Angleterre. Dans le récit de son premier voyage au Saguenay, Arthur Buies décrivait les installations aménagées par le gouvernement qui permettaient de «flotter» jusqu'à Chicoutimi les bois du Lac-Saint-Jean:

> *La glissoire a une longueur de 5 840 pieds (1797 mètres) et l'estacade en compte 1 344 (413.5 mètres); il y a en outre les digues, les quais et les barrages.*

Le journaliste énumérait, en outre, les différentes transformations qu'on faisait subir au bois dans ce qu'il appelait «la grande scierie de la maison Price»:

> *Là, les beaux bois du Saguenay sont convertis en madriers, en colombages, bardeaux, lattes, boites d'emballage, lambris, allumettes et pièces de pavage; pas une retaille qui ne soit utilisée*[5]*;*

Toutes ces activités procuraient ce qu'on appelle de la valeur ajoutée et entraînaient une distribution importante de salaires aux 300 ou 400 ouvriers qu'on y employait, quel qu'ait été le degré de mécanisation de ces opérations. De quelle façon étaient distribués ces salaires? L'étaient-ils totalement sous forme de demi-troc, par l'intermédiaire de bons ou «pitons», valables uniquement dans les magasins de la Compagnie? Dans quelle mesure ces bons n'étaient-ils pas acceptés ou convertis en monnaie véritable, par les marchands, moyennant un taux de change qui les avantageait. Quel était le comportement, dans son magasin, du marchand Alexander Blair, proche parent de David Blair, le géran général des établissements Price? Les réponses à ces questions ne manqueraient certes pas de révéler les difficultés des l'accumulation locale, mais n'infirmeraient pas la proposition d'une certaine accumulation chez les commerçants. La fonction de métropole que remplissait déjà Chicoutimi pour l'ensemble de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean procurait à ses marchands, à ses professionnels et aux fournisseurs de services de toutes sortes des revenus

et, partant, des profits attendant des occasions de placements ou, même, d'investissements[6].

Qu'il suffise de nommer quelques-uns de ces marchands, en priorité ceux que nous rencontrerons plus souvent, ceux qui, précisément, consentiront à investir leurs capitaux dans les services publics et l'industrie. D'abord, non pas un homme, mais une femme, Marie-Émilie Tremblay, qui continuait plusieurs des activités de son mari, Jean, alias John Guay, décédé en septembre 1880; son beau-frère, Méron Tremblay, qui sera l'un des premiers à qui la Banque Nationale consentira une «ligne d'escompte» (crédit d'escompte), au moment de l'ouverture de la succursale de Chicoutimi[7] et dont le gendre, Jos Gagnon, s'adonnera à l'investissement industriel; la maison Tessier et Petit, qui faisait affaire au bureau-chef de la Banque Nationale à Québec et dont l'associé Jean-Baptiste Petit (le fameux chroniqueur) présenta aux administrateurs de la banque, le 12 mai 1892, la demande d'ouvrir une succursale à Chicoutimi, demande à laquelle il sera donné suite dans les mois suivants[8]; on peut nommer encore les marchands P.-L.-N.. Vézina, William Grant, Israël Morin, Edouard Lemieux, P.-H. Boily et l'hôtelier Vincent Madoc Martin. Parmi les professionnels, certains vont bientôt investir dans l'industrie: Louis de Gonzague Belley et F.-X. Gosselin, pour ne nommer que ces deux-là.

Un autre lieu d'accumulation du capital était, sans conteste possible, l'agriculture. L'arrivée de l'industrie laitière au Saguenay—Lac-Saint-Jean marque, comme partout ailleurs au Québec, quoiqu'un peu plus tardivement, un point tournant de l'histoire agricole, comme l'ont bien démontré Firmin Létourneau, Hamelin et Roby, H. A. Innis et d'autres encore[9]. Plusieurs auteurs ont souligné l'importance stratégique dans le commerce international de l'innovation technologique de la réfrigération des produits alimentaires dans l'entreposage, le transport ferroviaire et le transport maritime. Selon Kindleberger, le transport maritime des produits alimentaires réfrigérés a profondément transformé le commerce international et, en conséquence, l'agriculture des pays exportateurs de ces produits, à partir de 1875[10]; à propos des années 1890, Hamelin et Roby écrivent: «C'est la décennie ... où l'on a aménagé des compartiments frigorifiques dans les fabriques (de beurre et de fromage), les entrepôts, les trains et les navires ...»[11]. À l'aide des données du recensement du Canada de 1901, ils démontrent que le Québec a été la région du Canada où l'industrie laitière s'est développée le plus rapidement durant les années quatre-vingt-dix[12].

Le développement d'une nouvelle agriculture d'élevage au Saguenay—Lac-Saint-Jean a peut-être été analysé trop exclusivement dans les termes d'un retard par rapport au reste du Québec et d'un jugement normatif parfois trop sévère sur ce que l'on considère comme une lenteur de la part des cultivateurs de la région à parvenir à ce que l'on appelle la «modernité»[13]. À force d'insister sur ce retard, l'on n'a peut-être pas pris en compte que l'agriculture du Saguenay—Lac-Saint-Jean, quoique plus tardivement, était entraînée dans le mouvement que l'agriculture québécoise connaissait, une véritable mutation, grâce aux transformations dans la technologie et le commerce international .

Les études sur les paramètres démographiques et les migrations internes dans la région, entre le Bas-Saguenay et le Haut-Saguenay, ont nettement démontré un ralentissement de la croissance et, même, parfois, une croissan-

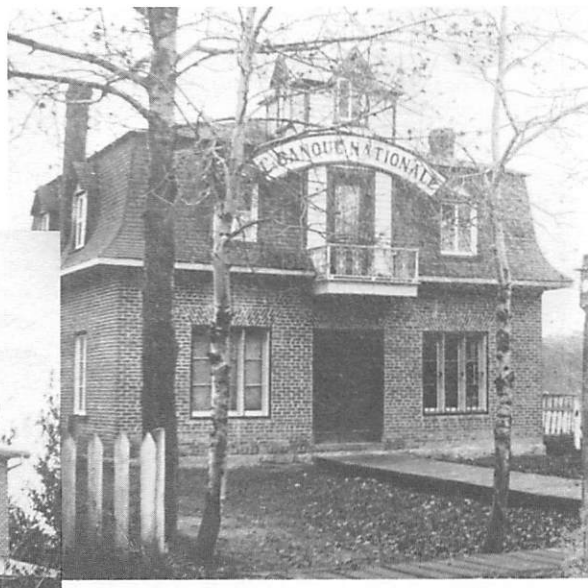

Premier bureau loué de J.-D. Guay (situé sur la rue Racine). Photo 1892. Source: ANQC, Fonds J.-E.-A.Dubuc.

Édifice acheté d'" Edouard Lemieux pour abriter les locaux de la Banque Nationale, coin Racine et Labrecque. Source: ANQC, Fonds J.-E.-A. Dubuc.

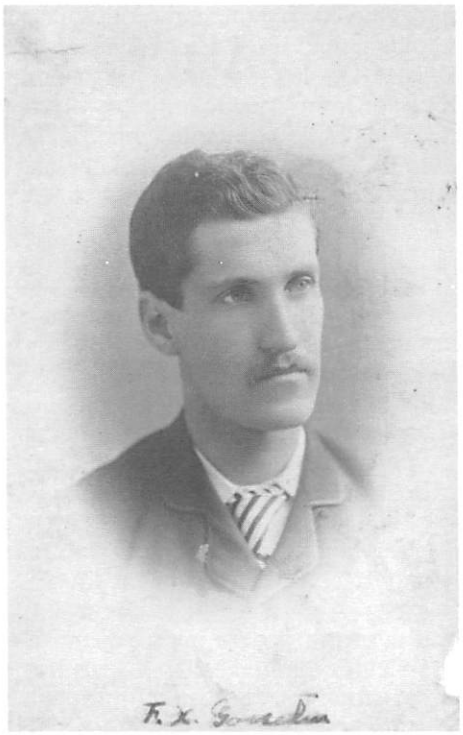

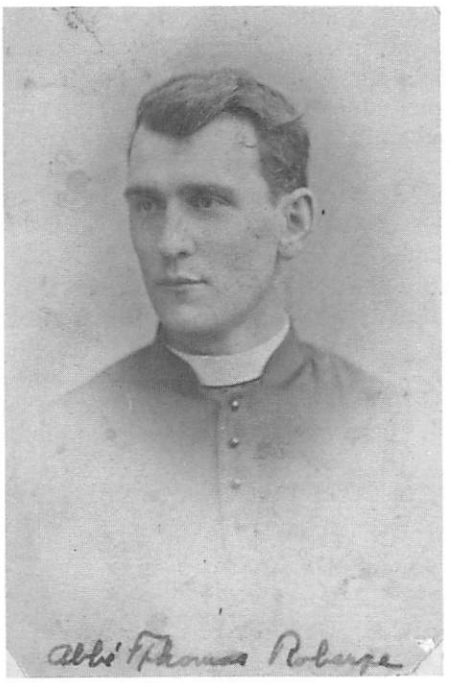

De gauche à droite: F.-X. Gosselin, l'abbé Thomas Roberge, J.-B. Petit.
L'abbé Roberge acheta la scierie de la Rivière- du-Moulin de Price en 1892 et 1894; en 1893, il construit une maison sur le bord du Saguenay qu'il loua à J.-E.-A. Dubuc.
F.-X. Gosselin fut secrétaire-trésorier de la ville de Chicoutimi et de diverses compagnies fondées entre 1895 et 1898.
Jean-Baptiste Petit, marchand associé à David Tessier et chroniqueur de la vie de Chicoutimi.
Source: ANQC, collection de la SHS, cartons 688, 686 et 688.

ce négative de la population de la sous-région du Haut-Saguenay[14]. L'activité forestière a certainement ralenti durant cette période, en partie à cause de la destruction de la ressource lors du grand incendie de 1870[15], mais davantage encore, sans doute, à cause des difficultés que rencontrait la maison Price Brothers[16]. La scierie de la Rivière-du-Moulin avait été fermée au début des années 1870[17] et vendue à l'abbé Thomas Roberge, partie en 1892, partie en 1894[18]. Avec l'ouverture des paroisses de colonisation du Lac-Saint-Jean, il s'en est suivi une émigration marquée de la population du Haut-Saguenay vers le Lac-Saint-Jean.

Une telle migration peut avoir, dans ses causes et ses effets, des significations économiques diverses; en ce qui concerne ses causes, une augmentation nécessaire de la dimension des terres et une baisse de la main-d'oeuvre demandée, occasionnées par une transition aussi importante que le passage d'une agriculture de moisson à une agriculture d'élevage, peuvent entraîner un surplus de main-d'oeuvre et, conséquemment, une migration qui ne peut s'expliquer en termes d'un malaise économique (quoiqu'elle en définisse le coût social). Hamelin et Roby nous rappellent que, dans son rapport annuel de 1875, le Ministre de l'Agriculture du Québec, vantant les mérites de l'industrie laitière, affirmait: « ... elle demande moins de bras ...»[19]. Quant aux effets de l'émigration, ils sont différents suivant qu'on les considère dans le long ou dans le court terme: dans l'immédiat, elle provoque une baisse du taux de chômage ou, du moins, un ralentissement de sa hausse.

Une transformation aussi profonde des façons culturales entraîne, pour les entreprises agricoles qui l'accueillent, une hausse de productivité et une occasion d'accumulation de capital. Une étude reste à faire (dans la mesure où la documentation la rendrait possible) sur les types de culture et les modes de gestion de certaines des fermes du Haut-Saguenay: les deux fermes des Price à Saint-Alexis de Grande-Baie, dont l'une, d'une superficie de 800 acres (320 hectares), aurait occupé, à certains moments, jusqu'à 100 travailleurs[20]; Louis Belley, le père de l'avocat Louis de Gonzague Belley, avait administré l'une de ces fermes, celle du Barachois; le fils, pendant qu'il était député fédéral de Chicoutimi (1892-1896), fut président de la Société d'agriculture du comté de Chicoutimi (1892-1895), organisa un voyage d'agriculteurs de la région auprès de la ferme expérimentale du gouvernement du Canada à Ottawa; en février 1893, il adressa une lettre circulaire aux curés de la région pour les mettre au courant du *Bulletin de la ferme expérimentale*[21]. Déjà, il avait investi dans la Compagnie municipale des Eaux de Chicoutimi, dans la Compagnie Électrique de Chicoutimi, dont il était devenu le président, et dans la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, qui l'avait choisi pour avocat (le 29 juin 1889, il avait épousé Lydia Guay, une des filles de John Guay et de Marie-Émilie Tremblay[22]); un autre fils, Mars Belley, fut agriculteur et négociant en fromage.

On sait que la ferme du Séminaire pratiquait une agriculture de qualité par les nombreux prix qui lui étaient attribués chaque année dans les expositions agricoles et que rapportaient les journaux; or, par l'intermédiaire de son «procureur», l'abbé Charles-Léon Parent, le Séminaire compta parmi les

premiers actionnaires de la Compagnie de l'aqueduc et de la Compagnie Électrique; il accepta même de financer, par toutes sortes de moyens, la construction du premier réseau électrique de la ville[23]. Nous ne savons pas qui administrait, et de quelle façon, les deux fermes de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, qu'on évaluait ensemble de 7 000$ à 10 000$ et qu'on consentait à hypothéquer en garantie partielle d'un emprunt de 12 000$ auprès de la compagnie d'assurance *Canada Life*[24]. Quelle gestion de leurs exploitations agricoles faisaient Méron Tremblay, le grand marchand de Chicoutimi, et Onésime Côté, le marchand de Bagotville, déménagé à Chicoutimi, qui s'associa à Elzéar Boivin dans l'entreprise commerciale Côté, Boivin & Cie, négociants et exportateur de fromage; ce dernier posséda-t-il lui-même une ferme? Nous savons qu'il encourageait les cultivateurs, par des messages publiés dans les journaux, à améliorer les conditions d'élevage et à mieux nourrir les vaches durant l'hiver pour leur faire produire davantage de lait et de fromage[25].

Nous en savons davantage sur la famille Guay. Le patrimoine, accumulé durant le vivant de John Guay[26], était administré, depuis le décès de celui-ci, survenu le 28 septembre 1880, par sa veuve, Marie-Émilie Tremblay, en communauté de biens avec lui par leur contrat de mariage (janvier 1850), à qui il avait laissé tous ses biens et qu'il avait instituée légataire universelle unique et seule exécutrice testamentaire[27]. Elle se révéla une véritable femme d'affaires, cherchant à augmenter l'héritage, tout en commençant à le distribuer à l'un et à l'autre de ses onze enfants. Elle prit la direction du commerce de l'entreprise forestière et des exploitations agricoles. Son premier souci semble avoir été de protéger et même d'accroître le patrimoine familial, adoptant, parfois, un comportement relativement impitoyable. Nous savons peu de la plus grande partie de ses opérations financières, mais certaines ont laissé des traces révélatrices, en particulier dans les greffes des notaires; un sondage rapide parmi les actes des notaires Ovide Bossé, Jean Gagné et T.-Z. Cloutier (sans aucune prétention d'échantillonnage raisonné ou encore moins, d'exhaustivité), nous révèle ses méthodes: parfois, elle fait enregistrer des jugements prononcés, du vivant de son mari, contre certains débiteurs et fait inscrire des hypothèques sur leurs terres jusqu'à remboursement final, quand elle consent quittance et mainlevée d'hypothèque[28]. Elle en rejoint d'autres à qui elle fait signer des obligations (reconnaissances de dettes) et sur les terres desquels elle enregistre aussi des hypothèques. Elle choisit, par contre, d'exiger de certains qu'ils lui vendent leurs terres en compensation de leurs dettes, quittes à combler un déficit, s'il en est, par quelqu'autre considération - «par une taure de deux ans et demi» - par exemple.

Marie-Emilie Tremblay, peu de temps avant sa mort survenue le 8 janvier 1904, à l'âge de 73 ans.
Source: ANQC, Collection de la SHS, carton 4442.

Dans un cas, elle prend jugement contre le débiteur («qui n'a pas de meubles saisissables»), fait vendre sa terre par le shérif, se porte elle-même acquéreur et la revend immédiatement aux deux fils du débiteur, qui payent 100$ comptant, s'engageant à verser en trois ans le solde sur lequel courra un intérêt au taux de 7% par an et acceptant d'inscrire une hypothèque sur la terre; le père, débiteur originel, se portant «caution et solidairement responsable» du paiement du solde et demandant que, si ses deux fils décèdent sans enfant, la propriété soit transportée à son nom (la dette initiale avait été de 224,24$, le prix de la vente finale, de 315,57$, l'obligation s'était donc gonflée de 50%).

Elle achète même, parfois, des créances, se faisant subroger aux droits des créanciers à l'égard des débiteurs. Elle consent, par contre, à vendre certains lots de terre et délaisse une des activités de son mari, le cabotage, en vendant les deux goélettes, l'*Alma*, dès l'automne de 1880, et la *Marten*, en janvier de 1882. En contrepartie, elle prendra la direction des autres activités, tout en associant son fils Pierre-Alexis, âgé de 19 ans, à deux d'entre elles: le commerce du magasin et le commerce du bois; en effet, par un contrat que le notaire a appelé «procuration»[29], elle confie à son fils la gérance du magasin, tout en se réservant pour elle-même l'autorité de l'engagement des commis et employés; elle le charge, en outre, du commerce du bois, qui comprend les opérations de coupe sur les limites forestières, situées sur la rive sud du lac Kénogami, louées du gouvernement; Pierre-Alexis sera responsable de la comptabilité, de la perception des comptes et du paiement des achats. Elle lui vendra le fonds de commerce l'année suivante, lui laissant l'utilisation gratuite du magasin et de la maison «lambrissée de briques rouges»; le prix de vente s'élèvera à 3 850$, somme très faible par rapport aux 24 406,39$ auxquels on était arrivé à la fin des 53 pages d'inventaire, lorsque John Guay, cinq ans auparavant, était entré en société avec son gendre Louis-Napoléon Catellier, société qui devait durer dix ans, renouvelable, mais qui se termina, dans l'année même, par dissolution. L'évaluation de John Guay avait-elle été exagérée? Celle de Marie-Émilie Tremblay, complaisante? Ou le chiffre d'affaires avait-il tellement diminué? On ne peut répondre à ces questions. En 1885, la mère imposera à Pierre-Alexis le versement d'un loyer annuel de 250$, à moins qu'il ne garde à son service, à titre de commis, son jeune frère, Charles-Alphonse, auquel cas elle consentait à un abattement de 50$ du loyer[30]. Pierre-Alexis s'intéressera à l'industrie laitière: on

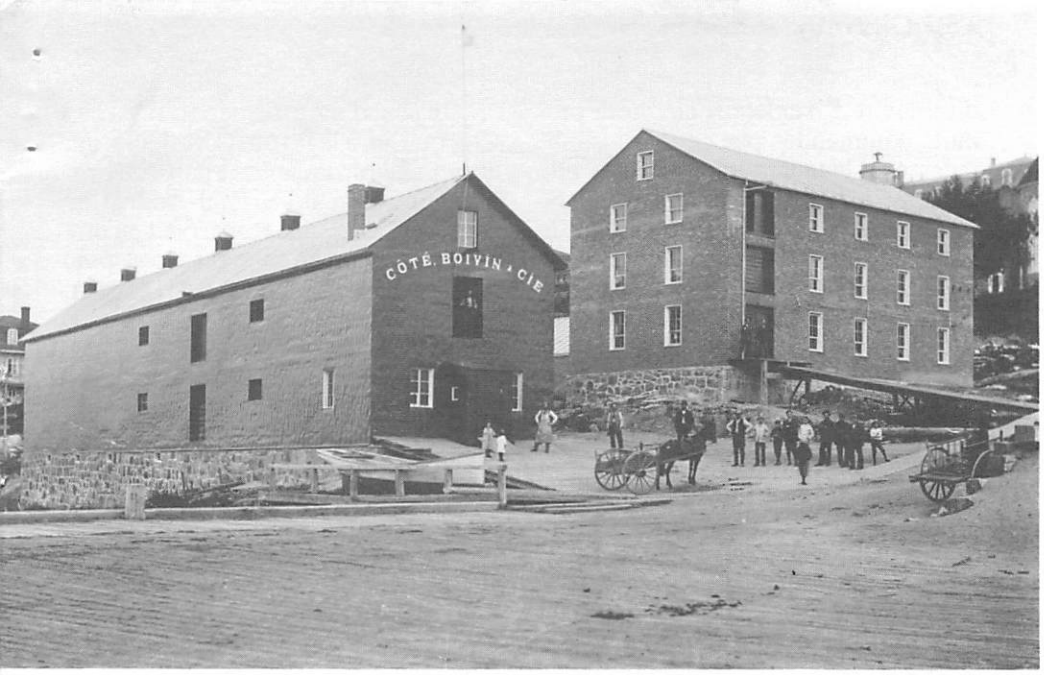

Les entrepôts de Côté, Boivin et cie, en 1906. Au premier plan, à droite, la scierie des frères Wells; à l'extrême gauche, l'édifice de la première succursale de la Banque Nationale, en 1892. Source: ANQC, Fonds Vincent Dubuc, album 3.

découvrira, en effet, parmi ses actifs, au moment de sa faillite, en 1888, une fromagerie, située dans le rang Saint-Thomas, évaluée à 350$ (nous en reparlerons plus loin).

La procuration que la mère avait donnée à Pierre-Alexis restait muette sur les activités autres que le commerce et l'entreprise forestière, activités dont nous connaissons l'existence, en particulier l'administration des exploitations agricoles, parmi lesquelles celle que l'on appelait «La ferme de l'Anse-à-Pelletier», sur la rive nord du Saguenay, près de l'Anse-aux-Foins (Saint-Fulgence), d'une superficie de 700 acres (280 hectares), probablement la plus considérable de toutes, sur laquelle se trouvait une scierie[31]; une autre scierie, doublée d'une meunerie, était située sur une terre donnant sur la rivière Chicoutimi (11e et 12e rang du canton de Chicoutimi) et dont la superficie était d'environ 400 acres (160 hectares); Marie-Émilie Tremblay la donnera, en 1885, à son fils Louis, mais exclura de la donation «l'emplacement des moulins à farine et à scie et le pouvoir d'eau»; il était stipulé que Louis pouvait se servir de ces équipements, mais devait les entretenir (sauf la scierie) et y faire les réparations, et qu'il devait laisser sa mère faire moudre son grain et scier son bois quand elle en aurait besoin, sans payer[32]. Cinq ans plus tard, elle fera donation à Louis de l'emplacement et de tous les équipements qui y étaient érigés, «à condition que (ses) grains et ceux de son fils Victor soient moulus gratuitement... sauf la part du meunier qu'ils devront payer»[33]. (Une troisième scierie, installée sur la rivière des Vases, au nord de la rivière Saguenay dans le secteur des Terres-Rompues, avait appartenu à John Guay[34]; je n'en ai pas trouvé mention dans mon enquête). Louis Guay fut un agriculteur professionnel qui, pour la qualité de sa production, recevra en 1899 la médaille d'argent du Mérite agricole[35]. Éventuellement, il investira une partie de son capital dans la Compagnie Électrique et dans la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

Si Marie-Emilie Tremblay fut déçue de la confiance qu'elle avait mise en son fils Pierre-Alexis, lorsque celui-ci déclara faillite, en juillet 1888, à la demande de ses fournisseurs, quelques grands marchands de Québec[36], elle reçut beaucoup plus de consolation de son autre fils, Joseph-Dominique, qui s'intéressa moins au commerce, mais davantage à l'agriculture, au journalisme et à l'industrie (sans compter la politique). Au moment du mariage de celui-ci avec Maria Morin, la fille du marchand Israël Morin, elle établit au contrat pour lui faire donation, en plus d'une somme de 4 000$, d'un lot sur la rue Racine avec la bâtisse qui y était érigée et de tout le matériel d'imprimerie du journal *Le Progrès du Saguenay*, d'une terre de 162 acres (64,8 hectares) située à l'est de Chicoutimi, sur le chemin Sydenham[37]. Le 24 avril 1891, Joseph-Dominique achetait de sa mère une terre de 131 acres (52,4 hectares), sur la rivière Chicoutimi, dans le canton de Laterrière, pour la somme de 800$, payée comptant[38]. Le 24 avril, il lui achetait une autre terre, celle-là de 100 acres (40 hectares), dans le 13e rang du canton de Chicoutimi, pour le prix de 1100$[39]. De son beau-frère, Louis-Napoléon Catellier, il achetait, le 18

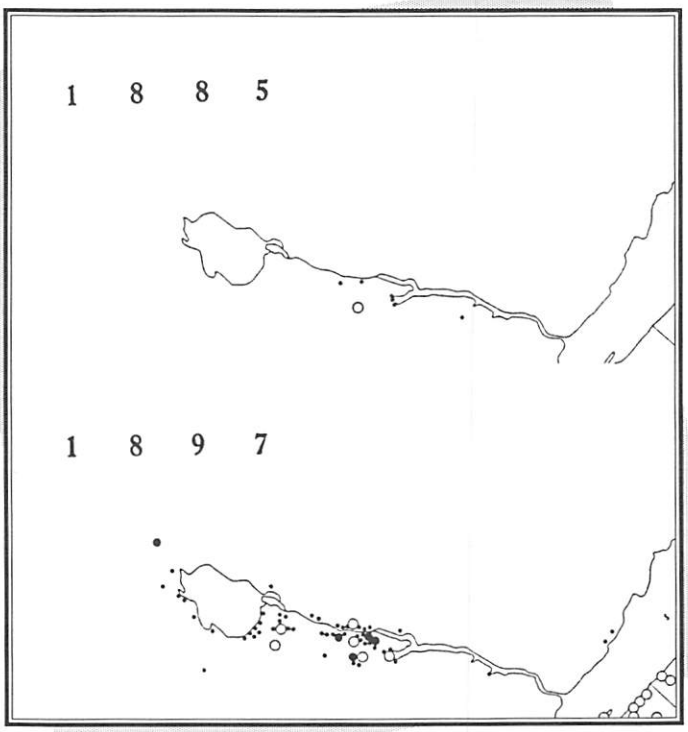

Saguenay—Lac-Saint-Jean
Fabriques de beurre et de fromage en 1885 et 1897
Source: Letarte. J., Atlas..., *planches 31 & 32.*

achetait, le 18 décembre 1895 «pour bonnes et valables considérations», une terre d'environ 350 acres (140 hectares) située dans le rang 1 du canton de Bourget[40]. En novembre 1897, dans un acte d'échange, il obtenait de son frère Victor deux terres, chacune de 200 acres (80 hectares), situées dans les 6e, 7e et 8e rangs de la paroisse de Chicoutimi, terres que Victor avait obtenues de leur mère à l'occasion de son mariage[41]. (Je n'ai relevé des transactions immobilières de J.-D. Guay en régions agricoles que celles qui impliquaient ses rapports avec sa famille et, encore, je ne puis affirmer que cette énumération soit exhaustive).

La qualité de la gestion que J.-D. Guay donna à ses exploitations agricoles lui valut des reconnaissances de plusieurs natures: il reçut régulièrement des prix pour des produits qu'il présentait aux expositions agricoles, comme en rendaient compte, chaque année, *Le Progrès du Saguenay* et *Le Protecteur du Saguenay*; il fut invité, en septembre 1896, à agir comme juge dans la section de l'agriculture de l'exposition de Montréal[42]; il était recherché par les Cercles agricoles pour les conférences qu'il présentait sur les nouvelles façons culturales, il fut président de la Société d'agriculture du comté de Chicoutimi[43].

Non seulement s'intéressa-t-il à la production agricole elle-même, il fut, en outre, remarquablement actif dans le commerce du fromage, organisant, avec J.-E.-A. Dubuc, en 1895, le Syndicat de plus de 25 fromagers et la fameuse bourse du fromage, où se vendait aux enchères, tous les quinze jours, la production des fromageries[44]. Cette institution eut des effets bénéfiques: elle attira à Chicoutimi les agents des gros acheteurs de Montréal, elle força les acquéreurs à payer comptant et favorisa la vente sur échantillon, facilitant ainsi les transactions et entraînant les producteurs à normaliser les différentes catégories de leurs produits et à standardiser leurs marques de commerce[45]. Les circonstances de ce nouveau commerce permirent la formation de la firme Côté, Boivin et Cie, principal acheteur à la bourse de fromage (et ailleurs dans la région) et exportateur de fromage et de beurre jusqu'en Angleterre et importateur de produits britanniques; à l'hiver de 1897, *Le Protecteur* annonçait l'arrivée au printemps d'un navire d'Angleterre chargé de produits commandés par cette maison[46]. Adepte de la technologie récente, elle construisit un entrepôt frigorifique de trois étages[47]. Connue en 1895 sous le nom de MM. Boivin et Côté, cette société adopta, en mai 1896, la raison sociale de Côté, Boivin & Cie[48]. C'est dans le cours des transactions internationales de cette firme que s'effectuèrent les premières ventes en Angleterre de pâte de bois de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, en 1897, avant même que l'usine n'ait commencé à produire[49]. Les deux marchands comptèrent bientôt au nombre des investisseurs dans les nouvelles entreprises qui étaient fondées à Chicoutimi: Onésime Côté, dans la Compagnie municipale des Eaux, la Compagnie Électrique, la Compagnie de Pulpe et la Compagnie Le Château Saguenay; Elzéar Boivin, dans la Compagnie Électrique, dont il fut membre du Conseil d'administration.

Les activités de Joseph-Dominique Guay dans les exploitations agricoles, dans la promotion de nouvelles productions et de façons culturales plus productives et dans le déploiement de l'aire du commerce des produits laitiers le firent accéder à un réseau de relations qui dépassaient la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi entra-t-il en rapport avec le docteur J.-A. Couture, vétérinaire, fondateur de l'École vétérinaire de l'Université Laval en 1885, fondateur de la Société des éleveurs canadiens et responsable de l'enregistrement du bétail dans toutes les régions du Québec en 1895[50], et avec M. Némèse Garneau, lié lui aussi à la fois au commerce et à l'agriculture, fondateur de la maison Au bon marché, à Québec, propriétaire d'une ferme à Sainte-Foy, lauréat du Mérite agricole (1895), et appartenant, d'une façon ou d'une autre, mais toujours à des niveaux élevés de responsabilité, à toute une série d'associations québécoises et canadiennes consacrées à la promotion de la culture et de l'élevage; éventuellement, en mars 1903, il sera Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Parent[51]. C'est par le biais de l'agriculture que J.-D. Guay aura pu intéresser J.-A. Couture et Némèse Garneau à ses autres activités, en particulier celle de l'industrie: à l'été de 1897, ils seront les premiers investisseurs hors Chicoutimi à prendre des actions dans la C.P.C.

On peut donc affirmer qu'il y a eu à Chicoutimi, à la fin du XIXe siècle, une accumulation du capital à partir de l'exploitation agricole. Si Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert ont pu proposer la notion de capital foncier pour Montréal[52], on peut tout aussi bien parler d'un capital foncier rural pour la région de Chicoutimi, un capital particulièrement productif à une époque où l'agriculture connaît des innovations technologiques majeures.

Le capital foncier agricole fait parfois figure d'un capital dormant, difficile à aliéner ou à confier en garantie d'un emprunt, à cause des conditions de conservation que l'on attache à sa transmission; le régime de la communauté des biens dans le mariage contribue au morcellement des terres, à moins qu'elles ne soient transmises conjointement par les deux époux dans leurs testaments, comme l'avaient fait John Guay et Marie-Émilie Tremblay en 1856; l'hypothèque inscrite sur un immeuble en garantie du paiement du douaire auquel s'est engagé l'époux dans son contrat de mariage en diminue la valeur marchande; les donations que consentent les parents dans les contrats de mariage et dans les testaments contiennent fréquemment des clauses d'insaisissabilité, d'inaliénabilité et de substitution: toutes ces conditions ont pour objectif la conservation du patrimoine, mais empêchent que les immeubles qui en sont grevés puissent être vendus ou servir de garanties d'emprunts; voilà pourquoi on qualifie ce capital de stérile.

Pourtant, la mobilité du capital est une condition fondamentale du développement économique. L'examen attentif des opérations de transmission du patrimoine, par ventes, échanges, donations entre vifs, donations pour cause de mort par contrats de mariages ou par testaments, auxquelles s'adonnaient les membres de la famille Guay, particulièrement la mère, Marie-Émilie Tremblay, révèle l'apparition et la multiplication de pratiques révélatrices du rayonnement de l'esprit capitaliste[53]. J'ai pu examiner six (6) contrats de mariage: un seul prononce le régime de la communauté de biens, celui de la fille aînée, Louise, en 1871, les cinq (5) autres, la séparation de biens; il semble que Louis se soit marié sans contrat de mariage, en 1884; il est cer-

tain que le régime était celui de la communauté, puisque sa mère, dans un acte de donation suivant le mariage, stipule expressément l'exclusion de la communauté des biens donnés. En ce qui concerne le douaire, trois contrats, ceux de trois filles, l'imposent: deux sont garantis par hypothèques, en 1871 et en 1887, le troisième, en 1889, par une assurance-vie, c'est-à-dire sans grever le capital foncier; les contrats de trois garçons excluent expressément le douaire: celui de Pierre-Alexis, en 1881, lui impose une assurance-vie au profit de son épouse, ceux de Joseph-D. et de Victor, en 1889, ne leur imposent rien en compensation. La majorité des donations par contrats de mariage sont grevées de diverses mesures conservatrices de patrimoine comme la substitution, l'insaisissabilité ou l'inaliénabilité, mais Marie-Émilie Tremblay révoque, par de nombreux actes, à partir de 1893, l'une ou l'autre de ces conditions, ou toutes ensembles, temporairement - pour le temps d'une opération, comme la garantie d'un emprunt - ou en permanence[54].

Malgré tout, le principe de la transmission des immeubles aux mâles demeure intouchable et réduit l'effet de subdivision des terres qu'entraîne la communauté de biens: aucune des quatre filles ne reçoit d'immeubles par donations entre vifs, contrats de mariage ou testaments et les immeubles donnés aux garçons par contrats de mariage reviendront au donateur ou à la donatrice ou à leurs héritiers si l'époux décède avant l'épouse sans laisser d'enfants; c'est à son gendre J.-A. Gagné, plutôt qu'à sa fille Louise, que John Guay avait fait don d'un immeuble en 1878[55].

En contrepartie, certaines des femmes vont avoir une activité commerciale et financière importante. La plus remarquable sera Odile Bossé, l'épouse de Pierre-A. Guay: au lendemain de la faillite de son mari, survenue, comme nous l'avons vu plus haut, en juillet 1888, elle se fait attribuer une raison sociale, *Guay et Cie*, au mois d'août,[56] et rachète, en février 1889, du curateur de la faillite de son mari, avec l'aide de sa belle-mère, qui endosse les billets promissoires déposés en guise de versements, toutes les créances non perçues depuis le 12 septembre (moins celles dues par la maison Price et la compagnie de chemin de fer), se fait remettre les sommes perçues depuis le 12 septembre et reprend son piano et le moulin à carder que John Guay avait érigé sur le bord de la rivière aux Rats[57]. C'est elle-même qui vendra ce moulin aux frères Wells, lorsque ceux-ci établiront leur manufacture en 1893[58]; c'est encore elle qui prendra des actions dans toutes les entreprises dont son beau-frère, Joseph-D., sera le promoteur: la Compagnie municipale des Eaux de Chicoutimi, la Compagnie Électrique, la Compagnie de Pulpe, la Compagnie Château Saguenay; même le réseau téléphonique, construit par son mari en 1892-93, sera au nom de Guay & Cie lorsqu'il sera vendu à J.-E.-A. Dubuc et à F.-X. Gosselin le 4 octobre 1898[59]; le lendemain, 5 octobre, ce sera Odile Bossé personnellement qui prêtera 20 000$ à la Compagnie Château Saguenay[60].

Deux de ses belles-soeurs l'imiteront: Delphine Guay, l'épouse de Edouard Lemieux, et Jenny Grant, l'épouse de Victor Guay. Au moment de son mariage, en juin 1887, Edouard Lemieux avait reçu de son père, Eucher Lemieux, tous les biens, meubles et immeubles, que celui-ci avait rachetés du curateur de la faillite de son fils[61]. Delphine eut-elle des raisons de douter des capacités de son mari? Toujours est-il que, le 9 juin 1890, elle enregistrait la raison sociale *Lemieux & Cie*, pour «faire commerce d'épicerie, marchandises sèches, quincaillerie...», bref, tenir un magasin général; la raison sociale sera enregistrée de nouveau en 1896[62]. Jenny Grant avait de fort bonnes raisons de prendre ses distances de son mari, Victor Guay, pour faire commerce: celui-ci avait reçu de sa mère, à l'occasion de son mariage, en 1889, une terre d'environ 450 acres (180 hectares), située sur les rangs 6, 7 et 8 du canton de Chicoutimi[63]; dans un acte subséquent, Victor était désigné «cultivateur»[64]. En 1891, toujours à titre de «cultivateur», il s'était associé à son beau-frère, William Grant, fils, «commis», sous la raison sociale *Guay & Grant*, pour le commerce de «marchandises sèches, épiceries, groceries, ferronneries...»[65]. En 1897, il donnera sa ferme en échange, à son frère Joseph-D., contre un terrain situé sur la rue Racine et une «soult» de 2000$; Marie-Émilie Tremblay interviendra au contrat pour révoquer certaines conditions contraignantes dont elle avait affecté les immeubles impliqués dans la transaction, au moment où elle les avait donnés à l'un et à l'autre; on apprend que, pour révoquer la clause de substitution qui était attachée à la donation de la ferme, elle a dû obtenir le consentement du conseil de famille[66]; ce qui signifie que Victor faisait l'objet d'une protection particulière; l'année précédente, en 1896, dans le codicille ajouté à son testament, elle priait son exécuteur testamentaire d'administrer tous les montants qu'elle avait légués à Victor, qu'il fasse les placements jugés avantageux, qu'il retire lui-même les intérêts de ces placements «et en rende compte à mondit fils Victor ou à son épouse»[67]; manifestement, Victor n'était plus en mesure d'administrer ses biens. Comme pour compenser, dirait-on, son épouse, Jenny Grant, la fille du marchand William Grant, se révélait particulièrement active et responsable: le 11 juin 1898, elle enregistrait la raison sociale *Dame V. G. Guay*, pour «un commerce général», et, deux mois plus tard, le 10 août, la raison *V. G. Guay & Cie*, à titre de «marchande de fruits», raison qu'elle enregistrera de nouveau en 1901[68]; on apprend par les journaux qu'elle prenait ces initiatives au moment où sa propre famille quittait Chicoutimi pour Montréal, «où M. Grant a obtenu une excellente position»[69].

Un doute peut être soulevé quant à la signification du rôle des femmes dans ces commerces pour lesquels elles ont déposé les demandes de raisons sociales: dans quelle mesure ne servaient-elles pas de simples prête-noms pour leurs maris, qui n'auraient pu agir ouvertement en vertu de la loi des faillites, mais qui auraient continué à le faire sous le couvert de noms d'emprunt? Une étude sur la loi des faillites et son application durant la dernière décennie du siècle dernier serait nécessaire pour apporter certains éléments de réponse. On peut, de prime abord, affirmer que Jenny Grant a certainement dirigé elle-même, sans l'aide de son mari, les commerces pour lesquels elle a enregistré des raisons sociales. On ne peut avoir la même certitude à propos de Delphine Guay, l'épouse d'Edouard Lemieux: lorsque le magasin sera incendié, dans la nuit du 2 avril 1893 précédant Pâques, le *Progrès du Saguenay* parlera du magasin de M. Edouard Lemieux[70]; par contre, on sent bien que la propriété de l'immeuble est une entité différente du fonds de commerce;

(quand Pierre-A. Guay fit faillite en 1888, c'est le commerce qui était visé, l'immeuble appartenant toujours à Marie-Émilie Tremblay et n'ayant pas été compté dans l'actif de la faillite). L'incertitude demeure également à propos d'Odile Bossé; on sait que son mari, Pierre-A. Guay, a eu plusieurs activités après sa faillite: il a construit le réseau téléphonique de la ville de Chicoutimi en 1892 et 1893 et a dirigé les travaux de construction de l'aqueduc, en 1895, lorsque s'absentait l'ingénieur de Montréal, responsable de l'entreprise; en 1896, c'est lui qui participe à la réunion des personnes qui décident de la fondation de la C. P. C.[71], mais c'est elle qui souscrit aux actions de la compagnie; en 1892, il publie des annonces dans *Le Progrès* pour les compagnies d'assurance *Hartford* et *London & Lancashire,* dont il est l'agent; en ce qui concerne le commerce, sa mère lui donne, en mars 1890, l'immeuble du magasin, qui a échappé à la faillite[72], mais cela ne signifie pas que ce ne soit pas Odile qui dirige le commerce; par ailleurs, chaque fois que celle-ci achète des actions de l'une ou de l'autre des entreprises industrielles ou des services publics, son mari intervient à l'opération pour autoriser son épouse; pourtant, l'on sait qu'ils s'étaient mariés sous le régime de la séparation; faut-il en conclure que les promoteurs de ces entreprises s'inspiraient des méthodes des institutions financières qui se sont comportées au Québec, jusque tardivement dans le XXe siècle, envers les femmes séparées de biens comme si elles étaient communes en biens, c'est-à-dire soumises à l'autorité de leurs maris? On peut trouver un indice qu'Odile Bossé agissait pour elle-même, en achetant des actions de la Compagnie de Pulpe, dans la lettre que J.-E.-A. Dubuc écrivit le 8 mars 1897, à Napoléon Lavoie, inspecteur général de la Banque Nationale: en donnant les noms de quelques actionnaires de la Compagnie, il mentionne «Odile Bossé» et non pas Pierre-A. Guay; un autre indice de l'activité personnelle de cette femme se trouve dans les témoignages qui lui furent rendus au moment de sa mort prématurée à 38 ans, en mars 1899: le service funèbre fut célébré à la cathédrale, par le Grand Vicaire du diocèse, en présence de l'Évêque, Monseigneur Labrecque et un deuxième service fut célébré au Séminaire par l'abbé Eugène Lapointe[73].

Y eut-il d'autres femmes aussi dynamiques à Chicoutimi à cette époque? L'étude reste à faire pour répondre correctement à cette question; j'ai dans mes fiches le cas de Flore Diane Boily, épouse de L.-Eugène Guay (qui n'était pas l'un des 7 fils de Marie-Émilie Tremblay), acheteur de fromage, qui inscrivit la raison sociale *L. E. Guay & Cie*, le 18 avril 1893, et qui se définissait comme fabricante et exportatrice de beurre et de fromage et commerçante «en matériaux accessoires concernant cette industrie» et affirmait: «Aucune autre personne n'est associée avec moi»; pourtant, dans un acte notarié de 1898 impliquant cette société et au nom de laquelle comparaissait, seul, Louis-Eugène Guay, il était exprimé que la société était formée des deux époux[74]; peut-être y avait-il eu changement dans la structure de la société dans l'intervalle des cinq années ou peut-être avait-on oublié les circonstances de sa naissance?

Quelles que soient les incertitudes qui subsistent sur la signification du rôle que jouèrent certaines des filles et brus de Marie-Émilie Tremblay, il n'en reste pas moins que la démonstration de la naissance d'un bouillonnement capitaliste à Chicoutimi à la fin du XIXe siècle n'est plus à faire. Mais la famille Guay était-elle la seule? À l'évidence, non: plusieurs autres participèrent à ce mouvement et s'allièrent aux Guay pour la promotion d'industries diverses; mais l'étude de la famille Guay est incontournable à cause de la valeur du patrimoine accumulé par le père, de la gestion intelligente apportée par la mère et de la mobilisation de ce capital par certains des enfants, en particulier Joseph-D. Cette dernière considération est particulièrement importante puisque, comme nous l'avons vu, à partir de juin 1897, la mère avait choisi celui-là de ses fils pour prendre la relève dans l'administration du patrimoine familial; en juillet 1896, malade, elle avait été incapable de signer un codicille préparé par le notaire «à cause de sa grande faiblesse»; le 28 juin 1897, elle avait donné une procuration générale à son fils Joseph-D. dans des termes qui lui laissaient toute liberté dans l'administration entière de son patrimoine[75].

2
Une nouvelle mentalité

Non seulement y avait-il à Chicoutimi, durant les années 1890, une certaine accumulation de capital et le noyau d'une classe capitaliste, on y trouvait en outre un climat propice au développement. Arthur Buies attribuait à l'arrivée du chemin de fer à Chicoutimi la raison d'un esprit nouveau; après son plus récent voyage, il écrivait, dans son style bien à lui et dans le goût du temps, à propos de l'arrivée du premier train en gare de Chicoutimi, le 2 août 1893:[76]

> *De ce jour, les habitants de Chicoutimi sentirent qu'ils avaient en eux un esprit ignoré qui attendait son heure, et cet esprit, qui n'était autre que le démon fougueux du progrès, s'est emparé d'eux au point qu'ils ne peuvent plus s'arrêter et qu'ils font marcher de pair les constructions, les améliorations, les entreprises les plus diverses, comme s'ils n'avaient qu'à toucher une baguette magique pour en faire jaillir les réalités!*
>
> *Les Chicoutiminois sont possédés d'un esprit d'entreprise formidable; ils sont entrés, l'oeil ardent et les poings serrés, dans la voie du «go ahead». Ils iront loin si les circonstances les favorisent.*

À propos des chutes de la rivière Chicoutimi qui venaient d'être aménagées pour capter l'énergie hydraulique, et la transformer en électricité, à l'endroit où se trouve une île, il ajoutait:

> *Brisant leurs cours impétueux et les rejetant avec une fureur redoublée de chaque côté d'elle, se dresse une île, d'un aspect extrêmement pittoresque, longue de quelques arpents et renfermant d'épais bouquets d'arbres. Loin de lui être fatale sa beauté l'a fait servir à l'un des nombreux projets que font éclore et que nourrissent les Chicoutiminois, depuis qu'ils ont l'inestimable avantage de posséder un chemin de fer. ; La bête de feu a tiré de l'obscurité et des ombres du dédain la bête d'eau qui attendait en mugissant.*

Il peut paraître simpliste d'attribuer ainsi à un seul événement le développement subit d'une mentalité nouvelle. Arthur Buies lui-même, par une sorte

de contradiction, trouvait significatif que le journal, fondé en 1887, ait porté le nom de *Progrès du Saguenay*[77]. Tout aussi révélateur était le nom du journal qui l'avait précédé, en 1886: *Le Réveil du Saguenay*, lancé aux ateliers typographiques d'Alphonse Guay[78]. Pierre-A. Guay n'avait pas attendu l'arrivée du chemin de fer pour commencer à installer, dès 1892, le réseau téléphonique de la ville; lundi, le 13 février 1893, J.-E.-A. Dubuc écrivait à sa fiancée:

> *C'est aujourd'hui l'inauguration du téléphone à Chicoutimi*[79].

On ne peut parler de l'éclosion d'un esprit nouveau au Saguenay sans faire référence à un lieu de bouillonnement de vie intellectuelle et scientifique, voire d'expérimentation technique: le Séminaire. Marius Paré a consacré deux chapitres au Séminaire dans le tome III de son histoire de l'Église au diocèse de Chicoutimi, qui porte sur la période 1892-1903; à propos de l'enseignement des sciences, il écrit:

> *L'ère des découvertes scientifiques et de leurs applications techniques qui allaient bouleverser les habitudes de vie et même la mentalité des humains du XXe siècle était commencée et prenait de jour en jour plus d'ampleur, soulevant, comme à certaines époques de l'histoire, l'enthousiasme des professeurs et des élèves. Au Séminaire uniquement apparurent durant ces années le téléphone, la télégraphie, l'électricité, l'aqueduc, le système de chauffage à eau chaude...*[80].

On connaît l'importance de l'abbé Alphonse Huard, de ses travaux en sciences naturelles et de sa direction de la revue *Le Naturaliste canadien*, de 1894 à 1929, prenant la relève de l'abbé Léon Provencher, décédé en 1892[81].

C'est encore l'abbé Huard qui fonda *L'Oiseau-Mouche*, dont il fut le premier directeur, journal qui permettait aux prêtres du Séminaire et à quelques étudiants de s'exprimer sur tous sujets, religieux et laïcs. William Ryan a dépouillé le journal et y a trouvé de nombreuses références aux divers aspects du progrès économique: l'agriculture nouvelle, l'industrie laitière et le commerce international du beurre et du fromage; le chemin de fer du Nord, qui, depuis Winnipeg, gagnerait, à travers l'Abitibi, le lac Saint-Jean, Chicoutimi et Tadoussac; le progrès de l'industrie et, particulièrement, de celle des pâtes et papiers; l'enseignement «pratique», c'est-à-dire commercial, au moment de l'ajout de la classe d'affaires, en 1897, au cours commercial; les initiatives de certains prêtres, etc.[82].

Le Séminaire, sous la direction de l'Abbé Huard, participa activement au financement de la Compagnie Électrique de Chicoutimi, fondée à l'été de 1895; l'abbé Huard lui-même, personnellement, consentit un prêt de 1 000$ à la compagnie[83]; le même jour, le Séminaire, représenté par son procureur, l'abbé C.-L. Parent, prêtait 4 000$[84]. L'aide la plus étonnante fut consentie au printemps de 1897, quand le Séminaire accepta de prendre sur lui le coût de la dynamo, des transformateurs et des fils nécessaires à la production, à la distribution et à l'installation de l'électricité au Séminaire, à la cathédrale, à l'hôpital, au couvent du Bon Pasteur, au couvent du Bon Conseil, à l'évêché et à l'église du Bassin, coût stipulé à 2 600$ (moins 350$ si l'installation du Bon Pasteur était retardée), le prix du courant, 200$ par année, s'ajoutant au coût de l'installation[85]; en même temps ,J.-E.-A. Dubuc négociait un emprunt de 3 000$, au nom du Séminaire, pour lui permettre de rencontrer cette obligation.

Quant à l'abbé Parent, qui apparaissait parmi les requérants des lettres patentes de la compagnie, le 16 août 1895[86], il semble que c'était à titre personnel qu'il avait souscrit à des actions de la Compagnie. À titre de procureur, engageant les fonds du Séminaire, il participa au lancement de la Compagnie Électrique et de la Compagnie de l'aqueduc.

Un autre prêtre du Séminaire manifestait une sensibilité particulière pour le renouveau de l'Église et sa plus grande implication dans les oeuvres sociales; avec les travailleurs de la C.P.C, il fondera éventuellement l'un des premiers syndicats catholiques du Québec, cherchant à appliquer les principes de la nouvelle orientation de l'Église catholique exprimée dans la fameuse encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII, en 1891: il jouera un rôle actif de toute première importance dans l'administration, à travers le diocèse, de la Caisse de Petite Économie de Chicoutimi; il n'est pas surprenant de lire dans le «Prospectus» du premier numéro du journal *La Défense* qu'il va fonder, avec des laïcs, au début de l'année 1898, en plus de l'expression de principes moraux et sociaux, la définition de deux problèmes prioritaires pour le Saguenay: la colonisation et la «mutualité», c'est-à-dire la mise en commun de la petite épargne, dans le but d'enrayer la prodigalité et de répandre l'esprit d'économie dans la population[87]; entre-temps, dès 1895, l'abbé Eugène Lapointe aura déjà souscrit à des actions de la Compagnie municipale des Eaux de Chicoutimi.

D'autres prêtres se feront connaître par leur action à l'extérieur du Séminaire, comme l'abbé David Roussel, qui eut son propre mouvement de colonisation au nord de Chicoutimi[88], ou comme l'abbé Lizotte, le fameux curé de Roberval, véritable promoteur, et que l'on retrouve parmi les premiers actionnaires de la Compagnie Électrique de Roberval en 1897[89].

Le prêtre le plus «patenteux» et, en même temps, le plus entreprenant de tous, fut sans doute l'abbé Thomas Roberge; les *Annales* du Séminaire rapportaient, le 30 avril 1879, à peine trois ans après l'invention de Graham Bell, que l'abbé Roberge avait installé le téléphone entre sa chambre et celles de l'abbé Dufresne et de l'abbé Huard; l'analyste, plutôt moqueur, après avoir comparé l'appareil construit par l'abbé Roberge et un appareil importé des États-Unis, «escortée de notables frais d'*express*, de douanes et de poste», qui ne semblait pas avoir fonctionné, concluait:

> *Les avantages du téléphone ne nous sont donc pas encore connus d'une manière expérimentale...*[90].

En 1886, alors qu'il était devenu secrétaire de l'évêché, il avait établi une communication téléphonique entre le Séminaire et les principaux édifices de Chicoutimi[91]. Un dimanche après-midi, le 4 décembre 1892, il s'était rendu au Séminaire, pour faire une démonstration d'un phonographe Edison et avait même fait un enregistrement sur disque des chansons d'un élève; c'était encore lui qui proposait aux élèves des séances de cinématographie. Le 23 mars 1893, quelques

jours après l'inauguration du téléphone dans la ville de Chicoutimi, J.-E.-A. Dubuc écrivait à sa fiancée, à son retour d'une soirée à l'évêché où il avait participé à une nouvelle expérience de l'abbé Roberge:

> *De 8 à 8 1/2 heures, il a donné un concert avec son phonographe. Voici comment. Il a le téléphone dans son bureau, l'acoustique du phonographe s'ajuste au transmetteur du téléphone. Le bureau central met en communication avec Mons. Roberge plusieurs maisons qui veulent (de chez eux) assister(sic) à ce concert et voilà le tour est joué. On peut entendre de chez soi un morceau chanté ou joué il y a dix ans et répété dans le phonographe qui se trouve à 20 ou 100 milles, la distance n'y fait rien. Quelle merveille!!! Après cela, Mons. Roberge qui est grand électricien, m'a expliqué presque dans ses plus petits détails, le téléphone, la marche des courants, etc.*[92].

À l'automne de 1892, l'abbé Roberge avait acheté, de Evan John Price, tous les terrains et la ferme entourant la scierie de la Rivière-du-Moulin, pour le prix de 6 000$ et, en 1894, la scierie elle-même pour 2 000$[93]; il vendra quelques terrains et la scierie à Joseph-D. Guay en 1898 pour 3 000$[94]; entre-temps, il aura fait construire une maison sur l'un des terrains et l'aura louée à J.-E.-A. Dubuc, pour un loyer de 150$ par année[95]. Monseigneur Labrecque trouva-t-il ce prêtre trop encombrant pour le garder auprès de lui? Toujours est-il qu'il lui confia la cure de la paroisse Saint-Alexis de Grande-Baie en 1893.

À l'évidence, la dernière décennie du XIXe siècle connut, à Chicoutimi, un mouvement de progrès, de développement, voire, peut-être, de libéralisme. Fernande Roy a décelé un phénomène semblable à Montréal, en étudiant la presse d'affaires[96]. Nul doute qu'une analyse de contenu du *Progrès du Saguenay*, le journal de Joseph-D. Guay, cet homme d'affaires journaliste, du *Protecteur du Saguenay*, de *La Défense*, voire de *L'Oiseau Mouche*, ajouterait le volet de l'idéologie à ce diagnostic général.

CONCLUSION

En général, l'histoire du mouvement d'industrialisation à Chicoutimi commence par la C.P.C.; pourtant d'autres entreprises étaient nées avant elle, un certain capital avait été accumulé, une classe d'hommes d'affaires était apparue depuis déjà un certain temps et un climat de progrès et de développement s'était répandu dans la société.

Cet article a voulu retracer l'origine de l'accumulation du capital dans l'industrie, l'agriculture et le commerce, à l'époque d'innovations technologiques importantes et de transformations du commerce international; il a identifié le lieu principal de cette accumulation, dans le patrimoine de la famille Guay, administré par une femme d'affaires d'envergure, Marie-Émilie Tremblay, par ses fils et ses gendres, parfois ses brus; il a indiqué les conditions qui se sont réalisées pour que ce capital soit doté de la mobilité nécessaire pour l'investissement dans de nouvelles entreprises utilisant les technologies les plus récentes.

La dernière partie s'est attachée à décrire l'éclosion d'un esprit nouveau, d'une mentalité de progrès et de développement dans la société de Chicoutimi et a indiqué un lieu privilégié d'éclosion de cette mentalité nouvelle: le Séminaire.

Un travail prochain analysera la naissance des nouvelles entreprises de service public à Chicoutimi et de la C.P.C.

* *La recherche pour la préparation de ce travail a été grandement facilitée par la collaboration de nombreux archivistes, en particulier (sans réduire le mérite des autres) Mesdames Lina Claveau et Colombe Dallaire des Archives Nationales du Québec à Chicoutimi et Monsieur Éric Tremblay de la Société historique du Saguenay.*

1 Même si l'expression «préconditions» de W. W. Rostow a fait fortune, elle n'est pas ici utilisée dans les termes d'une théorie qui a mal traversé l'épreuve du temps, par suite des critiques des historiens et des économistes, qui en ont montré, à la fois, l'absence de rigueur interne et la non-pertinence quant à l'expérience historique concrète.

2 La Banque Nationale, fondée à Québec en 1859, fusionna en 1925 avec la Banque d'Hochelaga, fondée à Montréal en 1873, pour former la Banque Canadienne-Nationale; celle-ci fusionna en 1980 avec la Banque Provinciale apparue en juillet 1900 à la suite d'une réorganisation financière de la Banque Jacques-Cartier, qui existait depuis 1861, pour former la Banque Nationale du Canada que nous connaissons aujourd'hui: Rudin, Ronald, *Banking en français, Les Banques canadiennes-françaises, 1835-1925*, traduit de l'anglais, Montréal, Boréal, 1988; pour la période plus récente: Linteau, P. A., Durocher, R., Robert, J. C. & R. Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, vol. II: *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986, p.468.

3 ANQC, Fonds Dubuc, article 1, dossier 1, f. 304, lettre du 23 février 1898.

4 Bouchard, Russell, *Histoire de Chicoutimi*, I; *La fondation, 1842-1983*, Chicoutimi, à compte d'auteur, 1992, p.192; voir aussi le texte original de Mgr Eugène Lapointe (Collection SHS, Série Documents, nos 813-814).

5 Buies, Arthur, *Le Saguenay et la vallée du lac St-Jean*, Québec, 1880, pp.152, 155. Buies ajoute que la scierie de la Grande-Baie compte 100 travailleurs. Il mentionne une seule scierie pour Chicoutimi; celle de la Rivière-du-Moulin était donc déjà fermée au moment de son enquête.

6 Sur la concurrence entre La Baie et Chicoutimi pour devenir chef-lieu régional et les atouts de Chicoutimi, Bouchard, Louis-Marie, *Les villes du Saguenay, étude géographique*, Montréal, Leméac, 1973, p.109.

7 ABNC, procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration, 9 août 1892.

8 *Ibid.*

9 Létourneau, Firmin, *Histoire de l'agriculture (Canada français)*, s.l., 1959; Hamelin, Jean & Yves Roby, *Histoire Économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971; voir aussi, pour le Saguenay, le chapitre intitulé: «Une agriculture naissante», in Girard, Camil & Normand Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-St-Jean*, Québec, IQRC, 1989, pp.155-184; Perron, N. «Genèse des activités laitières, 1850-1960», dans Séguin, N. dir., *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Expresse, 1980, pp.113-140. En ce qui concerne l'ardeur du clergé dans la promotion de façons culturales améliorées: Ryan, William F., *The Clergy and Economic Growth in Québec (1896-1914)*, Québec, PUL, 1966, pp.138-141; pour l'ensemble du Canada, y compris le Québec: Innis, H. A., dir., *The Dairy Industry in Canada*,

Toronto, Ryerson Press, 1937; en particulier: Innis, H.A., «Early History», 1-7; et toute la partie II: Ruddick, J. A., «The Development of the Dairy Industry in Canada», pp.15-123.

10 Voir la rubrique «Réfrigération» dans *Les inventions qui ont changé le monde. Guide illustré du génie humain à travers les âges*, traduit de l'anglais, Montréal, Sélection du Reader's Digest, 1983, pp.276-277; Kindleberger, Charles, P., «International Propagation of Financial Crises: The Experience of 1888-93», in Engels, W., Gutowski, A. et H. C. Wallich, *International Capital Movements, Debt and Monetary System*, Mayence, Koeler, 1984, pp.217-234 (222).

11 *Op.cit.*, p.198.

12 *Ibid.*, p.198; *Recensement du Canada*, 1901, v. II, LIV; voir aussi pour le Québec: Létouneau, Firmin, *op.cit.*, p.221.

13 Alfred Dubuc, critique du livre de Camil Girard et Normand Perron (*op.cit.*) in *Recherches Sociographiques*, 32, 2 (août 1991), pp.269-274.; voir les représentations cartographiques de Letarte, J., *Atlas d'histoire économique et sociale du Québec, 1851-1901*, Montréal, Fides, 1971: voir les planches 29-32 incl.

14 Pouyez, Christian, Lavoie, Yolande, et al., *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay. XVIe - XXe siècles*, Sillery, PUQ, 1983: «Les rythmes de croissance», pp.153-164, le chapitre 5: «Les mouvement des naissances, mariages et décès» (1942-1960), p.181-232, et le chapitre 6: «Les composantes de la croissance démographique», pp.233-308.

15 Tremblay, Victor, *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, édition nouvelle, Chicoutimi, SHS, 1968; chapitre 21: «Grand feu de 1870», pp.433-449.

16 Ryan, William, F., *op.cit.*, 144. L'auteur cite l'ouvrage inédit de Maheux, Arthur, «William Price et la Compagnie Price, 1810-1954», 1954.

17 Bouchard, R., *op.cit.*, pp.179 et 191, note 31.

18 Palais de Justice de Québec, archives notariales, Me Jacques Auger, 6 octobre 1892. ANQC, Archives notariales, Me T. -Z. Cloutier #6886 (12 octobre 1894), #8361 (20 janvier 1898).

19 *Op.cit.*, p.196.

20 Ryan, W. F., *op. cit.*, 142 et OTIS, L.-Eugène, *St-Alexis-de-Grande-Baie 1838-1938*, Chicoutimi, S.H.S., 1938, p.38.

21 Desgagné, Raymond, «Orateurs Sagnenéens: Louis de Gonzague Belley», *Saguenayensia*, 3, 2 (mars-avril 1961), pp.39-42.

22 ANQC, Actes de l'état civil, Paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi, 29 juin 1889; archives notariales, Me Jean Gagné, #5657, 21 juin 1889.

23 Prêt de 4 000$ du Séminaire; prêt de 1 000$ de l'abbé Victor-A. Huard, supérieur du séminaire; prise en charge par le Séminaire du coût de l'équipement nécessaire pour fournir l'électricité à l'ensemble des institutions religieuses de la ville: le Séminaire lui-même, l'hôpital, l'évêché, la cathédrale et son presbytère, le couvent du Bon-Pasteur et la chapelle du Sacré-Coeur du Bassin: ANQC, Archives notariales, Me T.-Z. Cloutier, #7789 et #7790 (11 novembre 1896), #8003 (17 mai 1897). En contrepartie, le Séminaire dut emprunter 3 000$ sur obligations, auprès de la Compagnie d'assurance Canada Life par l'intermédiaire de J.-E.-A. Dubuc: ANQC, P 1, pièce 1, fol. 210, 217, 220, et A. S. C., Délibérations du Conseil, 1e mars 1897 et C-25-170, avril 1897.

24 ANQC, Fonds Dubuc, pièce 1, lettres des 12 juin et 2 octobre 1897.

25 *Le Progrès du Saguenay* et *Le Protecteur du Saguenay*; en particulier: «Conseil aux fabricants de fromage», signé: Côté, Boivin & Cie, *Le Protecteur du Saguenay*, 1,2 (2 octobre 1896).

26 Un mémoire de maîtrise en préparation nous décrira bientôt la vie de cet homme d'affaires: Normande Lapointe, «Le capitalisme marchand: John Guay, 1828-1880, négociant et propriétaire foncier», mémoire M.A. (en préparation), département des sciences humaines, UQAC.

27 ANQC, Archives notariales, Me O. Bossé, acte no. 488, 26 avril 1856. Je n'ai trouvé ni testament subséquent, ni codicille.

28 ANQC, Archives notariales, Me T-Z. Cloutier #5541, #7258, #7650 et #5904. ANQC, Me Jean Gagné #4922 (20 décembre 1880), #5022 (25 octobre 1881), Me T.-Z. Cloutier #5904 (27 décembre 1891). ANQC, Me Jean Gagné #5018, #5019 (10 octobre 1881), #5297 (17 avril 1884). ANQC, Me Jean Gagné #5218 (27 août 1883). ANQC, Me Jean Gagné #5105 (19 sept. 1882) et Archives judiciaires, C. S. #58, 20 mars 1882. ANQC, Me Jean Gagné #5462 (2 juin 1886), #5556 (28 novembre 1887). ANQC, Me Jean Gagné, #5020 (19 octobre 1881), #5037 (14 décembre 1881), #5368 (14 janvier 1885). SHS, document 579-D. «Bill of Sale», 11 novembre 1880. ANQC, Me Jean Gagné, #5043 (3 janvier 1882).

29 ANQC, Me Jean Gagné, #4903 (5 octobre 1880). ANQC, Me Jean Gagné, #4903. ANQC, Me Jean Gagné 5014. ANQC, Me Jean Gagné, #4413 (9 février 1876). ANQC, Me Jean Gagné, #4537.

30 ANQL, Me Jean Gagné, #5423.

31 La superficie de l'exploitation est mentionnée dans un acte de donation consentie par John Guay et Marie-Émilie Tremblay à trois de leurs enfants, Delphine, Lidia et Victor, le 5 septembre 1879: ANQL, archives notariales, Me Ovide Bossé, #4708; la scierie est mentionnée dans plusieurs documents et par plusieurs auteurs; en particulier: Bouchard, Russel, *op.cit.*, p.145.

32 ANQC, Me Jean Gagné, #5429.

33 ANQC, Idem, #5689.

34 L'embouchure de la rivière des Vases dans le Saguenay est proche de celle de la rivière Shipshaw, les deux dans le canton Simard.

35 SHS, dossier 161, pièce 1, par.10.

36 ANQC, Archives judiciaires, C. S., cause no. 316: Demande de cession de biens (18 juin 1888). L'ensemble des créances dépassait 20 000$, celle de Thibodeau, frères et Cie, initiateur de la requête, s'élevait à 8 600$.

37 SHS, document 495-B: copie du contrat de mariage dressé le 1er septembre 1889, par Me Séverin Dumais, notaire à Hébertville.

38 ANQC, archives notariales, Me T.-Z. Cloutier, #5900.

39 ANQC, Me T.-Z. Cloutier, #6754.

40 ANQL, Me T.-Z. Cloutier, #7409.

41 ANQC, Me T.-Z. Cloutier, acte d'échange, #8276; Me Jean Gagné, contrat de mariage, #5681.

42 *Le Protecteur du Saguenay*, 1, 1 (17 septembre 1896).

43 *Ibid*, 3, 22 (28 décembre 1898).

44 Girard, C. et N. Perron, *op.cit*, p.171; *Le Progrès du Saguenay*, 27 juin, 4, 18, 25 juillet, 1 août 1895.

45 *Le Progrès du Saguenay*, 4 juillet et 1 août 1895.

46 *Le Protecteur du Saguenay*, 1, 21 (11 février 1897).

47 *Ibid.*; voir aussi: Buies, Arthur, *op.cit.* (1896), p.168.

48 ANQC, Archives judiciaires C. S., Registre des raisons sociales, 1 mai 1896.

49 ANQC, Fonds Dubuc, art. 1, pièce 1, lettres des 9 juin et 22 septembre 1897.

50 Hamelin, J. & Y. Roby, *op.cit*, 191; *Le Progrès du Saguenay*, le 1 août 1895.

51 «Némèse Garneau».

52 Linteau, P.-A. & J.-C. Robert, «Propriété foncière et société à Montréal: une hypothèse», *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 28, 1 (juin 1974), pp.45-65; sur la notion de Capital Foncier rural appliqué à Hébertville au XIXe siècle: Séguin, Normand, *La conquête du Sol aux XIXe siècle*, Sillery, Boréal Express, 1977, p.233-235.

53 L'expression «l'esprit capitaliste» remonte au Moyen-Âge; le grand historien belge, Henri Pirenne, dans sa fameuse conférence de Londres, en 1913, sur la succession des mouvements du libéralisme et du conservatisme à travers le temps, avait relevé l'expression «spiritus capitalisticus» appliquée au comportement de Godric de Finchale,

marchand anglais du XIIe siècle: Pirenne, Henri «Les périodes de l'histoire sociale des capitalisme», *Bulletin de la classe des lettres et des Sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-arts*, Académie royale de Belgique, 1914, pp.258-299, 274-276.

54 ANQC, archives notariales, Me Ovide Bossé, #3625, 4708; Me Jean Gagné, #4509, 4970, 5014, 5345, 5423, 5429, 5521, 5657, 5681, 5684, 5689, 5690, 5691; Me T.-Z. Cloutier, #5900, 6339, 6470, 6579, 6751, 7218, 7673, 8269, 8276.

55 ANQC, Archives notariales, Me Jean Gagné, #4659.

56 ANQC, Archives judiciaires, registre des raisons sociales, v. 3, 8 août 1888.

57 ANQC, Archives notariales, Me M. O. Bossé, #364.

58 ANQC, Archives notariales, Me T.-Z. Cloutier, #6570.

59 ANQC, Archives notariales, Me T.-Z. Cloutier, #8842.

60 ANQC, *Ibid.*, id., #8849.

61 ANQC, Ibid, Me Jean Gagné, #5521.

62 ANQC, Archives judiciaires, C.S., Registre des raisons sociales, v. 3, 9 juin 1890 et 3 novembre 1896.

63 ANQC, Archives notariales, Me Jean Gagné, #5681.

64 ANQC, Ibid, id., #5684.

65 ANQC, Archives judiciaires, C.S., Registre des raisons sociales, v. 3, (27 mai 1891).

66 ANQC, *Ibid.*, Me T.-Z. Cloutier, #8276.

67 ANQC, *Ibid.*, éd., #7673.

68 ANQC, Archives judiciaires, C.S., Registre des raisons sociales, v. 3, 11 juin et (10 août 1898, 29 août 1901).

69 *Le Protecteur du Saguenay*, 2, 106 (8 octobre 1898).

70 *Le Progrès du Saguenay*, 6, 33 (6 avril 1893).

71 ANQC, Fonds Dubuc, art.7, dossier II, 6 décembre 1896.

72 ANQC, Archives notariales, Me Jean Gagné, #5692.

73 *Le Protecteur du Saguenay*, 3, 43 (22 mars 1899) et 44 (25 mars 1899).

74 ANQC, archives judiciaires, C. S., registre des raisons sociales, v. 3, 18 avril 1993; archives notariales Me M. O. Bossé, #660.

75 ANQC, archives notariales, Me T.-Z. Cloutier, #7673 et #8057.

76 Buies, Arthur, *Le Saguenay et le bassin du lac St-Jean. Ouvrage historique et descriptif*, 3e édit., Québec, 1896, pp.165, 166-7.

77 Idem, *Ibid.*, p.168.

78 Le *Réveil du Saguenay* avait été lancé en 1886 aux ateliers typographiques d'un autre fils de Marie-Emilie Tremblay, Alphonse Guay, celui qui avait été commis au magasin tenu par son frère Pierre-A.; le journal avait été fondé par J. A. Gagné, l'époux de Louise Guay, député fédéral, par l'abbé Antoine Fafar, curé de la Cathédrale et par Arthur Hudon; il n'avait duré qu'un an, mais, l'année suivante, Alphonse Guay, à titre d'éditeur-propriétaire, fondait *Le Progrès*, avec son frère Joseph-D. et son beau-frère, L. de G. Belley; Joseph-D. deviendra seul propriétaire en 1888, cumulant les fonctions d'imprimeur et de rédacteur; il s'agissait d'une autre entreprise que soutenait financièrement Marie-Émilie Tremblay puisque, son fils Alphonse ayant quitté Chicoutimi pour La Malbaie, elle avait gardé la propriété de l'équipement qu'elle donnera à Joseph-D. à l'occasion de son mariage; on a l'impression que Joseph-D. se taillait une place et qu'il se la taillait large.

79 ANQC, Fonds Vincent Dubuc, lettre de J.-E.-A. Dubuc à Anne-Marie Palardy, 13 février 1893.

80 Paré, Marius, *L'Église au diocèse de Chicoutimi*, 3 vol., Chicoutimi, 1983, 1988, 1991, tome III, ch. 4 et 5, pp.107-180.

81 Chartrand, Luc, Duchesne, Raymond et Yves Gingras *Histoire des Sciences au Québec*, Montréal, Boréal, 1987, 195: on peut reprocher aux auteurs d'avoir enfermé l'oeuvre de l'abbé Huard dans les limites trop étroites du débat sur le transformisme, 181, 316-7; Paré, Marius, *op.cit.* tome III, 156-9.

82 Ryan, William, *op.cit.*, pp.145, 152, 153, 156, 175, 177, 256; PARÉ, Marius, *op.cit.*, tome III, pp.152-156.

83 ANQC, Archives notariales, Me T.-Z. Cloutier, #7789, 11 novembre 1896.

84 ANQC, ibid, #7790, 11 novembre 1896.

85 ANQC, ibid, #8003, 17 mai 1897.

86 ANQQ, Secrétariat de la Province de Québec, E 4/15, 16 août 1895.

87 *La Défense*, 1,1 (18 janvier 1898); Paré, Marius, *op.cit.*, tome III, pp.175-178.

88 Bouchard, Russel, *Histoire de Chicoutimi, I, La fondation 1842-1893*, Chicoutimi, 1992, pp.199-202.

89 VIEN, Rossel, *Histoire de Roberval, coeur du Lac-St-Jean*, Chicoutimi, SHS, 1954, 95ss, p.220.

90 SHS, dossier 771, pp.163-4.

91 SHS, Varia Saguenayensia, pp.473, 475.

92 Paré, Marius, *op.cit.*, tome III, 132; ANQC, Fonds Vincent Dubuc, lettres de J.-E.-A. Dubuc à Anne-Marie Palardy, 13 et 23 février 1893.

93 Palais de Justice de Québec, archives notariales, Me Jacques Auger, #6216; ANQC, archives notariales, Me T.-Z. Cloutier, #6886; ce dernier acte, n'ayant pas été enregistré, sera repris: #8366.

94 ANQC, archives notariales, Me T.-Z. Cloutier, #8408, le 15 février 1898.

95 ANQC, Fonds Vincent Dubuc, lettre de J.-E.-A. Dubuc à Anne-Marie Palardy, le 20 avril 1893; archives judiciaires, Me T.-Z. Cloutier, #6636.

96 Roy, Fernande, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988; *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993.

Le conseil d'administration et le personnel de la Société historique du Saguenay remercient tous ceux et celles qui oeuvrent au développement de notre société d'histoire régionale: bénévoles, membres corporatifs, membres à un titre ou à un autre, annonceurs.

À l'occasion du temps de Fêtes, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une prospère année 1995.

Commission de toponymie

Certificat de désignation toponymique commémorative

Rappelant sa politique destinée à favoriser et promouvoir la commémoration des personnages qui ont marqué l'histoire et le développement du Québec ;

Accueillant favorablement la requête de la Société historique du Saguenay ;

La Commission de toponymie, lors de sa réunion du 3 juin 1994, a officialisé le toponyme

Mont Léonidas-Bélanger

pour identifier une entité orographique située dans le parc régional des Monts-Valin.

Ainsi, la Commission est heureuse de rendre hommage à Léonidas Bélanger et par la même occasion de souligner le 60e anniversaire de la fondation de la Société historique du Saguenay.

Originaire de Chicoutimi, Léonidas Bélanger (1913-1986) fait ses études au Séminaire de Chicoutimi et chez les Pères Trappistes de Mistassini. Président de la Société historique du Saguenay de 1967 à 1981, il voit aussi à la réorganisation du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean dont il devient le premier directeur. En 1967, il reçoit la Médaille du Centenaire de la Confédération ; en 1978, il est décoré de l'Ordre du Canada et, en 1980, il se mérite le prix du Loisir scientifique. En 1974, il devient le sixième membre de l'Ordre des Ving et Un pour ses recherches historiques et généalogiques, son activité dans la Société historique du Saguenay et comme promoteur du Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Certificat remis à la Société historique du Saguenay, le 1er octobre 1994, lors du congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

Henri Dorion
président

Québec

175e

Hydro-Québec

rend hommage à la revue

Saguenayensia

pour la publication

de son

175e numéro

La centrale de Pont-Arnaud, installée sur la rivière Chicoutimi, fut mise en service en 1912. Cette centrale possède trois groupes hydrauliques pour une puissance installée de 5,5 mégawatts. La rivière Chicoutimi représente l'ancienne route de la traite des fourrures reliant le lac Kénogami au lac Saint-Jean, ce qui lui confère une valeur et un rôle historique très importants pour la région.

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Région Saguenay

La *Chasse-gardée* des Kakouchaks : regards anthropologiques

Essai de réflexion

par Jean-François Moreau, Université du Québec à Chicoutimi

Alors que les Européens essaiment dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord, les relations établies avec les populations amérindiennes revêtent le très large spectre de comportements qui va de la violence organisée (guerres, guérillas) à la fraternité, voire à l'affection profonde (si on peut inclure dans cette catégorie le métissage...). Les relations entre les Montagnais, en particulier ceux qui fréquentaient le réseau hydrographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et les Européens constituent un cas où s'il ne semble pas avoir eu de «conflits ouverts», une certaine «mécompréhension» a pu, selon certaines thèses, exister.

Notre propos est d'abord d'examiner jusqu'à quel point la principale thèse pour expliquer le retard des Européens à pénétrer le territoire de part et d'autre du corridor laurentien, en particulier au Saguenay–Lac-Saint-Jean, celle de la *chasse-gardée* des Kakouchaks, tient bien compte des données ethnohistoriques et anthropologiques actuelles à propos des populations de chasseurs-cueilleurs en général, et plus particulièrement de celles du Subarctique et de celles de la région elle-même. Par la suite nous montrerons en quoi les données archéologiques viennent soutenir cette vision modifiée de la *chasse-gardée*. D'entrée de jeu, une mise en garde s'impose; notre propos n'est pas, ici, de proposer un démontage détaillé, élément par élément, du concept de la *chasse-gardée*. Nous offrons plutôt les grandes lignes qui permettent de se rendre compte qu'un tel concept n'est pas approprié. Dans ce contexte, nous nous sommes limité aux seuls éléments bibliographiques qui nous paraissaient majeurs.

La thèse de la *chasse-gardée* des Kakouchaks

Qu'est-ce que la *chasse-gardée* des Kakouchaks? Selon son inventeur, l'historien Simard (1983, 1989), un groupe particulier de Montagnais, les Kakouchaks, occupe les basses terres délimitant le sud-ouest du lac Saint-Jean et le Saguenay du milieu du XVIe siècle à la fin du XVIIe siècle. La limite chronologique inférieure est celle que Simard infère à partir de la dénomination du groupe des Kakouchaks dès les premiers «contacts» directs entre eux et les Européens, en l'occurrence, la visite du père Jean de Quen sur les bords mêmes du lac Saint-Jean à l'été 1647. Si elle ne peut confirmer la dénomination du groupe, l'archéologie démontre que les occupations de l'époque du «contact»ne présente pas de ruptures dans les vestiges de culture matérielle entre cette période et celle qui la précède immédiatement (*Sylvicole*). La limite chronologique supérieure correspond à la disparition définitive de la dénomination Kakouchaks à la charnière des XVIIe et XVIIIe siècles, aussi bien dans les textes ethnohistoriques que sur les cartes géographiques. Selon Simard, ces Kakouchaks auraient exercé un contrôle sur les biens circulant à travers leurs territoires servant, en quelque sorte, d'entremetteurs des fourrures provenant des groupes amérindiens localisés au-delà du lac Saint-Jean en échange des biens obtenus des Européens dans l'estuaire du Saint-Laurent, en particulier les objets en métal (haches, couteaux, chaudrons).

D'un point de vue théorique, cette thèse repose fondamentalement sur le phénomène social que constitue le *marché* : dans le cadre de la circulation des biens, certains essaient de s'approprier le contrôle des moyens de circulation afin d'y trouver leurs propres bénéfices. L'intérêt porté par l'historien Simard à la «chose»économique, en particulier la mise en place du système économique fondé sur le marché agro-forestier qu'accompagne la colonisation du Saguenay—Lac-Saint-Jean à partir du second quart du XIXe siècle (Simard 1981, Bouchard 1989), explique vraisemblablement pourquoi il a étendu le concept de marché à la dynamique des relations entretenues par les Amérindiens avec les Européens entre le moment où ces derniers posent leurs pieds dans le Nord-est nord-américain et le moment de la colonisation du Subarctique au cours du XIXe siècle.

Cette perception paraît peu compatible avec la perspective anthropologique qu'il est possible d'élaborer à partir des données, d'ailleurs limitées en nombre, que fournissent les textes ethnohistoriques à propos des Kakouchaks. D'un point de vue démographique, d'abord, les ressources naturelles disponibles pour mener une vie nomade fondée sur les activités de chasse, pêche et cueillette dans les basses terres du Saguenay—Lac-Saint-Jean ne peuvent pas accommoder plus que quelques centaines d'individus. Pour l'ensemble du réseau hydrographique, cette charge démographique ne se situe guère au-delà de deux à trois milles individus. Si nos estimés reposent sur les densités démographiques observées pour les groupes amérindiens récents pratiquant le mode de vie traditionnel de chasse, de pêche et de cueillette à travers le Subarctique en général (Moreau et Langevin 1991: 7), les rares mentions de taille démographique pour les groupes de la région subarctique

dans les textes ethnohistoriques oscillent autour des mêmes nombres de quelques centaines d'individus, cet estimé valant aussi, selon Fortin (1991) pour les Kakouchaks. Ces nombres correspondent à l'ordre de grandeur de la taille des groupes que l'anthropologie a pu particulièrement cerner en relation avec le mode de vie nomade fondé sur l'exploitation des ressources spontanément disponibles (Lee et DeVore 1968). En bref, sous son mode de vie traditionnel, le peuplement amérindien du Saguenay—Lac-Saint-Jean n'a très probablement jamais constitué une population dont le nombre absolu des individus aussi bien que la densité de la population permettent efficacement le contrôle de l'entrée et de sortie des biens.

D'un point de vue économique, d'autre part, l'économie de marché ne transforme efficacement les populations nomades que lorsque celles-ci se sédentarisent. En effet, d'abord, le mode de vie nomade lui-même ne saurait s'accompagner du phénomène d'accumulation de biens: ne sont transportés que ceux qu'on ne peut trouver ou qu'on ne peut aisément fabriquer sur les lieux mêmes de déplacement. Il est d'ailleurs un paradoxe intéressant de la traite des fourrures, au moins dans les premiers siècles de son déroulement: l'obtention même des fourrures est directement tributaire de l'extension du nomadisme et s'accommode mal du processus de sédentarisation perçu par les Eurocanadiens comme le moyen de pallier les difficultés de la vie «sauvage », de la vie des bois. Par ailleurs la dépendance accentuée face aux biens fournis par les Eurocanadiens paraît un phénomène récent et qui s'inscrit en parallèle avec la forme de sédentarisation que constitue la mise en réserve des Amérindiens. Ce passage de l'une à l'autre situation est probablement marquée par une transformation des biens échangés aux Européens. Objets peu encombrants et qu'il n'est pas besoin de renouveler fréquemment, les objets métalliques (haches, couteaux, chaudrons) et décoratifs (perles en verre) semblent constituer l'essentiel de ce qui est obtenu des Eurocanadiens de la fin du XVIe siècle au milieu du XVIIe siècle.

Insensiblement, au cours des deux siècles suivants viennent s'ajouter des biens qui marquent une dépendance grandissante, en particulier eu égards à certains aspects de la récurrence de l'approvisionnement, face aux Eurocanadiens. Ainsi en est-il pour les armes à feu dont l'approvisionnement en poudre est directement dépendant des Eurocanadiens, puis pour les aliments et les tissus. Les armes à feu présentent probablement un cas d'adaptation limite. En effet, les armes à feu anciennes, à un coup et à poudre et balles séparées, constituent des outils plutôt encombrants en comparaison des haches, couteaux, pointes, que ces derniers soient fabriqués à partir du matériel traditionnel que constitue la pierre ou de matériaux d'origine européenne: alliage de cuivre, fer. Mais cet encombrement a pu être compensé par l'efficacité – quoique relative – que présente, au moins à court terme, l'utilisation des armes à feu pour la chasse. Encore faut-il noter la transformation graduelle du marché des fourrures. Il est d'abord essentiellement limité au castor dont l'exploitation s'accommode au moins aussi bien du piégeage que de l'utilisation des armes à feu. Par la suite, l'usage de ces dernières paraît émerger et croître à la faveur de l'ouverture à l'utilisation des peaux d'autres espèces: grands cervidés et mammifères (orignal, phoque), carnivores (ours, lynx, etc.).

Deux aspects soulevés par Simard dans l'élaboration de la thèse de la «chasse-gardée»nécessitent d'être considérés en détails: d'une part les lieux annuels de «rencontre », de foire; d'autre part le rôle des «chefs ». Il ne fait aucun doute que les populations qui exploitent les ressources spontanément disponibles présentent généralement la caractéristique de se regrouper pendant un temps généralement bref et en un nombre d'occasions très rares au cours de l'année pour des besoins d'ordre social surtout, en particulier pour assurer que puissent se concrétiser de nouvelles alliances de mariage, compte tenu de la taille très réduite des groupes locaux largement dispersés dans le territoire à peu près pendant toute l'année. Simard a donc recherché ces endroits de rencontre aussi bien à partir des documents ethnohistoriques (Simard 1977) que des documents archéologiques (Simard 1983: 78-79). Dans le cas des premiers, il convient d'insister d'abord sur la portée des termes mêmes utilisés par les auteurs des textes ethnohistoriques, en particulier, le terme de *foire*. Dans le contexte européen des auteurs, cette dernière renvoie à un lieu où viennent périodiquement se concentrer des activités marchandes auxquelles peuvent s'en greffer d'autres (récréatives, informatives). Outre l'idée de concentration périodique – le rythme de cette concentration pouvant s'étendre du très court terme quotidien au très long terme annuel – la *foire* est aussi un lieu de passage: les acteurs n'y restent que pour un temps très limité. Ainsi la *foire* se caractérise-t-elle non seulement par l'aspect éphémère du temps de participation des acteurs aux activités qui s'y tiennent mais encore par des densités qui ne dépassent guère quelques centaines d'individus.

Contrairement, donc, à l'évocation que semblent suggérer les textes de Simard, les rencontres estivales annuelles des Kakouchaks et de leurs voisins ont dû être des rendez-vous où quelques centaines d'individus *au plus* étaient *à la fois* présents sur les mêmes lieux et n'y demeuraient que pour un temps bref (jours, semaines). Le recours par Simard à l'archéologie dessert d'ailleurs son argumentation. Ainsi l'inférence du site O (voir Fortin 1966) sur la Grande Décharge du lac Saint-Jean comme ayant été un lieu de *foire* (Simard 1983: 78-79) est largement inadéquate. En effet, le nombre, en apparence important, de plusieurs milliers d'objets, couvre un spectre très étendu d'occupations multiples disséminées du troisième millénaire avant notre ère à quelques siècles avant le contact (Langevin 1990, Moreau et Langevin 1991). Par ailleurs ce nombre de quelques milliers d'objets est, en fait, tout à fait caractéristique de tous les sites fouillés à ce jour au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ces derniers s'étendant cependant sur des périodes moins longues de temps, généralement du début de notre ère jusqu'à la période du contact: site DcEx-1 à l'embouchure de la rivière Métabetchouan (Laliberté et Moreau 1988a et 1988b), site DcFa-5 sur la Pointe des Pins (Moreau et Langevin 1994a) Site DeFc-9 à Saint-Méthode (Moreau et Langevin 1994b), site DhFk-7 sur le lac Ashuapmuchuan (Moreau 1992, n.d.; Moreau et Langevin 1992a, 1992b). En fait, ces nombres d'objets paraissent importants parce qu'ils comprennent les «déchets»(*éclats*) que produit en très grand nombre l'activité de fabrication

des outils en pierre. Ceux-ci ne constituent qu'une proportion très limitée des vestiges archéologiques, généralement autour de quelques centaines par site. En bref, donc, si par rapport aux petits groupes de quelques dizaines d'Amérindiens avec lesquels les Européens circulent sur le territoire, les rencontres annuelles évoquent une image de pluralité démographique accentuée, cette dernière demeure limitée: au plus quelques centaines d'individus à la fois et des individus qui ne demeurent ensemble que pour des périodes de temps très limitées. Il s'agit là de facteurs qui devaient certainement limiter l'importance du volume des échanges.

Si l'exagération de l'envergure des foires est peut-être davantage à mettre sur le compte de l'historien Simard qui semble avoir indûment grossi la portée des textes ethnohistoriques, la mé-compréhension des mécanismes de contrôle social trouve peut-être ses racines beaucoup plus loin, dans ces textes mêmes. Ainsi les textes parlent de «chef». Que signifie cette expression? Il convient de rappeler que l'Europe des XVIe et XVIIe siècles vit à l'heure des monarchies absolues, qu'elle ne possède donc pas un analogue (comme c'est le cas, quoique approximativement, pour les foires) pour rendre compte des mécanismes sociaux de population foncièrement égalitaires. Par ailleurs, l'expérience anthropologique montre que l'analogue le plus adéquat pour rendre compte du rôle effectivement joué par ces chefs est le concept développé en psychologie de *leader*, d'*animateur*. L'essentiel de ce rôle est d'assurer une fonction ponctuelle de leadership lors d'une activité pour laquelle l'individu est particulièrement doué. En utilisant le terme de *chef*, les textes ethnohistoriques ont largement exagéré le pouvoir sociopolitique des individus à qui, à cause de leurs habilités à maintenir le verbe surtout, le consensus du groupe a accordé la fonction de porte-parole. Ce rôle ne doit certainement pas être confondu avec un rôle politique de contrôle, de direction des individus. En l'absence de telle orientation politique, comment pourrait être alors assuré un contrôle de l'entrée des biens comme le nécessite la *chasse-gardée*?

En fait, s'il est un lieu privilégié de contrôle, c'est probablement celui de la parole. C'est peut-être là que se situe, avant tout, le moyen non pas de contrôle mais de conviction. La description attentive des discours amérindiens par les auteurs des textes ethnohistoriques rend peut-être bien compte de l'ascendance qu'exerce sur ces derniers la rhétorique. Il n'est d'ailleurs que d'analyser ces textes dans le détail pour se rendre compte que leur rôle principal est d'abord de convaincre (voir Champlain 1993; Ouellet 1993). Ainsi, pourtant dans des cultures bien différentes, l'une orale, l'autre écrite, les cultures amérindienne et européenne se rencontrent peut-être sur un point: elles veulent convaincre l'autre. Mais si le discours permet que soient bien comprises les idées lorsque l'autre appartient au même monde culturel, il n'est pas du tout évident que lorsque l'autre est d'une autre culture, qu'on se soit bien compris, qu'on ait même voulu se comprendre...

Archéologie des «contacts »

Si les textes ethnohistoriques offrent des bribes d'information à partir desquelles il est possible de «broder» bien au-delà de leur contenu, l'archéologie offre des données qui permettent de jeter un autre regard sur l'occupation territoriale au moment du contact. D'entrée de jeu, toutefois, il convient de noter que les données archéologiques possèdent une très grande précision spatiale (le lieu de leur découverte, à tout le moins) mais tendent à être imprécises, voire même toujours jusqu'à un certain degré, hypothétiques lorsqu'ils s'agit de les placer dans le temps. Au contraire, les données ethnohistoriques sont presque toujours très précises dans le temps (année même du document où se retrouve souvent des indications plus précises encore quant au moment des événements) mais plutôt imprécises dans l'espace géographique (les auteurs des textes ethnohistoriques ne connaissent que mal ou par ouï-dire le territoire et la technologie pour en dresser la cartographie est très limitée).

Quoiqu'il en soit, comment évaluer l'importance des «contacts» entre Amérindiens et Européens, en particulier à leur origine? Cette question en soulève deux secondaires, l'une de chronologie des événements, l'autre des processus à l'oeuvre. Au niveau chronologique, même si l'archéologie est toujours sujette à caution, il semble que les «contacts» des populations amérindiennes au sein du réseau hydrographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec les Européens remontent au tout début du XVIIe siècle, un demi-siècle donc, avant qu'une présence européenne attestée par écrit existe pour la région (le père Jean de Quen vient visiter le lac Saint-Jean à l'été de 1647). L'attestation de la présence d'objets façonnés en Europe avant cette année-là repose essentiellement sur deux arguments. Le premier est la similitude des assemblages de perles en verre mises au jour dans trois sites du Saguenay—Lac-Saint-Jean (lac Chamouchouane, Métabetchouane, Chicoutimi) avec ceux des sites iroquoiens (Hurons, Neutres, Sénéca, Onondaga) datant indubitablement de la première moitié du XVIIe siècle. Le deuxième argument est davantage contextuel, propre aux sites du Saguenay–Lac-Saint-Jean: en effet l'assignation par analogie morphologique est confirmée par la distribution spatio-temporelle des perles dans les sites. À Chicoutimi, en particulier, les perles trouvées dans la couche indienne (Sylvicole jusqu'en 1650 environ) n'appartiennent pour la plupart qu'aux catégories morphologiques de la première moitié du XVIIe siècle alors que celles trouvées dans les couches qui coiffent la couche indiennes ne sont, pour la plupart, que des perles de formes postérieures à 1650 (voir Moreau 1993, 1994).

Si la chronologie indique donc que des objets européens transitent jusqu'aux Amérindiens du Saguenay–Lac-Saint-Jean dès le début du XVIIe siècle, il semble bien qu'on puisse exclure jusqu'au milieu du XVIIe siècle l'accès aux biens européens par la suite de l'intrusion dans ce territoire des Européens eux-mêmes. Ce demi-siècle, au moins, au cours duquel les Européens n'ont pas pénétré le territoire mais sont restés «collés» aux rives du Saint-Laurent, ne s'explique pas aisément. D'abord, peut être évoquée l'obsession de la recherche du passage vers l'ouest (le voyage de Champlain chez les Hurons demeure marqué par cette obsession). Par ailleurs la colonisation même des populations européennes le long du Saint-Laurent a du constituer une entreprise suffisamment difficile pour que l'essaimage vers l'intérieur des terres ne paraisse pas prioritaire, sauf peut-être pour le nombre restreint

d'Eurocanadiens pratiquant la traite des fourrures. Enfin, on a souvent évoqué les quelques textes de Champlain et des *Relations des Jésuites* qui font état des très fortes recommandations des populations amérindiennes de ne pas s'aventurer dans ces territoires, en particulier dans le réseau du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Certains ont vu là une volonté de contrôle du territoire. Si tel est le cas, la parole indienne fut bien efficace eu égard au nombre restreint d'individus qui auraient pu assurer physiquement ce contrôle. Il conviendrait d'évoquer aussi peut-être l'incompréhension linguistique et culturelle: l'interdit d'accès serait en fait, beaucoup plus la constatation de l'inaptitude des Européens à la vie des bois. Les textes ethnohistoriques n'auraient-ils pas, tout simplement, mécompris le ton humoristique de cette constatation par les Amérindiens[1] ? Quoiqu'il en soit, les mécanismes à l'oeuvre pour le transit des objets européens jusqu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean semblent plutôt avoir été soit l'inclusion par les populations amérindiennes régionales de déplacement vers le Saint-Laurent au cours de leur cycle migratoire annuel, soit l'accès indirect aux biens européens à travers les mains des différents groupes essaimés sur le territoire entre le Saint-Laurent et le réseau hydrographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

S'il est une contribution que l'archéologie peut certainement apporter à la question des «premiers contacts»entre Amérindiens et Européens, quels que soient les mécanismes à l'oeuvre pour le transit des objets entre ces deux cultures, c'est certainement l'appréciation de l'importance quantitative de ces échanges. Les sites fouillés à ce jour au Saguenay–Lac-Saint-Jean permettent de constater que les objets obtenus des Européens demeurent, somme toute, rares. Ainsi un site typique de l'époque des premiers contacts comprend plusieurs milliers d'objets en pierre. Précisons toutefois qu'environ 10 % de ces objets constituent des outils, le reste n'étant que les multiples fragments produits au cours de la taille des outils. Par comparaison, tous les objets obtenus de loin, amérindiens ou européens, ne se comptent que par quantité le plus souvent de moins d'une centaine de spécimens, parfois un peu plus. C'est le cas pour la poterie amérindienne – dont on sait qu'elle origine ultimement de la zone méridionale de la plaine laurentienne jusqu'à la région des Grands Lacs– qui ne se compte qu'en termes de 100 à 200 tessons par site, lesquels ne constituent pas plus que cinq à dix vases.

Cette même rareté caractérise aussi les témoins européens. Ainsi, les retailles de chaudrons associées aux occupations des premiers contacts ne comptent, au plus, qu'une à deux centaines de spécimens. L'analyse chimique de ces retailles démontre qu'elles n'ont été découpées que dans un nombre de chaudrons limité à un ordre de grandeur limité probablement à quelques dizaines (Moreau et Hancock n.d.). Par ailleurs, les sites où se retrouvent des perles en verre n'en comptent au plus que deux à trois cents et celles-ci comprennent aussi les perles postérieures aux premiers contacts, jusqu'au XIXe siècle (Moreau 1993, 1994). En somme, compte tenu de l'étendue chronologique des perles et du risque fréquent d'en perdre accidentellement des spécimens isolés, leur nombre paraît donc limité. Il est d'ailleurs opportun de remarquer que les distributions des perles sur les sites archéologiques paraissent beaucoup plus souvent le fait d'une perte accidentelle à la fois d'un nombre limité de spécimens que de perte d'objet complet (objets de parure comme bracelet, collier). D'autres objets européens comptent encore moins de spécimens lors des premiers contacts. Ainsi les bagues dites de Jésuite comptent moins d'une dizaine de spécimens dans la couche indienne de Chicoutimi, nettement plus, toutefois, que dans les couches postérieures dont n'en provient qu'un spécimen.

Comment interpréter cette relative rareté des objets européens dans les sites des premiers contacts? D'abord le mode de vie nomade lui-même – ainsi que le pratiquaient, à l'évidence, les Amérindiens du Saguenay–Lac-Saint-Jean au moment du contact – n'invite pas à garder par devers soi de grande quantité d'objets. Par ailleurs la nécessité de garder continuellement actives les relations entre les groupes, joue certainement en faveur d'échanges plutôt fréquents que quantitativement importants. En conséquence de quoi, la dissémination des objets européens tend à couvrir un très large territoire.

De façon plus générale, cette relative rareté des objets européens dans les sites de campements indiens de l'époque de contact, pourrait constituer l'image archéologique de l'idée de l'échange inégal que Delâge (1985) propose pour comprendre les premiers contacts. Selon cet auteur, aussi bien les Amérindiens avec leurs peaux de fourrure que les Européens avec leurs perles, leurs chaudrons, estiment qu'ils font un bon échange, même si la «plus value»engendrée par ce dernier est d'un ordre fort différent: en Amérique, les perles, à tout le moins, revêtent certainement une importance comme symbole personnel (Lescarbot 1866; Hamel 1983) que les Européens ne semblent pas avoir soupçonné, encore moins compris; outre Atlantique, la plus value n'est pas d'ordre idéologique mais économique: commerce de la fourrure depuis son arrivée brute jusqu'à sa revente comme objet de luxe.

Conclusion

Notre réflexion nous porte donc à suggérer que l'idée de *chasse-gardée* pour rendre compte des premiers contacts entre Amérindiens et Européens au Saguenay–Lac-Saint-Jean ne tient pas assez compte des informations ethnohistoriques et anthropologiques à propos des populations nomades de chasseurs-cueilleurs en général, ni plus particulièrement de ces populations au sein du Subarctique ni, plus spécifiquement encore, de celles-ci dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, l'archéologie rend compte d'une image d'essaimage constant, semble-t-il, même s'il paraît limité, des objets européens à travers le réseau hydrographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, image bien incomplète, il est vrai, mais qui paraît soutenir l'idée de populations plutôt ouvertes aux échanges des biens que disposées au contrôle de leur circulation.

[1] Je suis redevable à Marco Collin de Masteuiatsch de m'avoir suggéré cette idée lors des fructueuses conversations que nous avons eues alors que se tenaient des fouilles archéologiques au site DhFk-7 en 1994.

Bibliographie

Bouchard R. 1989, *Aux Sources de l'histoire sagamienne. Mon ami l'abbé Jean-Paul*, Chicoutimi, R. Bouchard éd.

Champlain S.de, 1993, *Des Sauvages*, texte établi, introduction et notes par A. Beaulieu et R. Ouellet, Montréal, éd. Typo.

Delâge D., 1985, *Le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est 1600-1664*, Montréal, Boréal Express.

Fortin J. H.., 1966, *Archéologie au Saguenay. Un site du Royaume du Saguenay. Rapport préliminaire. Site O (section 4)*, Métabetchouan (Lac Saint-Jean), Société d'archéologie du Saguenay.

Fortin G,1991, «Le modèle ethnohistorique des Kakouchacks (les Montagnais du Lac-Saint-Jean » in*Saguenayensia*, 33(4): 28-39.

Hamell G.R., 1983, «Trading in Metaphors: The Magic of Beads »in C.F. Hayes III (dir.) in *Proceedings of the 1982 Glass Trade Bead Conference*, New York, Rochester Museum & Science Center, *Research Record* n° 16, p.5-28.

Langevin É., 1990, *«DdEw-12: 4 000 ans d'occupation sur le Grande-Décharge du lac Saint-Jean»* , Montréal, Département d'Anthropologie, mémoire de maîtrise, 149 pp.

Laliberté M., et J.-F. Moreau, 1988a : *DcEx-1 - Un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean.* Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, rapport de recherche.

—, 1988b : *DcEx-1: les résultats de la campagne de fouille de 1987.* Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, rapport de recherche.

Lee R. et DeVore I., 1968, *Man the Hunter*, Chicago, Aldine.

Lescarbot M., 1866, *Histoire de la Nouvelle France*, 3 vol., Paris, Tross.

Moreau J.-F., 1992, «Objets amérindiens et européens au Saguenay-Lac-Saint-Jean. La portée des transferts culturels en forêt boréale» in Fortin M. (dir.), *L'archéologie et la rencontre de deux mondes*, Québec, Musée de la Civilisation, p. 103-131.

—, 1993: «Histoires de perles ... d'avant Jean de Quen » in *Saguenayensia*, 35(2): 21-29.

—, 1994 «Des perles de la " protohistoire " au Saguenay-Lac-Saint-Jean? » in *Recherches Amérindiennes au Québec* , 24(1-2): 31-48.

—, n.d., «Transferts culturels par la voie du Québec central: indices archéologiques»in Turgeon L., D. Delâge, R. Ouellet (dir.), *Transferts culturels en Amérique et ailleurs (XVIe-XXe siècles)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Moreau J.-F. et R. Hancock, n.d. *Intra-site and inter-site differentiations of copper based artifacts from «Early Contact»period (1600-1650) sites from the Eastern Subarctic of North America*, in Proceedings of the Sixth Nordic Conference on the Application of Scientific Methods in Archaeology, Esbjerg (Danemark), (sous presse).

Moreau J.-F. et É. Langevin, 1991, «Les Premières occupations de la Grande-Décharge du Piekouagami » in *Saguenayensia* , vol. 33, n° 4, p.7-14.

—, 1992a, «Premières manifestations européennes en pays amérindien. Le cas de la frange méridionale du Subarctique oriental » in *Recherches amérindiennes au Québec*, 22(4): 37-48.

—, 1992b, *Rapport de fouille, site DhFk-7, lac Ashuapmouchouane (Lac Saint-Jean), été 1990*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, rapport de recherche soumis au Ministère des affaires culturelles du Québec.

—, 1994a, *Le site Harvey (DcFa-5), Pointes des pins, lac Saint-Jean, Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1990*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, Rapport de recherche soumis au Ministère de la Culture

—, 1994b, *Le Site Lavertu (DeFc-9/1), rivière Tikouapé, lac Saint-Jean, Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1991*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire d'archéologie, Rapport de recherche soumis au Ministère de la Culture

Ouellet R. (dir.), 1993, *Rhétorique et conquête missionnaire: le jésuite Paul Lejeune*, Québec, Septentrion.

Simard J.-P., 1977, «Le meeting de M8chau 8raganich » in *Recherches amérindiennes au Québec* , 6(2):2-17.

—, 1981, «Survol de l'histoire économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean»in A. Lapointe, P. Prévost et J.-P. Simard, *Économie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Chicoutimi, Gaëtan Morin éd., p. 17-72.

—, 1983, «Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche»in C. Pouyez et Y. Lavoie (dir.), *Les Saguenayens*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p.67 à 94.

—,1989, «Les Montagnais de la chasse-gardée de Tadoussac, 1550-1652 », in R. Bouchard, *Aux sources de l'histoire sagamienne*, Chicoutimi, R. Bouchard éd., p. 55-76.

Remerciements:
Mon appréciation posthume va à Jean-Paul Simard dont, le moins qu'on puisse dire, est qu'il a élaboré la première thèse permettant de rendre compte de l'histoire Montagnaise au pays du Piekouakami. Par ailleurs, les réflexions proposées dans ce texte sont le fruit de discussions avec de nombreux chercheurs, en particulier G. Fortin, C. Girard, É. Langevin, C. Larouche. Que tous ceux encore qui, en cours de discussion ou de conversation, ont contribué directement ou indirectement à mieux cerner la *chasse-gardée* trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Le Saguenay.

Une population? Deux régions? Trois noms?

par
Gérard Bouchard, directeur,
Institut de recherche sur les populations (IREP)

Échelle approximative 1: 2 500 000

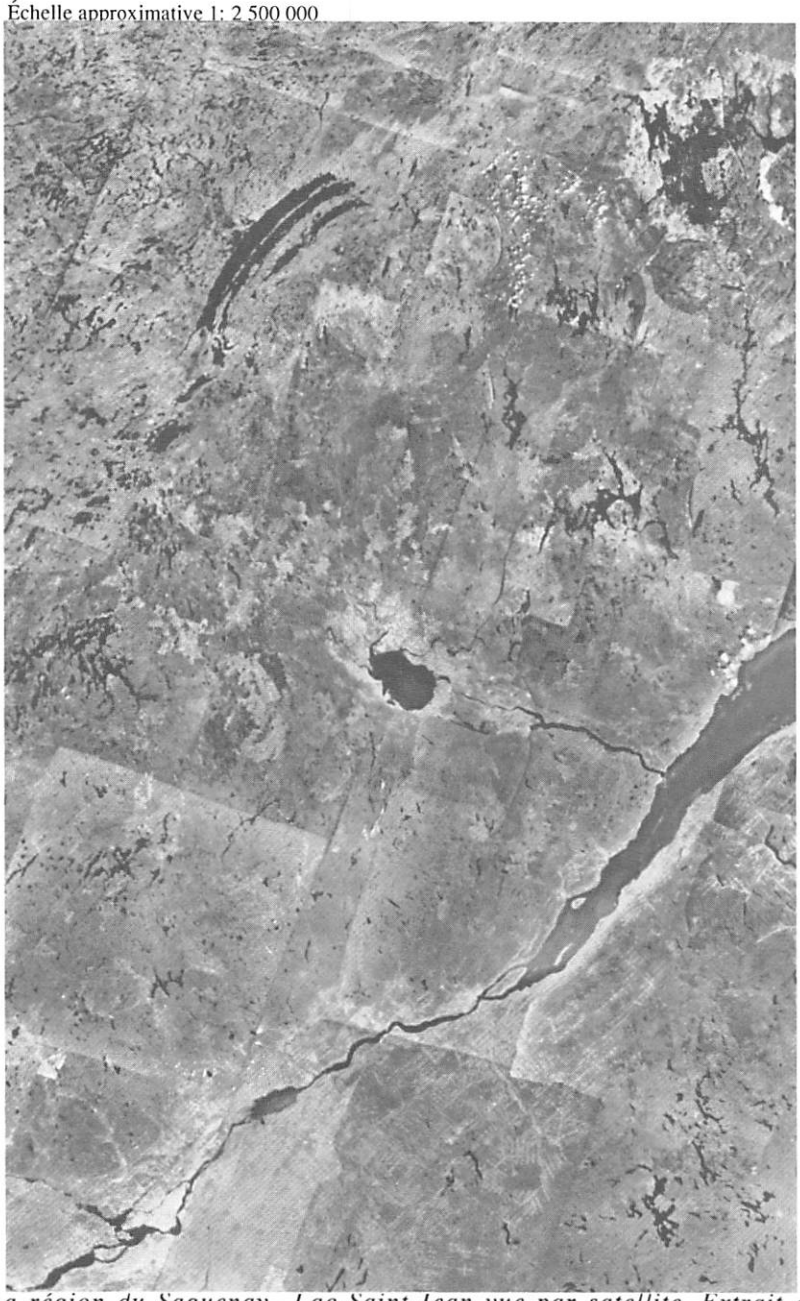

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean vue par satellite. Extrait de «Le Québec vu par satellite», Québec, Ministère des Terres et Forêts, 1978. Source: Coll. SHS.

I
Les deux plans d'un débat

La plupart des lecteurs et lectrices de *Saguenayensia* connaissent sans doute la controverse qui a opposé, il y a une trentaine d'années, l'historien-archiviste Mgr Victor Tremblay, l'un des pionniers de la Société historique du Saguenay, et Me Georges Villeneuve, notaire de Mistassini. L'occasion du débat fut créée par le ministère québécois du Tourisme, qui ne savait s'il fallait désigner cette région par le régionyme Saguenay ou celui de Saguenay—Lac-Saint-Jean, et par le Comité de Toponymie du Québec qui, en 1961, avait tranché en faveur de la première hypothèse. Cette position était partagée par Mgr Tremblay auquel le notaire Villeneuve reprochait une sorte d'impérialisme, affirmant que la population du Lac-Saint-Jean constituait elle aussi une entité distincte à laquelle il fallait rendre justice. Lancée par une conférence prononcée par ce dernier en 1962, la polémique fut vive durant la décennie 1960[1]. Elle ne s'est pas vraiment éteinte depuis, réapparaissant périodiquement dans les médias régionaux.[2] Par ailleurs, le régionyme Saguenay—Lac-Saint-Jean n'a pas cessé de se diffuser. Récemment, l'Institut québécois de recherche sur la culture l'a adopté officiellement, comme l'atteste l'ouvrage de C. Girard et N. Perron (1989), tandis que l'entité Lac-Saint-Jean s'imposait de plus en plus (par exemple: R. Bouchard, 1988).

Le géographe Jules Dufour (1977), de l'Université du Québec à Chicoutimi, tenta de réconcilier les partis en proposant il y a quelques années un nouveau régionyme qui faisait la synthèse des deux précédents: le mot *Saga-*

mie contient en effet la première syllabe de *Saguenay* et les deux dernières de *Piékouagami* , nom par lequel les Amérindiens désignaient le lac Saint-Jean. Selon l'acception suggérée, la Sagamie recouvrait l'aire de peuplement du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, mais aussi tout leur bassin hydrographique, soit au total une sorte de macro-région de 100 000 kilomètres carrés. Cette initiative, bien inspirée, eut un certain succès, surtout dans le domaine commercial, mais elle ne peut rallier la population du Lac-Saint-Jean[3].

Faut-il s'étonner de ces divergences? On aurait tort. Les régionymes ne sont pas soudés aux caractères physiques et permanents des territoires qu'ils désignent. Ils relèvent au contraire de la culture, c'est-à-dire des perceptions des habitants, de leur sentiment d'appartenance et d'identification à un espace. Par définition, ces perceptions sont changeantes au gré des migrations, de l'évolution des habitats, des réseaux de communication et des rapports qui s'instaurent, se défont, se restaurent, entre les sous-ensembles humains. Il y entre donc non seulement des facteurs culturels mais aussi une dynamique économique et politique. Il suffit de regarder au-delà de cette région pour relever maints exemples de flottements et de réaménagements dans les relations symboliques que les populations entretiennent avec leur territoire: pensons au Cantons de l'Est en voie de devenir l'Estrie, aux Bois-Francs qui se défendent contre une présumée hégémonie de Sherbrooke, à la Mauricie qui s'étend volontiers au-delà du fleuve pour englober Nicolet, à la Côte-du-Sud qui émerge difficilement du Bas-Saint-Laurent et de la grande région de Québec, à la Montérégie, cette création administrative en train néanmoins de s'accréditer auprès des habitants, etc. Tous ces cas illustrent des démarches souvent spontanées au moyen desquelles des populations cherchent à aménager des représentations qui soient en accord avec leur espace vécu. Que cette cohérence ou cette adéquation soit parfois illusoire, qu'elle soit même contredite par des données dites objectives ou factuelles n'y change rien: la symbolique de l'appartenance et de ses expressions est l'un des processus les plus fondamentaux et les plus légitimes de toute communauté. Parfois l'un des plus imprévisibles aussi[4].

De ce qui précède, retenons toutefois que le processus de construction des représentations spatiales peut suivre deux voies. La première est celle qui vient d'être évoquée; c'est en quelque sorte le travail historique de la population sur elle-même. Il faut de toute évidence lui donner la préséance car les expressions qui en sont issues (par exemple les régionymes) correspondent en principe aux besoins de l'usage quotidien. À ce propos, il convient de rappeler que le premier critère appliqué par les organismes toponymiques à l'échelle internationale consiste précisément dans l'usage populaire, comme le stipule l'article 4B de la convention de Genève adoptée en 1967 par les Nations-Unies. Mais il faut reconnaître aussi la légitimité d'une deuxième voie qui est celle de démarche scientifique. Suivant un cheminement, des règles et des critères différents, cette démarche poursuit des finalités qui lui sont propres, qui ne recoupent pas nécessairement celles de l'usage courant, et elle peut aboutir à des résultats, des propositions qui sont également spécifiques et non moins pertinentes. Ce sont là les deux faces du débat.

Cette distinction est importante pour les fins du présent essai qui propose d'abord un rappel historique puis soumet un plan de découpage territorial approprié à l'enquête scientifique.

II
À la recherche du Saguenay

Dans un premier temps, il est utile de récapituler très brièvement les découpages et représentations dont a été l'objet, depuis quelques siècles, le territoire-cible. On y verra sans doute se dégager des constantes; ce serait une erreur toutefois de préjuger des corollaires qu'elles peuvent comporter pour le présent.

A: Les origines amérindiennes

Selon certains indices peut-être discutables, il semble que chez les Amérindiens, le territoire du «Royaume» du Saguenay aurait pu commencer au nord-ouest du lac Saint-Jean pour s'étendre vers la Baie James (J.-P. Sanchez, 1988). C'est ce qui ressort, notamment, d'une carte dressée en 1609 par Marc Lescarbot (et reproduite par Sanchez, p. 22) et des récits de Jacques Cartier qui rapporte que le Royaume commence à deux journées de navigation en amont de l'île d'Anticosti. Le régionyme Saguenay aurait alors désigné une très vaste superficie correspondant à l'ensemble du réseau hydrographique qui alimente la rivière du même nom, incluant les affluents du lac Saint-Jean, les lacs d'où ils originent et les rivières tributaires. Assez curieusement, il est possible que le territoire actuellement peuplé pour lequel Mgr Victor revendiquait le nom de Saguenay n'ait pas été inclus dans l'acceptation amérindienne. Du reste, la rivière elle-même portait le nom de «Pitchitaouitchetz» (eau qui coule, qui passe par un couloir)[5]. C'est en effet Jacques Cartier lui-même qui l'a rebaptisée du nom de Saguenay. Pour les autochtones, cette rivière menait au Saguenay [6]. On s'explique mal, si ces données sont exactes, comment Mgr Victor Tremblay, s'appuyant sur Jacques Cartier, pouvait affirmer parallèlement que la région du Saguenay commençait à l'embouchure de la Rivière Moisie (près de Sept-Iles[7]).

Ce premier aperçu historiographique livre donc un résultat ambigu et un peu inattendu, suggérant que le Saguenay originel excluait peut-être une bonne partie de l'écoumène actuel, alors même que Mgr Victor s'en réclamait pour asseoir sa position. Mais il faut dire que ce dernier visait surtout à accréditer une acception très étendue du Saguenay, dont les limites devaient s'étendre loin vers le nord et vers l'ouest, bien au-delà de l'espace effectivement colonisé, incluant donc le grand bassin hydrographique évoqué plus haut. Sa référence demeurait manifestement inspirée de l'antique «Royaume» amérindien.

B: La tradition canadienne-française

Comme divers auteurs l'ont signalé, le toponyme Saguenay connut une éclipse avec les débuts de la Nouvelle-France. Le territoire désigné se trouvant intégré aux Postes du Roi[8]. Il s'écoulera plus de deux siècles avant que le nom fasse un retour, cette fois en rapport avec la colonisation. En effet, les Blancs qui se sont intéressés à cette région au cours du XIXe siècle ont surtout porté attention aux perspectives de peuplement et de développement économique, introduisant ainsi un nouveau paradigme parallèlement au lé-

gendaire du «Royaume». Les diverses façons dont ils ont nommé et découpé le territoire peuvent être éclairantes dans la mesure où elles reflètent en partie les perceptions des habitants et en partie celles des auteurs eux-mêmes qui, en l'occurrence, s'en remettaient à des données géographiques, démographiques et économiques. Or, à quelques exceptions près, ces témoignages s'accordent à perpétuer le régionyme Saguenay mais en y introduisant des nuances qu'il n'était guère possible de faire auparavant, étant donné l'absence de peuplement sédentaire.

En ce qui concerne le régionyme lui-même, il est assuré que son usage a prédominé d'une manière quasi exclusive au cours du XIXe siècle et pendant la première moitié du XXe siècle. M. V. Tremblay (1963) s'est employé à recenser un certain nombre de mentions et références pour étayer cet énoncé. On pourrait aisément allonger cette liste en y ajoutant les noms de Guillaume Lévesque (1848), de Mgr Lapointe dans ses *Mémoires* (publiés par tranches dans *Saguenayensia)*, et de combien d'autres arpenteurs et voyageurs, émissaires gouvernementaux, etc, qui ont contribué à perpétuer le vocable Saguenay[9]. Ce qu'il importe surtout de faire ressortir ici, c'est le glissement qui s'est effectué progressivement vers une acception plus restreinte du Saguenay, centrée désormais sur son écoumène - c'est-à-dire l'espace effectivement occupé - et sa périphérie immédiate. Toutefois, cette évolution n'effaça pas l'ancienne tradition, ouverte sur la macro-région évoquée plus haut et qui a survécu de son côté. On peut même dire qu'elle rebondit ces temps-ci avec le régionyme Sagamie, après avoir connu une très grande faveur à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. On se rappellera qu'une véritable utopie de développement a alors été formulée, qui voyait le peuplement et l'industrialisation de la région s'étendre jusqu'à la Baie James pour former une nouvelle province et même un pays[10].

Une autre tendance, consécutive à la précédente, est celle qui a amené les auteurs à nuancer leur découpage territorial en distinguant des sous-ensembles au sein du Saguenay. Ainsi, on commence à faire état du Haut-Saguenay et du Bas-Saguenay. Citons quelques témoignages. En 1845, un collaborateur de la *Revue canadienne* (5 juillet, p. 290), qui signe Viator, parle du «bas du Saguenay» à propos des environs du cap Trinité. Quelques années plus tard, l'abbé François Pilote présente le «Haut Saguenay» comme allant de Grande-Baie au lac Saint-Jean (inclusivement) et comprenant deux parties, selon que les terres sont situées sur la rive gauche ou sur la rive droite de la rivière Saguenay[11]. À la même époque, l'arpenteur D. L. Ballantyne réfère lui aussi au Haut-Saguenay mais dans un sens un peu plus restreint, pour désigner cette partie de la région allant de Grande-Baie à l'extrémité-ouest du lac Kénogami[12]. Pour l'assistant-commissaire à l'Agriculture, S. Lepage, qui y voyage en 1868, le Saguenay se compose d'une sous-région dont Chicoutimi est le centre, et du Haut-Saguenay qui s'étend vers l'ouest, en direction du lac Kénogami et du lac Saint-Jean[13]. En 1872, sous la plume d'un missionnaire cette fois, l'expression renvoie carrément aux paroisses du Lac-Saint-Jean[14]. Du reste, les citoyens d'Hébertville emploient le mot dans le même sens dans deux documents datant de 1874[15], tout comme les inspecteurs d'écoles à la même époque[16].

Il appert donc que, dans la seconde moitié du XIXe siècle, le régionyme Saguenay était bien ancré dans la tradition, avec ses deux divisions: à l'est de Grande-Baie, le Bas-Saguenay; à l'ouest, le Haut-Saguenay, dont la délimitation était variable. Certes, on trouve des exceptions à cet énoncé; par exemple, S. Drapeau (1863, P. 530) fait commencer le Haut-Saguenay à l'Anse Saint-Jean. Mais dans tous les cas, autant qu'on puisse voir, la plupart semblaient y inclure le lac Saint-Jean et ses paroisses. C'est après l'arrivée du chemin de fer à Roberval et au gré des développements qu'il a entraînés dans cette partie de la région qu'un nouvel équilibre s'est constitué. Peu à peu, l'aire du Lac-Saint-Jean prit forme et s'imposa dans le paysage saguenayen. À l'extérieur du Québec, les visiteurs qui entraient dans la région par le chemin de fer parlaient volontiers du «Lake St-John» plutôt que du Saguenay. Il faut se rappeler que c'est par le Lac-Saint-Jean que la voie ferrée y pénétrait - et y pénètre toujours aujourd'hui. Et la compagnie qui en assurait l'exploitation s'est appelée longtemps «Quebec and Lake St-John Railway».

III
Une proposition d'aménagement

Les définitions qui viennent d'être passées en revue relèvent, encore une fois, des représentations collectives, c'est-à-dire des images à travers lesquelles une population - par la voie de ses porte-parole ou des témoins du temps - choisit de se projeter. Ces symboles irremplaçables appartiennent à la culture première d'une collectivité qui satisfait ainsi au besoin élémentaire de se nommer. Comme nous l'avons signalé déjà, cette fonction peut également procéder d'une démarche bien différente, qui est celle de l'enquête scientifique, et servir des fins très spécifiques. C'est une démarche de ce genre dont nous allons maintenant faire état. Les critères en sont à la fois géographiques, démographiques, économiques et historiques. Ils ont inspiré une toponymie et un découpage spatial qui sont en usage depuis quelques années au sein du Centre interuniversitaire SOREP[17].

D'abord, en ce qui concerne la région prise globalement, ses frontières sont restreintes à l'écoumène, à l'espace effectivement habité: nous nous intéressons avant tout à une région humaine, à une population en interaction avec son territoire immédiat. Au-delà, vers la Baie James et vers l'Ungava, on parlera du Moyen-Nord, concept utile malheureusement tombé en désaffection depuis quelques années. On notera ensuite qu'ainsi délimité, l'espace régional correspond assez exactement aux dimensions de la fosse tectonique creusée par les glaciers à partir des pourtours du lac Saint-Jean jusqu'au Bas-Saguenay. C'est cette dépression pratiquée au sein du Bouclier canadien qui a créé l'enclave naturelle dont les limites sont visibles tout autour de la région - pensons à la chaîne des Monts Valin, à la dénivellation qui marque la sortie de Saint-Fulgence, aux premières montées de la route Chicoutimi-Québec à la hauteur du lac Kénogami, ou à celles de la route Chambord-La Tuque, etc. Selon cette définition, le territoire régional s'étend donc sur 225 kilomètres environ, d'est en ouest, et sur une centaine de kilomètres (à son maximum) du nord au sud. Ses points extrêmes sont Petit-Saguenay à l'est et Saint-Thomas-Didyme à l'ouest, Notre-Dame-de-Lorette au nord et Lac-des-Commissaires au sud.

Carte 1

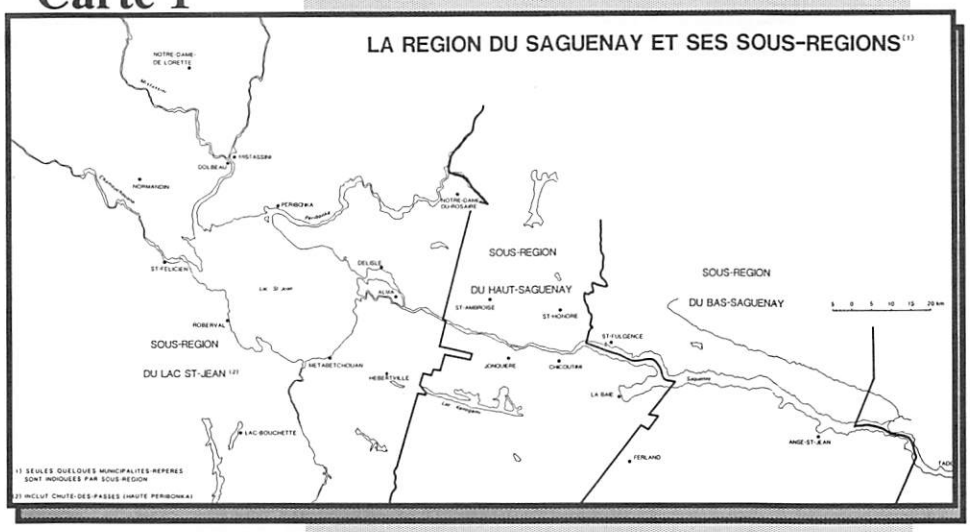

Carte 2

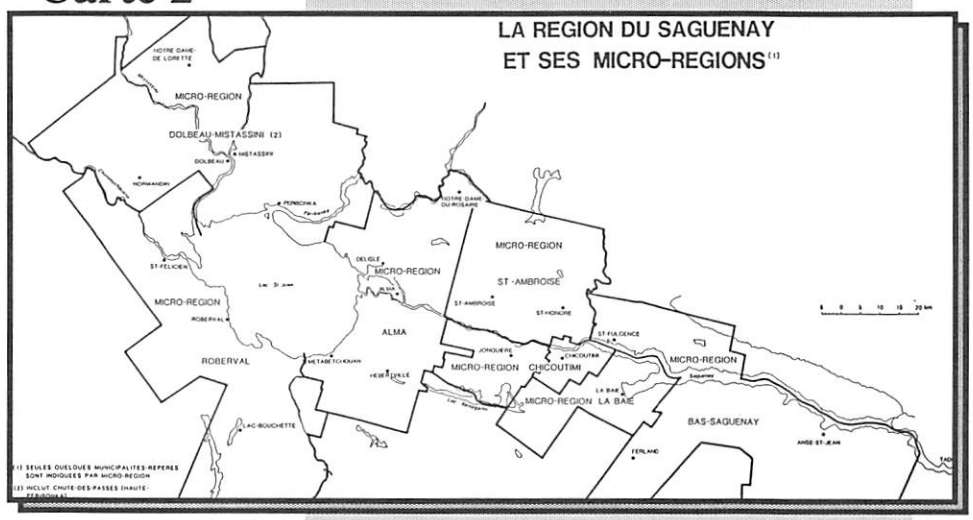

Carte 3

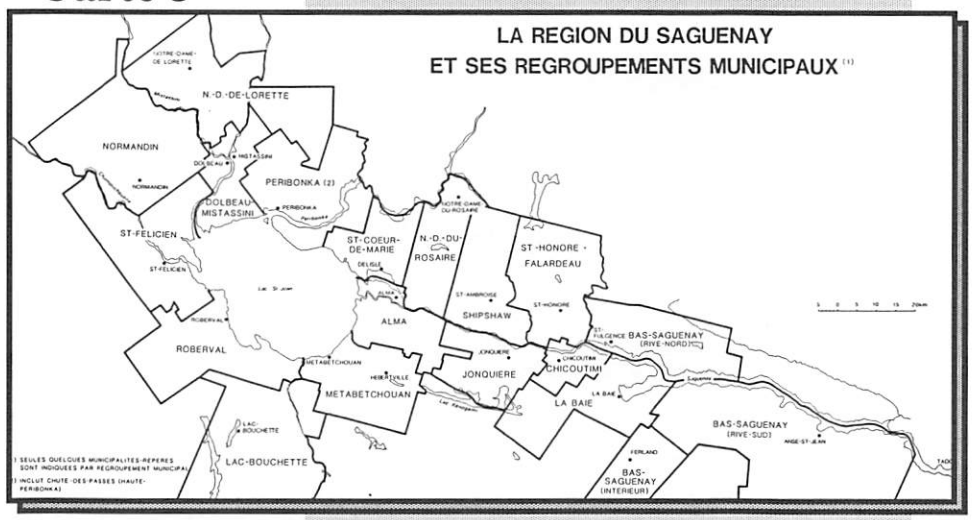

Par-dessus tout, il faut insister sur la remarquable unité de cet ensemble humain, peut-être le plus nettement découpé au sein des régions du Québec. Ce trait lui vient, bien sur, de l'éloignement par rapport aux vieux habitats du Saint-Laurent: il s'agit véritablement d'une enclave, comme il vient d'être dit. En outre, l'histoire elle-même et la démographie ont contribué à en faire une entité socio-culturelle très homogène, le peuplement et le développement se heurtant partout aux mêmes difficultés, suscitant les mêmes réflexes collectifs, les mêmes modèles, la même mentalité d'auto-défense. Faut-il rappeler aussi que les populations locales s'identifient aux mêmes symboles populaires?

À cet ensemble humain remarquablement soudé sous tant de rapports, nous avons choisi de conserver l'ancien nom de Saguenay parce que, dans l'esprit de notre démarche, c'est l'appellation qui reflète le mieux l'exceptionnelle cohésion de cet espace. Elle est justifiée à la fois par la tradition et par la géographie, à divers égards. Notons par exemple que, du point de vue des axes structurants, la rivière Saguenay apparaît comme le meilleur dénominateur puisqu'elle recouvre la majeure partie du territoire, incluant une partie importante du territoire du Lac Saint-Jean.

Par ailleurs, au sein de cette entité, il est utile de distinguer des sous-ensembles. Ce sont d'abord les trois sous-régions du Bas-Saguenay, du Haut-Saguenay et du Lac Saint-Jean (Carte 1). La première est délimitée par le Fjord; elle est caractérisée par un relief brisé, un sol peu propre à l'agriculture, une économie largement appuyée sur l'exploitation forestière et le tourisme, une population dispersée dans quelques paroisses aux prises avec l'éloignement. La deuxième sous-région est la plus industrialisée et la plus urbanisée; c'est là surtout que se concentrent les services et les affaires. Enfin, la sous-région du Lac-Saint-Jean se caractérise par une économie très diversifiée (agriculture, industrie, tourisme) et une population répartie entre de petites villes industrielles, des paroisses agricoles prospères autour du lac et une couronne de petites localités agro-forestières en périphérie.

Nous avons aussi proposé un qua-

drillage plus fin, en micro-régions cette fois, au nombre de huit (Carte 2). Ce sont: Bas-Saguenay, La Baie, Chicoutimi, Jonquière, Saint-Ambroise, Alma, Dolbeau-Mistassini, Roberval. Ce découpage a été réalisé sur la base de différents critères comme: certaines caractéristiques physiques (barrières naturelles, distances), degré d'urbanisation, type d'économie, etc. Par ailleurs, à une échelle encore plus fine, 19 regroupements municipaux ont été identifiés (Carte 3). Ces unités spatiales comprennent chacune de deux à sept municipalités apparentées en fonction de la taille et de l'activité économique. Enfin, pour servir les analyses conduites à une échelle encore beaucoup plus détaillée, un dernier quadrillage a été effectué, donnant lieu cette fois à ce que nous avons appelé des unités de résidence de base (URB). Au nombre de 66, ces unités spatiales correspondent aux limites des municipalités actuelles, rurales et urbaines, dont plusieurs sont issues de fusions plus ou moins récentes; il a cependant été fait exception à cette règle pour trois ou quatre localités en raison de leur importance historique ou démographique[18].

IV
Conclusion

Pour éviter tout malentendu, rappelons à nouveau que cette nomenclature est d'abord destinée à des fins d'analyses à caractère scientifique et qu'elle n'entend sûrement pas se substituer à celles que la population elle-même choisit d'introduire ou de perpétuer dans l'usage courant. Ces deux plans, encore une fois, doivent être soigneusement distingués parce qu'ils n'obéissent pas nécessairement aux même critères. Ceci dit, comment ne pas s'étonner qu'une entité régionale aussi nettement découpée à tous égards en soit venue à se percevoir comme une dualité aussi irréductible? Et comment ne pas s'en inquiéter un peu aussi, dans la mesure où ce dédoublement symbolique recouvre peut-être, dans l'administration publique et dans l'économie, des divisions, des tensions et des rivalités qui ne peuvent qu'être préjudiciables au développement de l'ensemble.

1 On trouve un dossier à ce sujet à la Société historique du Saguenay. Des textes parurent dans *Le Soleil, Le Progrès, La Voix du Lac, L'Étoile du Lac, Saguenayensia*, etc.

2 La manifestation la plus récente a pris la forme d'une requête du conseil municipal de Roberval demandant à la Société historique du Saguenay de modifier son nom pour y faire place au Lac-Saint-Jean (voir *Le Quotidien*, 16 fév. 1993, p. 10).

3 Voir, parmi de nombreuses pièces, la dénonciation vigoureuse qu'en faisait récemment le notaire Villeneuve dans le Quotidien du 3 novembre 1989 (p. 9). Le nouveau régionyme y est qualifié d'«invention diabolique» et son auteur d'«hurluberlu».

4 On sait par ailleurs que, sous ce rapport, la culture régionale s'accommode de bien des approximations et déformations. Nous en avons donné quelques exemples à propos de la perception et de la construction du passé saguenayen (G. Bouchard, L. Bergeron, 1989).

5 On lit aussi, selon les auteurs: Pitchitaouitchez, Pitchitaouitchetch.

6 Aux dires des informations de Cartier, il s'y trouvait de grandes villes -l'une portant le nom de Sagana- et toutes sortes de richesses. Cartier lui-même assimilait la région à une île immense à cause des nombreux et importants cours d'eau dont elle est constellée.

7 Sur ce sujet, outre les textes de Sanchez et de Cartier, voir aussi V. Tremblay (1963, 1970) et S. Gagnon (1988).

8 Voir à ce sujet J.-P. Simard (1981, 1983).

9 À ce propos, voir par exemple V. Berdoulay, G. Sénécal (1993).

10 Cet épisode un peu surprenant de l'histoire saguenayenne est reconstitué dans G. Bouchard (1989).

11 François Pilote, *Le Saguenay en 1851. Histoire du Passé, du Présent et de l'Avenir probable du Haut-Saguenay* (publié en 1852).

12 Voir carte reproduite dans P.-M. Hébert (1988, pp. 225-226).

13 *Rapport du Commissaire de l'agriculture et des travaux publics de la province de Québec* (1869), pp. 210, 212-213, 217...

14 C. Côté, S. Desbiens, F. Néron (1984, p. 21).

15 Pour la mention de 1874, voir J.-C. Morin (1986), p. 89). Pour celle de 1888, voir N. Séguin (1977, p. 212).

16 Voir J. Ouellet (1988, p. 29).

17 Sur tout ce qui suit, voir G. Bouchard (1977), M. Lachance et alii (1988).

18 Au sujet de toutes ces dispositions méthodologiques, on trouvera un exposé très détaillé dans M. Lachance et alii (1988).

SERVICE À LA CLIENTÈLE
Région Saguenay Lac St-Jean

1100, rue Bersimis
Chicoutimi, Qc
G7K 1A5

(418) 696-1651
SANS FRAIS
1-800-463-9837

Hommage de
Raoul Blackburn Ltée
à la
Société historique du Saguenay

Bibliographie

Berdoulay Vincent, Sénécal Gilles (1993). «Pensée aménagiste et discours de la colonisation au Québec», in *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, Vol. 37, no. 1, pp. 28-40.

Bouchard Gérard (1977). «Introduction à l'étude de la société saguenayenne aux XIXe et XXe siècles», in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 31, no. 1, juin, pp. 3-27.

Bouchard Gérard (1989). «Une Nouvelle-France entre le Saguenay et la Baie-James: Un essai de recommencement national au dix-neuvième siècle», in *Canadian Historical Review*, Vol. LXX, no. 4, University of Toronto Press, décembre/December, pp. 473-495.

Bouchard Gérard, Bergeron Lise (1989). «Aux origines d'une population régionale: mythes et réalités démographiques et sociales», in *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 42, no. 3, hiver, pp. 389-409.

Bouchard Russel (1988). *Le Pays du Lac-Saint-Jean. Esquisse historique de la colonisation.* Seconde Édition, Chicoutimi, Russel Bouchard, 241 pages.

Côté Christine, Desbiens Simon, Néron France (1984). *Louanges d'un siècle. Paroisse Saint-Antoine de St-Gédéon, 1884-1984.* Saint-Gédéon (Lac-Saint-Jean), Paroisse Saint-Antoine de Saint-Gédéon, 94 pages.

Drapeau Stanislas (1863). *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans: (1851 à 1861).* Québec, Typographie de Léger Brousseau, 593 pages.

Dufour Jules (1977). «La Sagamie: un nouveau régionyme pour la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean», in *Annales de l'ACFAS*, Vol. 44, no. 2, pp. 105-110.

Gagnon Sylvain (1988). «Sagamiens - Sagamiennes», in *Saguenayensia*, Vol. 30, no. 2 (avril-juin), pp. 3-6.

Girard Camil, Perron Normand (1989). *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean.* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 665 pages.

Hébert Pierre-Maurice (1988). *Le curé Hébert. Un siècle d'histoire, 1810-1888.* Montréal, Éditions de l'Écho, (SHS #43) , Tome 1, 406 pages.

Lachance Marc, Bouchard Gérard, Roy Raymond, Saint-Hilaire Marc, Côté Jocelyn (1988). *Nouvelle table synchronique des équivalences et divisions territoriales de la région du Saguenay.* (Version amendée), octobre, 58 pages.

Lévesque G. (1848). «De l'influence du sol et du climat sur le caractère, les établissements et les destinées des Canadiens», in *Répertoire National*, (Montréal, VLB, réédition, tome 4, 1982, pp. 257-316.

Morin Jacques-Carl (1985). «Les élections partielles au XIXe siècle dans la circonscription provinciale de Chicoutimi et Saguenay», in *Saguenayensia*, Vol.27 no. 3 (juillet-septembre), pp. 86-96.

Ouellet Jacques (1988). «Le vécu des agents de l'éducation scolaire au Saguenay - Lac-Saint-Jean (1938-1988)», in *Saguenayensia*, Vol. 30, no. 1 (janvier-mars), pp. 27-36.

Sanchez Jean-Pierre (1988). «Le Royaume du Saguenay: un eldorado septentrional?», in *Saguenayensia*, Vol. 30, no. 4 (octobre-décembre), pp. 15032.

Séguin Normand (1977). *La conquête du sol au 19e siècle.* Québec, Boréal Express, 295 pages.

Simard Jean-Paul (1981). «Survol de l'histoire économique du Saguenay—Lac-Saint-Jean», in A. Lapointe, P. Prévost, J.-P. Simard (dirs.), Économie régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, Gaëtan Morin Éditeur, pp. 17-72.

Simard Jean-Paul (1983). «Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche», dans C. Pouyez, Y. Lavoie, G. Bouchard, R. Roy et alii, *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des population du Saguenay, XV1e-XXe siècles.* Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 67-94.

Tremblay Mgr Victor (1963). «Le nom "Saguenay" dans l'histoire», in *Saguenayensia*, Vol. 5, nos. 5-6, pp. 98-103.

Tremblay Mgr Victor (1970). *Le découvreur du Canada*, Chicoutimi, La Société historique du Saguenay, 102 pages.

Moyen Nord: Notion et zone mondiale

par
Louis-Edmond Hamelin, professeur émérite, Université Laval, Québec

Le réseau terminologique qui est centré sur le mot *nord* vient de l'Europe médiévale, existe manifestement dans l'appellation nationale de *Norvège* ainsi que dans des anciens vocables vikings autour de l'Atlantique-Nord. Cette racine millénaire dont le concept renvoyait à l'*Ultima Thulé* des Grecs a vécu en concurrence avec d'autres troncs, tels *nuna* en inuktitut, *arctique*, *boréal*, *polaire* et *septentrional* en Occident, puis *cebep* en russe.

Après avoir rappelé l'implantation de *Nord* au Canada et l'utilisation mondiale du spécifique *moyen*, nous verrons l'installation de l'expression *Moyen Nord* à l'intérieur d'une grande famille de mots. Nous présentons le sujet principalement sous l'angle terminologique.

L'expression récente de *Moyen Nord* est un régionyme, c'est-à-dire une appellation d'un vaste espace qui affiche des traits identifiables à l'intérieur de ses limites. Il ne s'agit donc pas d'un simple «toponyme», comme il y en existe pour rendre un groupe de résidences, un chemin ou un cours d'eau. Il faut plutôt penser à une amplitude territoriale qui exige la considération de référents appropriés.

1
Connaissances utiles à la compréhension de la nouvelle notion

Nous nous arrêterons d'abord sur chacun des mots composant *Moyen Nord*.

Implantation du mot **nord** au Canada

Le développement de l'entité semble avoir connu trois périodes commençant au début du XVIIe siècle, à la fin du XIXe s. et au milieu du XXe s.

L'expression est donc ancienne. Elle pénètre la toponymie et le vocabulaire de la fourrure. En Hudsonie, les Français ont une *Compagnie du Nord*. Au XVIIIe siècle, les Britanniques distinguent à propos un *Petit Nord* (au sud de la baie de James) et un *Grand North* (sic) se rendant au Manitoba septentrional. Puis s'installent les immenses *Territoires-du-Nord-Ouest*.

La présence des États-Unis au sud favorise également l'utilisation d'un certain vocable *nord* au Canada. En 1783, la colonie canadienne devenait une Amérique du Nord britannique. Côté américain, le développement des routes, des chemins de fer et de la colonisation forçait le Canada à se définir comme un *Dominion of the North*, comme résiduel. En conséquence, la localisation septentrionale invitait le pays à s'ouvrir un peu plus au langage nordique.

Les politiques provinciales du développement pionnier jouent également un rôle terminologique. Un rail *Great Northern/Grand Nord* se déve-

Figure 1: La zone du Moyen Nord au Canada: *Le Moyen Nord s'étendant, de l'est à l'ouest, de l'Atlantique à l'Alaska, se trouve du sud au nord, entre le Canada et le Grand Nord.*
Source: Laboratoire de cartographie, Département de Géographie de l'université Laval, Québec.

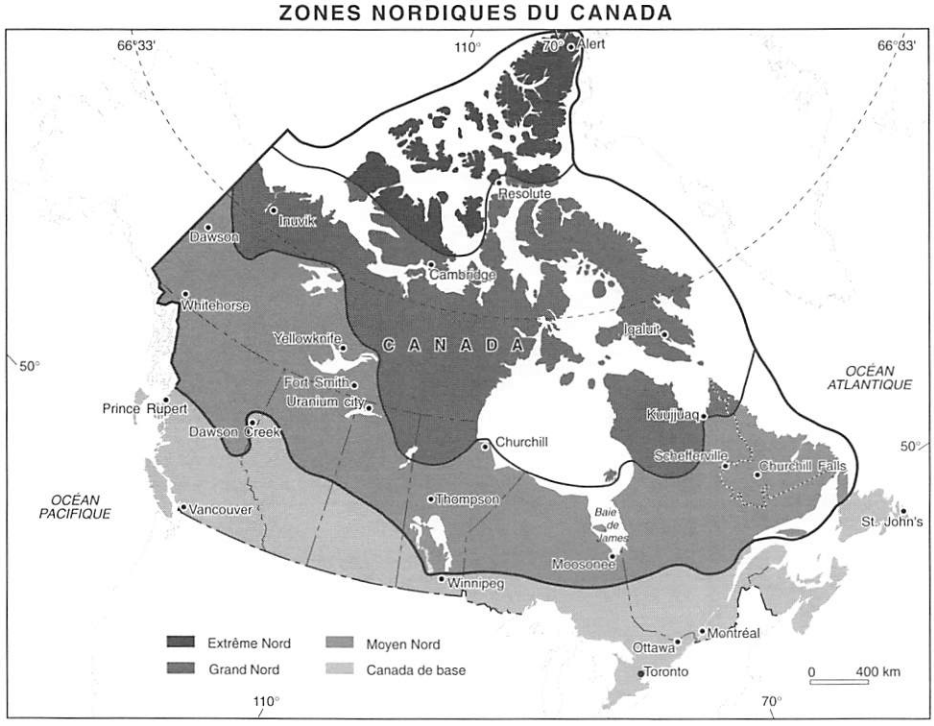

loppe entre 1897 et 1917. L'Ontario construit un *Northern Railway* et aménage son *Near North*; l'École des Sept met sur toile les traits pré-nordiques provinciaux. De son côté, le Québec ouvre des rangs d'habitat dans son *Nord-Ouest provincial* (d'abord le haut Outaouais, puis le Témiscamingue et l'Abitibi) ainsi que dans le *Nord de Montréal* que traverse d'ailleurs un sympathique *Petit train du Nord*.

Bref, en fonction du territoire canadien d'aujourd'hui, ce vocabulaire historique renvoyait surtout à des niveaux moyens, modérés, de nordicité. C'est dans cette zone médiane que la majorité du vocabulaire nordique s'est implanté au pays. Il semble alors approprié de se pencher sur la notion du *Moyen Nord* en soi et en fonction des zones différentielles qui l'encadrent.

Dans le monde, ce sont les Pays Finno-Scandinaves ou *Fennoscandia*, d'ailleurs rassemblés depuis environ 1920 par le générique *Norden*, qui accordent au formant *nord* la plus grande importance. À partir des années 1950, le Québec fera de même.

Le déterminatif **moyen**

A- Emploi planétaire. Historiquement, *moyen* sert de formant toponymique, chronologique ou thématique, par exemple, le *Moyen Empire* dans l'ancienne Égypte ainsi que le *niveau moyen de la mer* en océanographie. Date du XVIIe siècle, l'expression de *Moyen Âge*. Des méga ou mésorégionymes connus sont *Moyen-Orient*, *Moyen-Atlas*, *Moyen-Chari*, *moyen Congo*, *moyenne Garonne* et *Loire moyenne*. Il y a même un *Moyen Nord* aux Antilles. En anglais existent, entre autres, *Mid-Atlantic Ridge*, *Middle Rockies*, *Middle West*, *Middle States*, *Middle America*, *Middle East*, *Middle Gori*, *Midway Islands* et *Middle Channel* (au Mackenzie). La politique allemande s'intéresse au *MittleEuropa* et il existe un *Moyen-Pays* en Suisse.

Bref, *moyen* parallèle à *central*, *centre*, *méso* (dans *Mésopotamie*) et *médi* (dans *Méditerranée*) constitue un générique répandu. N'étant pas péjoratif, il est disponible pour dénommer de nouveaux espaces.

Ces usages présents dans le monde entier me servent d'invitation à songer à *Moyen Nord*.

B- La notion «moyen» au Canada. En fait, elle remue au moins quatre concepts, souvent imbriqués:

a- Il s'agit d'abord d'un simple point médian à force centripète, tel ce *Midland Railway* ontarien installé vers 1857 au centre de futurs écoumènes agricoles. Le *Mid-Canada Corridor* de R. Rohmer en 1970 peut relever de la même intention;

b- Des désignateurs pensent au sous-état d'une chose vu en rapport à l'état principal d'une autre chose; on songe à *sub-arctique* en fonction d'*arctique*;

c- Il est clair que l'on réfère parfois à une fonction intermédiaire entre un niveau qui serait comme maximal et un autre minimal; ainsi, se trouve la sous-zone *hémiarctique* localisée par Jacques Rousseau en 1952. D'autres exemples viennent du Québec dans *Moyenne Côte-Nord* et *Moyen estuaire du Saint-Laurent*;

d- Enfin, l'échelon «moyen» à l'intérieur d'une différenciation spatiale complète correspondrait à un niveau central logé à l'intérieur d'un continuum rassemblant plusieurs entités; l'ensemble formerait une vraie zonation; chaque niveau ou portion témoignerait un peu des traits représentatifs de chaque membre de la série.

Même si les étalements climatiques et végétaux montrent une gradation généralement logique et régulière, l'emboîtement des mots utilisés pour en rendre compte n'est pas toujours sans faiblesse; dans une série attendue, *moyen* peut demeurer sans contrepartie, du côté amont ou du côté aval.

C- Perspective nordique. Appliqué au Monde nordique, le mot *moyen* se dira d'une disposition étalée dans le sens des latitudes (sud/nord; nord/sud). De plus, le lecteur doit s'attendre à ce que ce régionyme de grand espace s'applique à une mégarégion étendue, encore plus ample que le Royaume du Saguenay, les Basses Terres de la Baie d'Hudson ou l'Alaska; on parle plutôt de superficies équivalentes à celle de la forêt boréale au Canada ou à une bonne partie de la Sibérie dans l'ex-URSS.

Un cheminement scientifique

L'acquisition des connaissances concernant la zone mi-polaire à commencé bien avant l'arrivée de l'expression de *Moyen Nord*. Tout au cours des XIXe et XXe siècles, le thème subarctique a été l'objet de travaux fondamentaux en botanique, foresterie, biologie et climatologie auxquels il faut toujours se référer. Le Suisse de Candolle a élaboré des concepts biogéographiques initiaux. Des inventaires, notamment en géologie et ethnologie, se sont ajoutés.

Il y a une trentaine d'années, nous avons proposé un nouvel outil, celui d'un indice polaire basé sur dix facteurs tant d'ordre naturel qu'humain. Il contribue à définir la nordicité des lieux et des phénomènes des hautes latitudes, à suggérer la limite sud du Nord de même que les frontières intérieures dont celles du Moyen Nord, précisément.

II
Moyen Nord comme néologisme

Voici la fiche linguistique de la nouvelle expression, enrichie de quelques contextes. Ceux-ci fourniront un aperçu du déploiement du régionyme.

La suggestion *Moyen Nord* témoigne d'une écologie terminologique plutôt favorable. Notons d'abord le besoin de désigner le grand espace entre le Canada méridional et l'Arctique proprement dit, et le faire autrement que par *subarctique*, mot comme restreint à la climatologie et foresterie, et même menacé d'abandon (Hare 1956). En outre, au Canada, des auteurs avaient reconnu l'existence d'une zone «des moyennes latitudes», sans nom chez J. Bouchette (1832), dénommée *Middle of Canada* par V. Stefansson (1945), *Transition Areas* (G. Taylor, 1947) ou *Middle Fringe* (Stone, 1955). Enfin, à partir de 1948, des déplacements en canot et en hydravion nous ont rendu sensibles à cette originalité spatiale qui semblait attendre d'être mieux nommée.

Définition

MOYEN NORD, n.m.; n.p.; de *nord*; 1959; régionyme; en anglais *Middle North*; mots associés. # Zone du monde circumboréal caractérisée par un

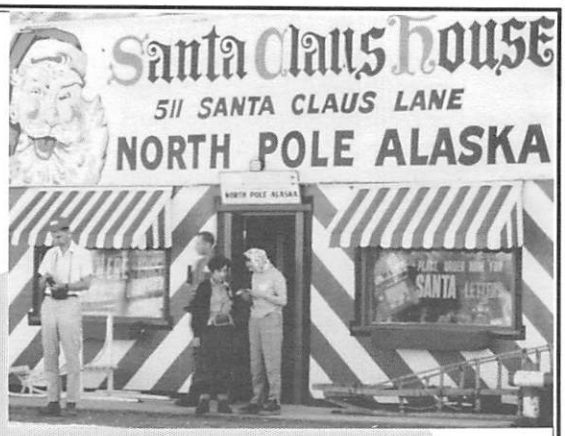

Autochtonité et internationalité du Moyen Nord

(Photos dans le sens des aiguilles d'une montre)

Paquebot sur le Lena, Russie septentrionale.
(Développement considérable de la batellerie sur les grand fleuves du Nord Eurasien. Au premier plan, bateau pour passagers, dans le lointain, convoi de marchandise (bois, combustible). Remarquons l'absence de quai, ainsi que la publicité à l'occasion du centenaire de la naissance de Lénine.)
Source: LEH, août 1969.

Succursale commerciale du Père Noël, North Pole, Alaska.
(Ce petit village désigné comme North Pole *se trouve à 3000 km au sud du vrai pôle Nord; en fait, il n'est qu'en plein Moyen Nord. Pourtant, le toponyme a fait naître un comptoir de* Santa Claus *comportant un système postal, de même que des articles d'atmosphère polaire. Une des multiples version du royaume nordique du Père Noël.)*
Source: LEH, juillet 1964.

Appelants, Rivage québécois de l'Hudsonie.
(Leurre artisanaux fabriqués par les Cris afin d'attirer la sauvagine en migration.)
Source: LEH, août 1968.

niveau intermédiaire de nordicité.

Connaissances encyclopédiques de la zone

La nordologie nous permet d'évaluer les facteurs et les limites de tout le Nord, dont l'une des zones possède une nordicité de niveau moyen. À la lumière de l'indice polaire, les frontières méridionale et septentrionale de cette mégarégion se fixent au nombre respectif de 200 puis de 500 «valeurs polaires».

Vue circumboréale. La limite sud du Nord varie du 50e au 60e degrés de latitude. Plus particulièrement, elle passe en Alaska vers le 62e degré, descend au 50e dans le Canada de l'Ouest et même au 50e dans l'Est, traverse l'Islande, remonte au 60e dans la Norvège littorale, puis va, en Russie, traverser le très long lac Baïkal avant de redescendre au 49e aux îles Sakhaline. De plus, comme tous les faits de cette nature (par exemple, une frontière végétale), la limite ne consiste pas en un trait fin, telle une latitude; elle s'étale plutôt sur quelques dizaines de kilomètres, montrant un front sinueux et des îlots discordants, dits azonaux. Ce n'est pas parce que la représentation d'une telle ligne est complexe qu'elle est moins réelle pour autant.

Au Canada. Le Moyen Nord, limité par les isonords 200 et 500 VAPO, fournit l'exemple de la mi-nordicité de Dawson qui en recueille 435. Climatiquement subarctique, la région s'étire du Labrador au Yukon et comprend de nombreux lacs et «tourbières figurées» que le graveur québécois René Derouin fera connaître vers 1975 dans sa magistrale fresque *Suite Nordique*. Économiquement, il y a eu la phase du castor, après celle de la subsistance. Les cours d'eau du Nord, notamment la Rupert au Québec, l'Albany en Ontario, la Nelson au Manitoba et le Mackenzie territorien constituent l'élément majeur du milieu. Puis s'appuyant sur le Canada de base, le Moyen Nord devient le lieu des «lancers pionniers», ces corridors verticaux en vue de l'exploitation des ressources; au cours de la décennie 70, la route de l'Abitibi vers la Jamésie en donne un exemple. Le Moyen Nord regroupe environ 90 pour

cent de tous les habitants du Nord canadien, et marque la fin de l'extension linéaire et contiguë de la partie sud du pays. La responsabilité politique est partagée entre le fédéral et les autres niveaux de gouvernement, soit provincial, soit territorial (capitales de Yellowknife et de Whitehorse).

Vue du Canada méridional, cette large bande d'intensité mi-nordique est parfois subdivisée en deux, à savoir un Moyen Nord, proche, léger ou bas et un Moyen Nord éloigné, plus sévère ou haut.

Les illustrations montrent quelques aspects des nombreuses variations à l'intérieur de la zone circumterrestre du Moyen Nord.

À l'occasion de grandes activités: vols supersoniques au Québec-Labrador, hydro-électricité à la baie de James (Québec) et au Manitoba, projet de gazoduc dans les Territoires-du-Nord-Ouest, les Innu, Cris, Inuit ou Déné énoncent leurs revendications foncières. De plus, l'exploitation de la zone crée une situation dénivelée entre, d'une part, des Autochtones résidants et souvent sans travail et, d'autre part, des travailleurs, venus de l'extérieur, bien rémunérés et en résidence passagère. La structuration locale de la grande économie n'étouffe pas l'expression moderne d'une territorialité amérindienne s'appuyant sur le passé.

Citations

Les exemples présentés à la manière d'un dictionnaire font comprendre le sens de *Moyen Nord* et les contextes variés de son emploi.

1. «Plus au sud que le Grand Nord, une large bande comprenant le périarctique, Schefferville, le Grand lac des Esclaves et le paysage au verso du billet de dix dollars constitue une région pionnière, le Moyen Nord». Louis-Edmond Hamelin, Direction Nord, *Présentation. Société Royale du Canada*, 17, 1963, p. 23 (Allocution, Québec, 1962).

2. «Moyen Nord». Louis-Edmond Hamelin, *Essai de régionalisation du Nord canadien*, North, Ottawa, MAINC, 11, 4, 1964, p. 18. Première représentation cartographique du Moyen Nord.

3. «Zone du Moyen Nord». R. Bergeron et al., *Le Monde nordique*, cours télévisés, Radio-Canada, réseau français, notes du cours du 17 avril 1965. Référence textuelle, p. 174.

4. «The Subarctic... the Middle North to use a recentlycoined expression». Ilmari Hustich, *Écologie des régions subarctiques*. Helsinki, 1966 (colloque international). Paris, Unesco, 1970, 364 p. Réf. p. 237.

5. «Middle North: That area of intensive settlement and south of the true Arctic but including portions of Sub-Arctic seas and their shores». W.C. Mattox, *The Middle North at Wingspread*, New York, Institute of Current World Affairs, 1966, 15 p. Réf. p. 6.

6. «Geographers has come increasingly to employ the term *Middle North* for this important forested belt... that stretches accross the continent north of St Lawrence Lowlands and the prairies region». Morris Zaslow, *The Opening of the Canadian North. 1870-1914*. Toronto, MCS, 1971, p. XII.

7. «Centre de recherche sur le développement du Moyen Nord, fondé à l'Université du Québec à Chicoutimi sous la direction du Dr Robert Bergeron, géologue». Monique Duval, *Le Soleil*, Québec, 26 mai 1971, p. 12.

8. «Au Québec, le Moyen Nord comprend le territoire de la Société de développement de la Baie [de] James, le Saguenay et les régions bordées par la pointe de l'Ungava, le Labrador et la Côte-Nord du Saint-Laurent». Documentation, Ministère des Richesses naturelles, Chicoutimi, colloque, Université 1974.

9. «Le printemps est tardif dans cette partie du Moyen Nord, située derrière le contrefort des Laurentides». J.-N. Jacob, *Bulletin*, Chicoutimi, Société des Écrivains Canadiens, Section Saguenay—Lac-Saint-Jean, VIII, 1977, p. 3.

10. «Au Canada, le Moyen Nord, large d'environ 800 kilomètres, s'étire du Labrador au Yukon et s'étend en partie sur sept provinces et deux territoires. Région de climat *Dfc* chez W. Kop-

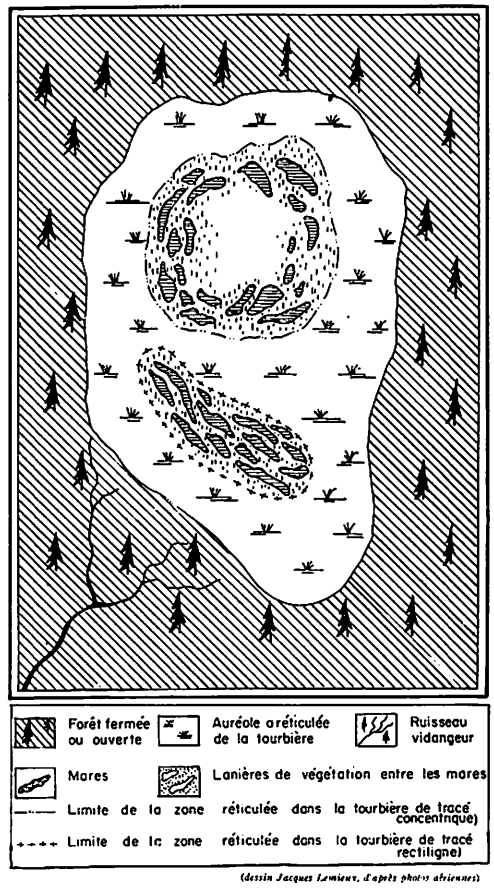

Figure 2: Schéma de deux tourbières figurées (ou réticulées)

Ces formes minéro-organiques, caractéristiques de Pré Nord et du Moyen Nord, avaient fait l'étonnement des vols des zeppelins au début du XXe siècle. Les gravures nordiques de René Derouin ont également contribué à faire connaître ces curieuses «fleurs de gel».
Source: Louis-Edmond Hamelin, dans Cahiers de géographie du Québec, *3, 1957, p.93*

pen. De 200 à 500 VAPO». Louis-Edmond Hamelin, entrée *Moyen Nord* in *Le mot Nord et son langage*. Québec, 1978, tome I, p. 132.

11. «Le Moyen Nord couvre la plus grande partie du territoire nordique québécois». OPDQ, *Le Nord du Québec. Profit régional*. Québec, Min. des Communications, 1983, 184p., Réf., p.6.

12. «Le cercle régional du Moyen Nord [Ontario] sera bientôt une réalité». *Anciens. Alumni*. Ottawa, Université d'Ottawa, 37, 5, 1987, p. 25.

13. «L'immense zone du Nord canadien se subdivise en Moyen Nord (plus près du Sud, plus peuplé, de nordicité moyenne) et Grand Nord (éloigné, arctique et plutôt inuit).» Claude Poirier, rédacteur, *Dictionnaire du français plus*. Montréal, Centre Éducatif et Culturel, 1988, p. 1120.

14. «Moyen Nord, Grand Nord... autant de nords distincts et de réalités différentes qu'il serait erroné de tout considérer du même oeil et d'y intervenir partout de la même façon». Normand Cazelais, *Le Devoir*, Montréal, 17 octobre 1992, p. C-12.

15. «Moyen Nord». J.-B. Racine et P. Villeneuve, *Géographie universelle*, Paris, HRC, 1992, vol. 5, texte p. 420 et carte p. 431.

16. «L'été 1993 est plus explosif que jamais à la Baie [de] James et son intensité ne se mesure pas seulement en roche dynamitée mais aussi en énergie personnelle dépensée. C'est bien connu, les gens du Moyen Nord ne font rien à moitié. Sitôt la journée de travail terminée, on se lance tout feu tout flamme, dans son activité estivale de prédilection, vélo, pêche...». Société d'Énergie de la Baie James, *Énergies*, Montréal, 4, 6, 1993, page couverture arrière.

17. «L'organisation d'un scrutin dans le Moyen Nord exige la mise en place d'une importante logistique». Michel Valiquette, *Énergies*, Société d'énergie de la Baie James, Montréal, 4, 10, 1993, p. 6.

Traits de la lexicalisation en cours

Les linguistes qui évaluent une entité lexicale considèrent, en plus de sa pertinence, son niveau et son volume d'utilisation.

Le développement de chacun des mots est soumis à un grand nombre de facteurs dont les fonctions sont souvent contradictoires. Depuis la Dernière guerre, si le langage septentrional a bénéficié de l'intérêt accru à l'endroit de cette zone du globe, le sudisme de l'idéologie et de l'administration de même que la rigidité des vocabulaires monodisciplinaire ont défavorisé le déploiement d'un parler nordique approprié.

Admettons que *Moyen Nord* ne semble pas être également utile aux savants; en effet, le régionyme offre davantage aux globalistes qu'aux sectorialistes; il en est de même à l'endroit des régionalistes par rapport aux chercheurs thématiques.

Au Canada, le Moyen Nord, accueillant seulement quelques centaines de milliers de résidents permanents, soit 2% de la population nationale, n'anime qu'une fréquence langagière faible; on est loin des besoins vocubulairiques des millions d'habitants du Moyen-Orient ou du Middle West. Il faut donc s'attendre à une terminologie méso-nordique peu développée.

Le déploiement du néologisme montre néanmoins trois étapes. Au cours de la première, de 1958 à 1965, il quitte les documents de cours et les conférences, s'appuie sur les données du nouvel indice polaire et apparaît dans quelques publications. Puis, au cours de la décennie suivante, le mot connaît de bons développements; de régionyme, il devient désignant d'institution (à Chicoutimi); il trouve sa place dans un vocabulaire nordique agrandi. Il sort du pays, étant l'objet d'un colloque plurinational aux États-Unis et entrant dans *La banque des mots* à Paris. Depuis une quinzaine d'années, il continue à se répandre.

En français, des attestations se voient dans un dictionnaire de langue et autres imprimés: ouvrages de prestige, encyclopédies, manuels, articles de revue, cartes autonomes et atlas; on le trouve aussi dans les journaux et de grands fichiers terminologiques; on l'entend à la radio de même que dans des programmes télévisés. Des chercheurs en biologie, démographie, littérature et régiologie ont utilisé le concept.

Le nordonyme n'est pas inexistant dans des parlers étrangers, ainsi: *Medio Nord* (italien), *Mellersta Norden* (suédois), *Middle North* (anglais), *Mittlerer Norden* (allemand), *Norte-medio* (espagnol) et une forme cyrillique russe englobant le générique *cebep*. En outre, comme pour l'anglais *nordicity*, *Middle North* est parallèlement utilisé par les locuteurs d'autres langues.

Conclusion

Le concept de «moyen», suivant une tradition établie, ne pouvait arriver seul. *Moyen Nord* s'est logiquement logé entre un état plus sévère, dit *Grand Nord* (1952), et un état plus tempéré, dit *Pré Nord*. Il a accompagné aussi l'évolution sémantique de *nordique*, exclusivement scandinave avant 1955; pour sa part, l'indice de *nordicité* (modifié à Cambridge en 1964) a permis de calculer des niveaux de «nord» dont l'un fut précisément d'être *moyen*. Tout un vocabulaire à termes bien liés a été remué. L'évolution ne semble pas terminée ni au plan des connaissances régiologiques ni à celui de la langue courante.

Cette petite monographie fournit aussi un exemple d'un québécisme qui se développe jusqu'à faire apparaître des adaptations en quelques langues étrangères.

Enfin, le lecteur constatera que l'expression de *Moyen Nord* possède des connotations territoriale et thématique moins légères que ne le laisseraient supposer ses constituants communs.

Bibliographie

(en principe références autres que celles qui accompagnent les contextes).

AINA, The Middle North Symposium. Montréal, AINA, 1967, 182p. Edited by H.W. Love. Colloque, Racine, USA, 1966.

Armstrong, Terence E., Soviet Terms for the North of the USSR, *Polar Record*, Cambridge, 10, 1961, pp.609-613. D'après les travaux de S.V. Slavin. Il existerait un *Extrême Nord* et un *Pré Nord.*

Dufour, Jules, La Sagamie: un nouveau régionyme pour la région du Saguenay/lac-Saint-Jean»», ACFAS, Montréal, *Actes du 45e Congrès*, Trois-Rivières, 44, 2, 1977, pp.105-110.

En collaboration, *Le développement du Moyen-Nord. Politique et problèmes*. Montréal, Annales de l'ACFAS, 43, 4, 1976, 116p. Colloque organisé par R. Bergeron, Chicoutimi, 1974. Aussi, ACFAS, Cahiers, 1, 1979, 182p.

Hamelin, Louis-Edmond, *Le Nord et son langage*. Québec, Éditeur officiel, Cahiers de «Néologie en marche» de l'Office de la langue française, 5 et 6, 1978, 343 p. Préface de Jean-Claude Boulanger. (Plus de 500 entrées dont *Moyen Nord*).

Hare, F. Kenneth, *A Photo-Reconnaissance Survey of Labrador-Ungava*. Ottawa, Menoir, 6, Geographical Branch, 1959, 83p.

Hustich, Ilmari, The Arctic and Subarctic Middle North-Regions and their Future, *International Council Scientific Union*, 1974, pp.5-19 (communication, Helsinki 1972).

Morrisset, Pierre et Serge Payette, éd., *Tree-Line Ecology...* Québec, CEN, Nordicana, 47, 1993, 188p.

Moussaly Sergieh, F., *Les contraintes au développement du Moyen-Nord québécois*. Neuchâtel, Suisse, thèse de doct., 1977, 437p.

Rich, E.E., *Hudson's Bay Company. 1670-1870*. London, HBRS, 2 vol. 1958-59.

Rousseau, Jacques, «Les zones biologiques de la péninsule du Québec-Labrador et l'hémiarctique», *Canadian Journal of Botany*, 30, 4, 1952, pp.436-474.

Sochava, V.B . et al., *Problems of the subarctic o the territory of the USSR*, *International Geography 1972*, ed. by W.P. Adams et F.M. Helleiner, Montréal, Toronto, 1972, vol.2, pp.1337-1341.

Donohue St-Félicien inc.

UPA

Union des Producteurs Agricoles

Les Caisses populaires Desjardins du Saguenay—Lac-Saint-Jean sont heureuses de contribuer financièrement au 35e anniversaire de fondation de la revue Saguenayensia

Groupe - conseil
SAGUENAY
INGÉNIEURS-CONSEILS

159, Côte Salaberry
Chicoutimi, Qc
G7H 4K2
Tél.: (418) 549-6471
Fax: (418) 549-3268

Annoncez dans Saguenayensia!

Rejoignez nos centaines de lecteurs à chaque numéro!

Prix compétitifs! Possibilité de montage dans nos bureaux!
(549-2805)

Liste des publications de la Société historique du Saguenay toujours disponibles

#7-	Bon Désir, Abbé Victor Tremblay	1943	3.00$
#8-	Inventaire des contrats de mariages au greffe de Charlevoix, Éloi-Gérard	1943	10.00$
#10-	Les Escoumins, Abbé René Bélanger	1946	5.00$
#12-	La plus ancienne famille au Saguenay, J.-Allan Burgesse	1948	5.00$
#17-	Le père d'un peuple, Paul Médéric	1957	9.95$
#20-	Mgr Dominique Racine, Jean-Claude Drolet	1968	5.00$
#21-	Histoire du Saguenay, Mgr Victor Tremblay	réédition 1984	9.95$
#22-	Histoire de l'imprimerie au Saguenay, Raoul Lapointe	1969	5.00$
#23-	Le découvreur du Canada, Mgr Victor Tremblay	1970	5.00$
#27-	Le site 8.s1Oa, J.-Henri Fortin	1972	2.50$
#40-	Au temps des rêves et des défis, Armand Demers	1986	15.00$
#43-	Le curé Hébert, Pierre-Maurice Hébert	1988	25.00$
#45-	Au temps de la pinière, Raoul Lapointe	1993	20.00$
#46-	Le récit de Chicoutimi (B.D.), Julien Bergeron et Steeve Barrette	1992	15.00$
#47-	Mém-O-Raison, Mgr Paul-Émile Côté	1994	25.00$

Cahiers de Saguenayensia: Études et documents

#1-	Le cahier de Monsieur Otis, Raoul Lapointe	1986	8.00$
#2-	Léonidas Bélanger (1913-1986) La mémoire d'un royaume, Raoul Lapointe	1986	8.00$
#3-	Un royaume à découvrir, Musée du Saguenay—Lac-Saint-Jean	1987	8.00$
#4-	École Apostolique de Chicoutimi (1918-1993), Raoul Lapointe	1993	8.00$

Cahiers de Saguenayensia: Histoire des municipalités

#1-	L'Anse-Saint-Jean, Russel Bouchard	1986	5.00$
#3-	Métabetchouan, Russel Bouchard	1987	5.00$
#4-	Chicoutimi, Russel Bouchard et Normand Perron	1988	5.00$
#5-	Saint-François-de-Sales, Roland Bélanger	1988	5.00$
#6-	Ville de la Baie, Russel Bouchard et Jean Martin	1988	5.00$
#7-	La Doré, Russel Bouchard	1989	5.00$
#9-	Saint-Félicien, Russel Bouchard	1990	7.95$
#10-	Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Russel Bouchard	1991	7.95$
#11-	Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Bas-Saguenay, Russel Bouchard	1991	12.00$
#12-	Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Haut-Saguenay, Russel Bouchard	1991	15.00$

Ces publications sont disponibles au local de la Société historique du Saguenay ou par commande postale (C.P. 456, Chicoutimi, Québec, G7H 5C8).

MÉ

L'HISTOIRE

*"Du haut de ses pignons, on admire la beauté des rivières, responsables de la venue d'Alcan au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ses murs parlent. Ils racontent des souvenirs d'amitié entre des travailleurs éloignés de leur patelin, des visiteurs de la noblesse et du labeur des hommes qui ont travaillé d'arrache-pied à lui donner une âme..."**

Le Manoir du Saguenay demeure là, présent, comme un symbole des aspirations d'une entreprise qui partage son histoire avec celle d'une région.

* *Extrait de la brochure "Le Manoir du Saguenay". On peut se procurer ce document ainsi que les trois tomes de "Mission mondiale, histoire d'Alcan", de Duncan C. Campbell, en communiquant avec la Direction des affaires publiques d'Alcan au Saguenay—Lac-Saint-Jean, (418) 699-3666.*

ALCAN